



## BURKINA FASO

Juin 2015

### DEUXIÈME ET TROISIÈME REVUES DE L'ACCORD AU TITRE DE LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CREDIT ET DEMANDE D'AUGMENTATION DE L'ACCÈS ET DE MODIFICATION DE CRITÈRES DE RÉALISATION

Dans le cadre de la deuxième et troisième revues de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit et demande d'augmentation de l'accès et de modification de critères de réalisation du FMI, les documents ci-après ont été diffusés et figurent dans ce dossier:

- Un **communiqué de presse** qui inclut une déclaration du Président du Conseil d'administration
- **Le Rapport des services du FMI** rédigé par une équipe des services du FMI pour examen par le Conseil d'administration le 5 juin 2015, à la suite des entretiens qui ont pris fin le 19 Mars 2015, avec les autorités Burkinabè sur l'évolution économique et les politiques qui sous-tendent l'accord au titre de la facilité élargie de crédit. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 22 mai 2015.
- Une **analyse de la viabilité de la dette** rédigée par le FMI et la Banque Mondiale.
- Une **déclaration de l'administrateur** pour le Burkina Faso.

La politique régissant la publication des rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations délicates.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante:

International Monetary Fund • Publication Services  
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090  
Téléphone: (202) 623-7430 • Télécopie: (202) 623-7201  
Courriel: [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org) Internet: <http://www.imf.org>

Prix Unitaire: 18.00 dollars

**Fonds Monétaire International**  
**Washington**



Communiqué de presse n° 15/261  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
Le 5 juin 2015

Fonds monétaire international  
Washington, DC 20431 (USA)

## **Le Conseil d'administration du FMI achève les deuxième et troisième revues de l'accord en faveur du Burkina Faso**

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé aujourd'hui les deuxième et troisième revues des résultats économiques obtenus par le Burkina Faso dans le cadre d'un programme triennal soutenu par un accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) du FMI. L'achèvement des deuxième et troisième revues ouvre la voie au décaissement immédiat de 23,03 millions de DTS (environ 32,36 millions de dollars), ce qui porte le total des décaissements au titre de cet accord à 28,13 millions de DTS (environ 39,52 millions de dollars).

Dans sa décision d'achever les deux revues, le Conseil d'administration a aussi approuvé la demande d'augmentation des ressources mises à disposition au titre de l'accord ainsi que la demande de modification de critères de réalisation formulées par les autorités. L'accord FEC d'une durée de 36 mois et d'un montant total de 27,09 millions de DTS (environ 41,9 millions de dollars, soit 45 % de la quote-part du Burkina Faso) a été approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2013 (voir le [communiqué de presse 13/542](#)).

À l'issue des délibérations du Conseil d'administration, M. Mitsuhiro Furusawa, Directeur général adjoint et Président par intérim du Conseil d'administration, a fait la déclaration suivante :

« L'économie du Burkina Faso a été confrontée à de graves difficultés au cours de l'année écoulée en raison de la détérioration des termes de l'échange, des répercussions de la crise Ébola dans la région et de troubles politiques internes. À la veille des élections nationales qui se dérouleront en octobre, un gouvernement de transition a cherché à préserver la stabilité macroéconomique et a engagé des réformes qui s'attaquent à des problèmes structurels de longue date. À l'appui de ces efforts, les autorités ont l'intention de continuer d'appliquer l'accord FEC existant avec le FMI.

« La faiblesse des recettes et les retards dans le décaissement de l'aide budgétaire ont forcé une compression procyclique des dépenses, surtout de l'investissement public. L'inflation est devenue négative en raison du ralentissement de la croissance et de la baisse des prix de l'alimentation. Bien que la diminution de l'investissement ait réduit quelque peu le déficit

des transactions extérieures courantes, le déséquilibre extérieur reste élevé et les réserves de change imputées ont baissé nettement.

« En dépit de ces conditions très difficiles, les résultats du programme sont restés satisfaisants : la plupart des objectifs quantitatifs ont été atteints et la majorité des réformes structurelles ont été opérées. Globalement, les autorités ont démontré qu'elles étaient fermement déterminées à appliquer le programme économique appuyé par le FMI. Elles prennent des mesures pour accroître les recettes et contenir les salaires publics de manière à limiter l'impact d'un ajustement budgétaire nécessaire sur l'investissement. Les réformes à long terme qui sont en cours ont pour objectif de réduire les coûts dans les entreprises publiques et de s'attaquer aux goulets d'étranglement dans le secteur de l'énergie qui freinent une croissance solidaire et durable. »



## BURKINA FASO

14 mai 2015

### DEUXIÈME ET TROISIÈME REVUES DE L'ACCORD AU TITRE DE LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT ET DEMANDE D'AUGMENTATION DE L'ACCÈS ET DE MODIFICATION DE CRITÈRES DE RÉALISATION

#### RÉSUMÉ ANALYTIQUE

**Un gouvernement de transition a été mis en place pour diriger les pays jusqu'aux élections d'octobre 2015 et souhaite maintenir l'accord FEC en cours.** Les autorités considèrent que le programme est un gage de continuité pour la transition et contribue à préserver la stabilité macroéconomique tout en soutenant les réformes nécessaires pour remédier aux problèmes structurels de longue date. La performance dans le cadre du programme est satisfaisante, tous les critères de réalisation ainsi que la plupart des objectifs quantitatifs et des repères structurels ayant été respectés. Les services du FMI estiment que les autorités de transition disposent des capacités techniques et de la volonté politique pour mettre en œuvre les mesures convenues.

**À la suite d'une série de chocs, les prévisions de croissance ont été révisées à la baisse.** La baisse des cours des deux principaux produits d'exportation du pays, les conséquences de l'épidémie régionale d'Ébola sur le tourisme et les services ainsi que l'incertitude politique dans la période qui a abouti fin octobre 2014 à la démission du gouvernement de M. Compaoré sont autant d'éléments qui ont contribué à un net ralentissement de la croissance économique. On estime que la croissance réelle a été de 4 % en 2014 et, d'après les projections, devrait atteindre 5 % en 2015. La diminution des recettes budgétaires a contraint les autorités à une forte compression des dépenses/importations.

**Pour résorber les déséquilibres prononcés des comptes extérieurs et des finances publiques engendrés par les chocs et la dépréciation récente du franc CFA par rapport au dollar américain (à travers le rattachement du franc CFA à l'euro), le gouvernement de transition a sensiblement réduit les dépenses.** Même avec un ajustement des dépenses, des mesures pour accroître les recettes, un soutien budgétaire supplémentaire de la part des bailleurs de fonds, et une ponction des réserves resteront nécessaires pour répondre aux besoins de balance des paiements. Outre l'approbation de la deuxième revue retardée et de la troisième revue de l'accord, les autorités sollicitent une augmentation de 40 % de la quote-part des ressources mises à disposition au titre de l'accord pour pouvoir répondre aux besoins immédiats de balance des paiements.

**Les engagements prévus dans le programme comprennent des mesures d'envergure, qui auront à la fois des effets immédiats et de long terme.** En ce qui concerne les recettes, les mesures prévues visent à réduire la fraude et à accroître la mobilisation des recettes, parallèlement à l'adoption du code minier révisé attendu de longue date. En matière de

dépenses, les mesures prévues ont pour but de préserver les dépenses sociales prioritaires et de contenir la masse salariale du secteur public. Plusieurs réformes sont en cours pour améliorer la transparence budgétaire et la gestion de trésorerie, après que le rationnement de 2014 ait engendré des arriérés intérieurs. Enfin, les autorités appliqueront les recommandations formulées à l'issue des audits récents des entreprises publiques d'énergie, avec notamment des contrats-plans pour régulariser les obligations financières et réduire les coûts, ce qui permettra à l'avenir une meilleure couverture des coûts, notamment grâce à un système plus souple de fixation des prix.

Approuvé par  
**Abebe Aemro Selassie**  
et **Peter Allum**

Les entretiens ont eu lieu à Ouagadougou du 5 au 19 mars. L'équipe des services du FMI était composée de Laure Redifer (chef de mission), Liam O'Sullivan, Samba Mbaye, David Corvino (tous de AFR) et Frederik Toscani (FAD), assistés par Jean-Baptiste Le Hen (Représentant résident) et Bamory Ouattara (économiste principal). M. Tall (Bureau de l'administrateur) a accompagné la mission. L'assistance logistique au siège a été assurée par Jean Vibar. L'équipe a rencontré le Président Michel Kafando, le Premier Ministre Isaac Zida, le Ministre de l'Économie et des Finances Jean-Gustave Sanon, le Ministre de l'Agriculture François Lompo, le Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat Hippolyte Dah, le Ministre des Mines et de l'Énergie Boubacar Ba, et M. Charles Ki-Zerbo, Directeur national de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que des représentants du secteur privé, des partenaires de développement et des médias.

## Table des matières

<b>ÉVOLUTION RÉCENTE ET RÉSULTATS OBTENUS DANS LE CADRE DU PROGRAMME</b>	<b>5</b>
A. Évolution récente	5
B. Résultats obtenus dans le cadre du programme	6
<b>DISCUSSIONS AVEC LES AUTORITÉS</b>	<b>7</b>
A. Politique budgétaire pour 2015	9
B. Politique budgétaire pour le moyen terme	11
C. Renforcer la transparence budgétaire et la gestion des finances publiques	12
D. Réduire les subventions aux entreprises publiques d'énergie	13
E. Stabilité du secteur financier	17
F. Autres thèmes de discussion	17
<b>RISQUES POUR LA VIABILITÉ DU PROGRAMME</b>	<b>18</b>
<b>MODALITÉS DU PROGRAMME</b>	<b>19</b>
<b>ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI</b>	<b>20</b>

## Abréviations

AVD	Analyse de viabilité de la dette
BAfD	Banque africaine de développement
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
CNE	Caisse nationale d'épargne
CUT	Compte unique du Trésor
DGB	Direction générale du budget
DGD	Direction générale des douanes
DGI	Direction générale des impôts
DGTCF	Direction générale du Trésor et des comptes publics
DTS	Droits de tirage spécial
FEC	Facilité élargie de crédit
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
MPEF	Mémoire de politiques économique et financière
PEM	Perspectives de l'économie mondiale
PIB	Produit intérieur brut
SCADD	Stratégie de croissance accélérée et de développement durable
SOFITEX	Société burkinabé des fibres textiles
SONABEL	Société nationale d'électricité du Burkina
SONAPOST	Société nationale burkinabé d'hydrocarbures
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine

# ÉVOLUTION RÉCENTE ET RÉSULTATS OBTENUS DANS LE CADRE DU PROGRAMME

## A. Évolution récente

**1. Après la démission du Président Compaoré et le départ de son gouvernement fin 2014, un gouvernement de transition a été rapidement constitué pour diriger le pays jusqu'aux élections d'octobre 2015.** Des élections présidentielles et législatives sont prévues pour octobre 2015, et les élections locales ont été reportées à début 2016. Malgré la persistance de tensions politiques et de mouvements de grève, la plupart des parties prenantes tiennent à ce que des élections aient lieu cette année, ce qui est un bon signe dans la mesure où cela limitera le risque de turbulences politiques et les difficultés sociales qui pourraient en résulter. Si elle aboutit, cette transition politique démocratique sera la première de l'histoire du Burkina Faso.

**2. L'activité économique a ralenti pendant l'année 2014 en raison d'une série de chocs extérieurs et de l'incertitude politique** (graphiques 1 et 2). On estime que la croissance du PIB réel a été de 4 % en 2014 (contre 6,6 % en 2013) en raison des retombées de l'épidémie d'Ébola qui sévissait dans d'autres pays de la région (et qui a mis à mal le tourisme et les services), de la stagnation de la production d'or accompagnée d'une chute de l'exploration à cause de la faiblesse des cours internationaux, de la réduction de 8 % de la production céréalière (due à l'irrégularité des pluies et aux stocks excédentaires), et du ralentissement de l'investissement engendré par la persistance de l'incertitude politique jusqu'aux événements d'octobre. Tous ces facteurs ont incité à un resserrement de plus en plus prononcé de la politique budgétaire, ce qui a eu pour effet d'aggraver la situation, tout comme le soulèvement populaire qui a entraîné le départ de l'ancien gouvernement au quatrième trimestre. Cependant, d'après les indicateurs à haute fréquence, le ralentissement de l'activité s'est étalé de façon régulière sur toute l'année, ce qui indiquerait que les événements du quatrième trimestre n'ont eu en soi qu'un effet marginal. L'inflation globale a été négative pendant la plus grande partie de l'année, sous l'effet de la baisse des prix alimentaires et du repli de l'activité.

**3. La faiblesse des recettes et le retard de l'aide budgétaire ont contraint les autorités à une réduction procyclique des dépenses publiques, qui a porté essentiellement sur les dépenses d'investissement** (graphique 3). Tranchant nettement avec ce qui s'est passé ces dernières années, les recettes n'ont atteint que 86 % de l'objectif et le décaissement d'une aide budgétaire substantielle de la Banque mondiale a été retardé.<sup>1</sup> La baisse des recettes s'explique par les facteurs susmentionnés qui ont pesé sur la croissance ainsi que par la chute du gouvernement qui a perturbé le recouvrement des recettes au quatrième trimestre. Ensemble, ces facteurs ont forcé une compression significative des dépenses. En même temps, une forte hausse de la masse salariale du secteur public, décidée par le gouvernement précédent au

<sup>1</sup> En raison du report de la législation relative au code minier et à la lutte contre la corruption.

premier semestre de l'année, a précipité une redistribution des dépenses au sein de l'enveloppe réduite. Les dépenses d'investissement financées sur ressources propres subissent l'essentiel des coupes. Conjuguée à l'exécution beaucoup plus faible que prévu des dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures, cette diminution s'est traduite par un déficit budgétaire estimé de 1,8 % du PIB, c'est-à-dire à peu près la moitié de celui de l'année précédente.

**4. Selon les estimations, le déficit extérieur courant a légèrement diminué en 2014 à la suite de l'ajustement des dépenses, mais la diminution des financements a entraîné une baisse prononcée des réserves imputées<sup>2</sup>.** L'amélioration du solde courant estimé s'explique par la forte baisse des importations due à la réduction des dépenses publiques d'investissement, ainsi qu'à la chute des cours internationaux du pétrole (les prix administrés ont atténué les effets sur la demande). Les recettes provenant des exportations d'or se sont inscrites en repli par rapport à l'année précédente en raison de la baisse des cours. Les exportations de coton ont augmenté malgré la baisse des cours, à la suite d'une très bonne récolte et du fait qu'une forte proportion de la récolte avait été vendue par anticipation. D'après les estimations, les exportations de services ont chuté en raison de la perte de recettes touristiques (y compris l'annulation de 2-3 grands événements d'envergure continentale), mais les importations se sont ajustées de façon similaire. En l'absence d'un ajustement marqué des dépenses publiques, le solde extérieur courant se serait considérablement dégradé (tableau 1 du texte).

## B. Résultats obtenus dans le cadre du programme

**5. En décembre, les autorités de transition ont exprimé leur nette préférence pour la poursuite du programme FEC en place.** D'après l'évaluation des services du FMI, les autorités de transition ont à la fois les capacités et la volonté de poursuivre la mise en œuvre d'un accord dans les tranches supérieures de crédit. Bien que de nombreux changements aient été effectués au niveau des ministères et des directions générales, les nouveaux responsables possèdent une vaste expérience technique et le projet du gouvernement de renforcer la gestion des finances publiques bénéficiera d'une assistance technique; ces deux éléments indiquent qu'un programme appuyé par un accord dans les tranches supérieures de crédit peut être mis en œuvre. En outre, les autorités ont montré leur détermination à appliquer des politiques macroéconomiques crédibles à travers la soumission rapide d'un budget 2015 ainsi qu'une loi de finances rectificative pour 2014 compatibles avec le contenu des entretiens avec les services du FMI, la conduite à terme des audits déjà engagés des entreprises publiques d'énergie (repère structurel) et la mise en application volontaire des recommandations d'une étude (repère structurel) pour améliorer la viabilité financière du fonds de lissage de la filière coton.

**6. En ce qui concerne les objectifs quantitatifs pour les deuxième et troisième revues de l'accord FEC, les résultats obtenus ont été satisfaisants, compte tenu en particulier des différents chocs subis par l'économie.** Les objectifs quantitatifs relatifs au financement

<sup>2</sup> Les réserves internationales de l'UEMOA sont mises en commun, avec des allocations imputées à chaque pays.

intérieur net et au déficit budgétaire fixés à fin juin et fin décembre ont été respectés, grâce surtout, pour l'échéance de décembre, à la compression des dépenses. Pour ce qui est de la mobilisation des recettes, les résultats ont été très inférieurs aux planchers indicatifs fixés en raison du ralentissement de la croissance économique. Le plancher indicatif fixé pour les dépenses de réduction de la pauvreté n'a pas été respecté à fin juin et fin décembre, dans le dernier cas en raison des événements politiques. Les critères de réalisation continus relatifs à l'accumulation de dette extérieure non concessionnelle et d'arriérés extérieurs ont été respectés. Selon les estimations, l'objectif indicatif de non-accumulation d'arriérés intérieurs n'a pas été respecté à fin décembre. Étant donné que les arriérés intérieurs sont apparus vers la fin de l'année 2014, les autorités et les services du FMI proposent de réviser le suivi du programme à cet égard pour le rendre plus efficace (§36).

**7. La plupart des repères structurels ont été mis en œuvre, malgré le changement de gouvernement** (tableau 7). En particulier, les audits externes de la société publique d'importation de pétrole SONABHY et de la compagnie d'électricité SONABEL ont été réalisés, avec un retard dû au changement de gouvernement, de même que le suivi satellitaire des marchandises en transit douanier. Quatre autres repères ont été observés dans les délais impartis et deux repères n'ont pas été respectés, dont l'un, une étude sur les possibilités de production et d'importation d'énergie, a été reprogrammé pour le début de 2016 afin de tenir compte des nouveaux contrats-plans (§25). Le second a été reprogrammé pour le début de 2016 et reformulé pour améliorer la responsabilisation en faisant obligation à SONAPOST d'adopter les recommandations d'une étude de faisabilité sur la décentralisation des services financiers de manière à améliorer l'accès aux services financiers de base à un prix abordable dans les zones rurales.

## DISCUSSIONS AVEC LES AUTORITÉS

**8. Les projections de croissance économique pour 2015 ont été révisées à la baisse, une amélioration étant prévue pour 2016.** Pour 2015, les projections de croissance ont été ramenées à 5 %, sur la base de la poursuite des tendances observées en 2014. La production minière devrait diminuer de 4 % compte tenu en partie des projections concernant les cours internationaux de l'or. D'autres facteurs sont aussi à prendre en compte, notamment les actes de vandalisme récents dans certaines mines d'or, la suspension d'une nouvelle licence de production pour une grande mine de manganèse en attendant le réexamen du contrat, la cessation des activités de certaines mines et l'ouverture retardée de certaines nouvelles mines. La production de coton devrait diminuer fortement en 2015 et 2016 en raison de la baisse prévue de 25 % des cours internationaux et de la réduction des surfaces cultivées qui en résultera. Le coton étant la principale source de revenu dans les zones rurales où la pauvreté est concentrée, les conséquences de cette évolution défavorable l'emportent sur l'impact macroéconomique. La dépréciation du franc CFA par rapport au dollar américain (à travers le rattachement du franc CFA à l'euro) ne compensera qu'une partie de ces pertes. L'impact de cette dépréciation se fera toutefois sentir immédiatement sous forme d'une hausse de la facture d'importation. La croissance économique devrait retrouver sa tendance historique en 2016, pour autant que la

situation politique s'améliore, que l'épidémie d'Ébola soit maîtrisée dans la région, que les cours des produits de base se stabilisent et que l'investissement dans les pôles de croissance du pays se poursuive (MPEF, §16).

**9. Le déficit extérieur courant devrait se creuser, comme l'indique l'évolution de la balance commerciale.** La faiblesse des cours internationaux de l'or et du coton n'est compensée qu'en partie par la dépréciation du franc CFA par rapport au dollar américain, ce qui entraîne une baisse de 70,3 milliards de francs CFA des exportations de marchandises par rapport aux projections de la première revue (tableau 1 du texte et tableau 4). La chute des cours internationaux du pétrole réduit certes la valeur des importations de pétrole, mais cette diminution est plus que compensée par les effets de la dépréciation du franc CFA par rapport au dollar américain sur la facture d'importations totale. Globalement, sans compression des dépenses, les chocs extérieurs subis par le Burkina Faso auraient entraîné une dégradation considérable des projections pour la balance commerciale en 2015 par rapport à la première revue, de l'ordre de 135,6 milliards de francs CFA, soit 2,1 % du PIB. Cependant, la compression des dépenses publiques d'investissement réduira la facture d'importations, laissant les soldes en francs CFA correspondant à peu près aux projections de la première revue. Par rapport à 2014 (et en pourcentage d'un PIB réduit), le déficit extérieur courant global se détériorera sensiblement, ce qui entraînera une forte diminution des réserves internationales imputées (de 93,9 milliards de franc CFA, soit 1,4 % du PIB). Cette diminution aurait été beaucoup plus prononcée en l'absence d'un ajustement budgétaire marqué et de nouveaux engagements de financement de la part des partenaires de développement. Ces chiffres s'appuient sur l'hypothèse que l'augmentation demandée de l'accès au titre de l'accord FEC sera approuvée, sans quoi la réduction serait encore plus grande.

<b>Tableau 1 du texte. Impact des chocs sur les cours des produits de base, compensé par la compression des importations</b>		
(Différence entre les 2e/3e revues et la 1e revue, milliards de francs CFA)		
	<b>2014</b>	<b>2015</b>
<b>Exportations de biens</b>	<b>-42.7</b>	<b>-70.3</b>
Choc sur les cours de l'or (effet prix en \$ et vol., hors dépréc. FCFA)	-69.0	-218.4
Choc sur les cours du coton (effets prix en \$ et vol., hors dépréc. FCFA)	-0.9	-47.9
Dépréciation du FCFA (toutes exportations)	30.0	254.4
- dont : or	23.6	175.3
- dont : coton	1.6	38.3
Autres	-2.8	-58.4
<b>Importations de biens</b>	<b>-169.0</b>	<b>-77.8</b>
Choc sur les cours des carburants (effet prix en \$ et vol., hors dépréc. FC)	-32.3	-150.5
Dépréciation du FCFA (toutes importations)	27.7	183.3
- dont : carburants	12.5	60.8
Compression des importations due à l'ajustement des dépenses	-171.2	-143.1
Autres	6.8	32.4
<b>Balance commerciale</b>	<b>126.3</b>	<b>7.5</b>
Hors compression des importations	-44.9	-135.6

Source : BCEAO et projections des services du FMI.

## A. Politique budgétaire pour 2015

### 10. Les travaux préparatoires en vue des entretiens sur la politique budgétaire ont été effectués lors de la mission de décembre, les projections faisant alors apparaître de graves déséquilibres budgétaire et extérieur pour 2015. En

décembre, les résultats préliminaires de 2014 indiquaient une forte baisse des recettes fiscales, un ralentissement prononcé de la croissance économique et des retards dans le décaissement de l'aide extérieure. Pour 2015, les hypothèses de dépenses nominales de la première revue auraient induit un déficit budgétaire de 8,1 % du PIB et un écart de financement résiduel de 7,8 % du PIB (tableau 2 du texte). (Chiffres similaires aux scénarios de chocs envisagés par les services du FMI dans le contexte de la

<b>Tableau 2 du texte. Vue d'ensemble des modifications du cadre budgétaire pour 2015</b>				
Pourcentage du PIB				
	<b>1ère revue</b>	<b>1ère revue PIB révisé</b>	<b>Décembre 2014<sup>1</sup></b>	<b>2e/3e revues</b>
<b>Recettes et dons</b>	<b>24.6</b>	<b>26.2</b>	<b>21.4</b>	<b>22.3</b>
Recettes	19.3	20.5	17.3	17.3
Dons	5.3	5.6	4.1	5.0
- dont : avec programme	1.8	1.9	1.3	2.2
<b>Dépenses et prêts nets</b>	<b>27.7</b>	<b>29.5</b>	<b>29.5</b>	<b>24.8</b>
<b>Solde budgétaire global</b>	<b>-3.1</b>	<b>-3.3</b>	<b>-8.1</b>	<b>-2.5</b>
<b>Financement</b>	<b>2.5</b>	<b>2.7</b>	<b>0.3</b>	<b>2.9</b>
Financement extérieur	1.4	1.5	0.8	1.1
- dont : avec programme	0.6	0.6	0.2	0.9
Financement intérieur net	1.1	1.2	-0.5	1.8
<b>Déficit de financement</b>	<b>0.6</b>	<b>0.6</b>	<b>7.8</b>	<b>0.5</b>
- dont : décaiss./augm. du FMI	0.1	0.1	0.2	0.5
<i>Pour mémoire : PIB nominal (milliards de FCFA)</i>	<i>6,983</i>	<i>6,561</i>	<i>6,561</i>	<i>6,561</i>

<sup>1</sup> Non compris compression des dépenses et nouvelle aide budgétaire.

première revue.) Pour combler l'écart, les autorités ont élaboré un «budget d'austérité» prévoyant une forte compression des dépenses. Sur cette base, à la demande des partenaires de développement, les services du FMI ont préparé en début 2015 une lettre d'évaluation.

**11. Même si l'on tient compte des nouvelles mesures, les recettes de 2015 devraient être inférieures de 3,2 % du PIB (révisé) par rapport aux projections de la première revue.**

Les autorités et les services du FMI ont convenu de mesures destinées à limiter la réduction de l'enveloppe de ressources, notamment une facturation normalisée pour réduire la fraude à la TVA, un recensement exhaustif des entreprises de taille moyenne pour élargir la base d'imposition, la création d'une nouvelle unité d'audit et de prévention de la fraude, des systèmes de suivi satellitaire et l'utilisation de scanners pour renforcer la collecte des recettes douanières et un recours accru aux bases de données intégrées des douanes et des services fiscaux (MPEF, §23, tableau 2). L'amélioration des recettes fiscales consécutive à ces mesures devrait être de 0,3 % du PIB en 2015, plus un gain supplémentaire de 0,2 % du PIB lié à l'impact assumé des événements politiques du quatrième trimestre de 2014.

**Tableau 3 du texte. Engagements d'aide budgétaire pour 2015**  
(milliards de FCFA)

	Décembre 2014	Nouveaux engagements <sup>1</sup>	Total 2e/3e revues
<b>Aide budgétaire</b>	<b>83.3</b>	<b>120.1</b>	<b>203.4</b>
Banque Mondiale	35.0	52.0	87.0
UE	11.6	46.4	58.0
BAD	16.0	19.1	35.1
Allemagne	1.5	2.6	4.1
Autres	19.2	0.0	19.2

<sup>1</sup> Engagements pris en décembre et depuis.

**12. Les partenaires de développement prévoient d'accroître et/ou d'accélérer leur aide budgétaire en 2015, ce qui ramènerait l'enveloppe globale à peine à son niveau moyen historique.** Pour des raisons liées aux cycles administratifs des bailleurs de fonds, l'aide budgétaire aurait diminué en 2015, mais de nouveaux engagements de la part des principaux bailleurs de fonds ont permis de rétablir les niveaux historiques (tableau 3 du texte). Les autorités recherchent toujours des concours additionnels, notamment pour financer les élections (MPEF, §22). L'augmentation demandée des ressources mises à disposition par le FMI équivaut à peu près aux engagements additionnels d'aide budgétaire de la BAD et à moins de la moitié des engagements additionnels de la Banque mondiale et de l'UE.

**13. La capacité d'absorption limitée du marché régional ainsi que le niveau élevé de la dette arrivant à échéance en 2015 restreignent les possibilités de nouveaux financements intérieurs.** En ce qui concerne le financement auprès des banques commerciales, compte tenu du montant élevé des paiements arrivant à échéance, il est supposé que le financement existant sera effectivement reconduit. Le financement non bancaire devrait être faible en 2015 dans la mesure où l'amortissement de certaines obligations d'entreprises publiques arrive à échéance. Environ 1,1 % du PIB déjà comptabilisé sur le compte unique du Trésor est en cours de rapatriement à la BCEAO à partir de divers comptes du système de compte unique du Trésor, les autorités visant à rapatrier la plus forte proportion possible sans pénaliser indûment les bilans des banques commerciales. Ces montants serviront à financer les dépenses ainsi qu'à réduire les instances de paiement intérieurs (engagement de dépenses en attente de paiement) qui ont augmenté l'année dernière à cause des difficultés de financement.

**14. La compression des dépenses touchera essentiellement l'investissement, mais des économies sont aussi réalisées sur les dépenses courantes.** Le gouvernement de transition a décidé de reporter la mise en œuvre d'une partie du relèvement de la masse salariale du secteur public en 2014, de réduire le programme de prévention de l'infection par Ébola maintenant que la crise est en cours de résorption et de contenir le coût des élections<sup>3</sup>. Pour éviter les effets les plus négatifs des réductions de dépenses, les autorités ont annoncé la mise en place d'un dispositif s'élevant à 0,4 % du PIB

	1ère revue	2e/3e revues	Différence	
			Milliards de FCFA	% du PIB
<b>Total (prêts nets non compris)</b>	<b>1924.7</b>	<b>1629.4</b>	<b>-295.3</b>	<b>-4.50</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>1023.9</b>	<b>965.7</b>	<b>-58.2</b>	<b>-0.89</b>
Traitements et salaires	469.2	456.7	-12.5	-0.19
Biens et services	139.7	110.1	-29.6	-0.45
Transferts	377.1	359.2	-17.9	-0.27
- dont : élections	0	25.0	25.0	0.38
- dont : SONABEL	27.3	27.3	0.0	0.00
- dont : SONABHY	4.3	0	-4.3	-0.07
Paiements d'intérêts	37.9	39.7	1.8	0.03
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>900.8</b>	<b>663.7</b>	<b>-237.1</b>	<b>-3.61</b>
Financées sur ressources intérieures	558.6	424.4	-134.2	-2.05
Financées sur ressources extérieures	342.2	239.3	-102.9	-1.57

pour assurer les dépenses d'éducation et de santé en faveur des jeunes et des femmes, dispositif financé par la suppression de tous les déplacements qui ne sont pas indispensables. Globalement, l'ajustement des dépenses porte sur 4,5 % du PIB par rapport à la première revue (tableau 4 du texte). Les engagements pris dans le cadre du programme devraient produire des économies additionnelles et une plus grande efficacité des dépenses, bien que cela ne soit pas quantifié. Ces engagements concernent en particulier des mesures pour contenir les dépenses salariales, l'automatisation de l'approbation des dépenses, la fixation de seuils minimaux pour les procédures de contrôle et une évaluation mensuelle de l'exécution du budget (MPEF, §25, §29). Afin de mieux répartir les rares ressources disponibles pour effectuer les dépenses d'investissement, les autorités s'emploient à mettre en place de nouveaux contrôles qui permettront d'identifier les grandes priorités dans ce domaine (MPEF, §24).

**15. En somme, le déficit (sur la base des engagements) traduit une orientation restrictive en 2015 par rapport à la période qui a précédé les chocs, mais relativement moins restrictive qu'en 2014.** Le déficit budgétaire sera limité à 2,5 % du PIB (sur la base des engagements), contre 1,8 % du PIB en 2014. Le déficit en base caisse augmentera (3,4 % du PIB) compte tenu de la résorption des instances de paiement (y compris les arriérés).

## B. Politique budgétaire pour le moyen terme

**16. L'effet des mesures prises en matière fiscale et de dépenses devrait se faire sentir surtout en 2016, conduisant à une remontée des recettes fiscales vers leurs tendances historiques récentes, malgré le faible dynamisme des productions d'or et de coton.** Cela devrait permettre une expansion des dépenses d'investissement qui corresponde davantage aux

<sup>3</sup> Le coût des élections est estimé à 61 milliards de francs CFA (0,9 % du PIB), dont 25 milliards sont inclus dans le budget. Les bailleurs de fonds ont promis un apport supplémentaire de 17 milliards de francs CFA, ce qui laisse un écart de financement de 19 milliards de francs CFA. Grâce à une série de promesses de dons qui n'ont pas encore été formalisées, le montant final (qui doit être couvert par un collectif budgétaire pendant l'été) sera vraisemblablement minime.

objectifs de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD). Le cadre du programme fixe des objectifs budgétaires compatibles avec les critères de convergence de l'UEMOA. Une mission du Département des finances publiques (FAD) prévue pour le début de l'automne dans le domaine de l'administration des recettes devrait formuler des recommandations additionnelles et les autorités demanderont une assistance technique en matière de politique fiscale. Un écart de financement de 0,9 % du PIB est à prévoir sur la base du niveau actuel des engagements de dons et de financements concessionnels. Si toutefois les partenaires de développement s'engageaient à rétablir le niveau historique de leur aide, cet écart de financement pourra être comblé. Dans le cas contraire, les autorités devront envisager de recourir à une combinaison de financement intérieur additionnel et d'ajustement des dépenses pour combler le gap de financement.

### C. Renforcer la transparence budgétaire et la gestion des finances publiques

**17. Le gouvernement de transition a pris des mesures immédiates pour améliorer la transparence dans l'exécution du budget et la gestion de la trésorerie.** En décembre, les autorités de transition et les services du FMI ont partagé leurs inquiétudes à propos du fait que le rationnement de la trésorerie ait été utilisé comme principal outil de gestion de trésorerie pendant le second semestre de 2014. Les instances de paiement (engagements de dépenses en attente de paiement) étaient de 1,7 % du PIB fin octobre 2014 et atteignaient 2,4 % du PIB à fin décembre, compte tenu de la situation de trésorerie difficile à la suite des événements politiques du quatrième trimestre. Le gouvernement de transition a commencé à rapatrier des fonds dans le compte unique du Trésor à partir de différents comptes afin de réduire les instances de paiement et les ramener à 1,1 % du PIB à fin février 2015, avec l'intention de les réduire davantage par la suite. En outre, le Conseil National de la Transition a adopté une loi de finances rétroactive pour 2014 afin d'autoriser l'augmentation de la masse salariale qui avait été effectuée sur toute l'année précédente : le gouvernement précédent avait présenté à deux reprises une loi de finances rectificative pour 2014 à l'ancienne Assemblée nationale, qui ne l'avait jamais adoptée.

**18. Les autorités de transition craignaient que les instances de paiement croissantes au second semestre 2014 ne masquent des arriérés intérieurs et ont demandé une mission d'assistance technique d'urgence du Département des finances publiques.** Il n'a pas été facile de déterminer quelle partie des instances de paiement était constituée d'arriérés de paiement, car ceux-ci n'avaient pas été enregistrés séparément. La mission d'assistance technique a estimé les arriérés de paiement à environ 0,9 % du PIB à fin 2014, mais une mission de suivi est nécessaire pour faire un bilan complet. Il n'y avait pas eu de problèmes d'enregistrement pendant les années précédentes; ils ne sont probablement apparus que vers la fin de l'année 2014 en raison des difficultés du Trésor. Environ un tiers des arriérés avait trait aux remboursements de TVA et sont apparus lorsque les sommes fixes allouées à cette fin n'ont plus suffi à répondre à l'augmentation des demandes de remboursement des compagnies minières. Les autorités réfléchissent à une révision du système de remboursement de la TVA au cours des

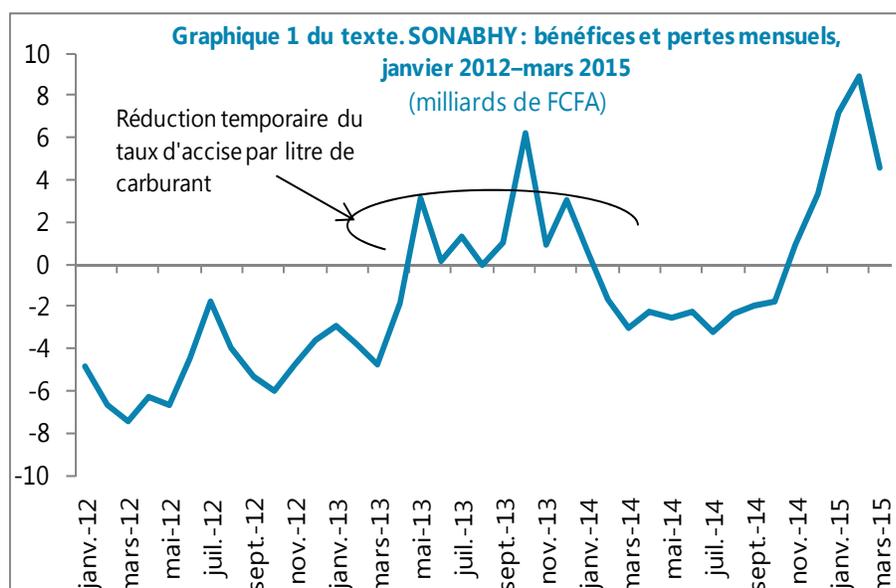
prochains mois, en s'appuyant sur les recommandations de la mission d'assistance technique.

**19. Les autorités suivent désormais les instances de paiement et les arriérés de plus près et bénéficieront d'une assistance technique supplémentaire pour renforcer les procédures.** Outre la mise en œuvre immédiate des recommandations pour contrer le risque d'accumulation additionnelle d'arriérés, les autorités ont adopté la recommandation des services du FMI de remplacer, pour le moment, l'objectif quantitatif indicatif actuel relatif à la non-accumulation d'arriérés intérieurs par deux repères structurels. Autrement dit, à partir de juin 2015, le Ministère de l'Économie et des Finances entamera un suivi trimestriel complet des paiements en cours et des arriérés potentiels. À partir du début de 2016, les rapports trimestriels seront audités une fois par an par le cabinet d'audit indépendant burkinabé (ASCE), la Cour des comptes et l'auditeur indépendant du gouvernement. Les autorités de transition restent préoccupées par les arriérés «informels» et ceux des administrations publiques, pour lesquels il n'existe pas d'ordonnancements, et elles ont aussi sollicité une assistance technique pour élaborer un moyen d'identifier et de suivre ces obligations et d'établir un plan de remboursement.

**20. Les autorités de transition renforcent aussi la gestion de trésorerie afin d'assurer une meilleure planification des besoins de trésorerie et d'améliorer le fonctionnement du compte unique du Trésor.** La mission d'assistance technique a formulé des recommandations pour améliorer les prévisions en matière de trésorerie ainsi que les instruments de gestion. En outre, les autorités s'efforcent d'améliorer le fonctionnement du compte unique du Trésor, qui englobe de nombreux comptes répartis entre différentes régions, notamment des dépôts d'environ 2,7 % du PIB auprès de banques commerciales et qui sont en cours de rapatriement (§17).

## D. Réduire les subventions aux entreprises publiques d'énergie

**21. Les économies exceptionnelles réalisées grâce à la chute des prix des carburants, après dépréciation du franc CFA par rapport au dollar américain, ont été en partie transmises aux consommateurs sous forme de baisse des prix à la pompe.** La chute des cours internationaux du pétrole, sur la période fin 2014-début 2015, a commencé à résorber une partie des pertes financières de la compagnie publique d'importation de pétrole



SONABHY accumulées en raison du niveau fixe des prix à la pompe et de la structure des coûts élevés de production. Cependant, la dépréciation du franc CFA par rapport au dollar américain au premier trimestre et deux légères baisses des prix à la pompe ont réduit les bénéfices mensuels prévus de la SONABHY (le tableau 1 du texte fait apparaître une partie de la réduction, mais ne contient pas de données portant sur un mois complet après la réduction des prix à la pompe). Les services du FMI ont prévenu les autorités que de nouvelles réductions des prix risqueraient d'engendrer de nouvelles pertes pour la SONABHY si l'évolution tendancielle du taux de change se poursuit et/ou l'évolution tendancielle des prix des carburants s'inversait. Les autorités se sont engagées à éviter de nouvelles réductions des prix à la pompe avant les élections (MPEF, §33). Les pertes accumulées par la SONABHY en 2014 n'ont pas été couvertes par le gouvernement, raison pour laquelle les bénéfices réalisés en 2014 et jusqu'à mars de cette année n'atteignent que 3,9 milliards de francs CFA.

**22. Si les tendances et les politiques actuelles ne changent pas, les recettes exceptionnelles prévues pour l'ensemble de l'année 2015 devraient, d'après l'analyse préliminaire des services du FMI, être partagées principalement entre la SONABHY et les consommateurs.** Par rapport aux prévisions pour 2015 de la première revue, les services du FMI prévoient désormais que la facture d'importations pétrolières devrait baisser de 89,6 milliards de francs CFA (tableau 5 du texte). Selon une analyse provisoire, la réduction des prix à la pompe fera bénéficier les consommateurs d'environ 40 % de ce gain, l'État retirant un faible bénéfice sous forme d'économies de subventions (neutralisée par la baisse des recettes de TVA), et le reste profitera à la SONABHY. La compagnie publique d'électricité, SONABEL, et les sociétés minières ont des contrats d'achat spéciaux pour lesquels aucune réduction de prix n'a été pratiquée à ce jour.

<b>Tableau 5 du texte. Gains exceptionnels sur les carburants des 2e/3e revues par rapport aux projections de la 1e revue</b> (milliards de FCFA)					
	Administration centrale	SONABHY	Consommateur au détail	Mines et SONABEL	Total
<b>A. Réduction de la facture d'importations</b>	<b>0.0</b>	<b>89.6</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>89.6</b>
B. Réduction des prix à la pompe des carburants	-16.3	-20.2	36.6	0.0	0.0
- dont : variation des recettes de TVA	-16.3	0.0	16.3	0.0	0.0
- dont : variation des bénéfices de SONABHY	0.0	-20.2	20.2	0.0	0.0
C. Réduction des subventions pour couvrir les pe	20.0	-20.0	0.0	0.0	0.0
<b>Changement total par rapport aux projections de la 1e revue (A+B+C)</b>	<b>3.7</b>	<b>49.4</b>	<b>36.6</b>	<b>0.0</b>	<b>89.6</b>

Source : estimations des services du FMI, sur la base des données de SONABHY.

**23. Compte tenu de l'incertitude de la situation, les services du FMI ont encouragé les autorités à surveiller de près la situation mensuelle de la SONABHY et, le cas échéant, à revoir les options de redistribution.** Si la SONABHY continue de réaliser des bénéfices, le gouvernement pourrait envisager d'opérer la redistribution sous la forme d'une hausse

temporaire du taux d'accise par litre de carburant et/ou une réduction des prix pour certains utilisateurs contractuels spéciaux. Les services du FMI n'ont pas milité pour une option particulière, mais ont vivement suggéré aux autorités de surveiller de près la situation et de réfléchir aux différentes options. Les autorités ont fait savoir qu'au cas où les bénéficiaires se maintiendraient, elles envisageraient sérieusement de relever le taux d'accise par litre de carburant.

**24. Les autorités et les services du FMI ont aussi évoqué la question des paiements et arriérés réciproques entre SONABEL, SONABHY et l'administration centrale, qui pèsent de plus en plus sur la transparence et l'efficacité du secteur de l'énergie au Burkina Faso** (encadré 1). SONABEL n'a pas bénéficié d'une réduction des prix facturés par SONABHY et continuent donc à enregistrer des pertes et à accumuler des arriérés à l'égard de SONABHY. Des audits récents de la situation financière des deux sociétés, qui faisaient partie des éléments de conditionnalité du programme, ont révélé des déficiences dans la structure sous-jacente des coûts, une réglementation des prix compliquée et inappropriée, un niveau d'endettement élevé et une situation de trésorerie serrée ainsi que des faiblesses dans les structures de gestion, autant d'éléments qui contribuent à alourdir la charge budgétaire pour l'État et à affaiblir l'investissement dans le secteur énergétique.

**25. En s'appuyant sur les audits, le gouvernement de transition propose d'inclure des réformes fondamentales dans la conditionnalité du programme afin de contribuer à résoudre ces problèmes à moyen terme.** Pour SONABHY comme pour SONABEL, des contrats-plans seront signés entre l'État et l'entité concernée (MPEF, §34-§35), sur le modèle de la compagnie publique d'eau, ONEA, qui donne satisfaction. Les contrats-plans s'appuieront sur les recommandations des audits ainsi que sur l'expertise des partenaires de développement, et auront trois objectifs principaux : régulariser les subventions financières résultant de la décision du gouvernement de ne pas ajuster les prix à la pompe, clarifier les liens financiers entre les deux sociétés, et améliorer la gestion et réduire les coûts sous-jacents. Les autorités ont aussi accepté de prendre des mesures plus immédiates. Par exemple, les transporteurs de SONABHY se font facturer les pertes de carburant pendant le transport. A ce jour, le tarif appliqué est celui qui est en vigueur au port d'arrivée (qui est nettement inférieur au prix auquel le carburant est vendu illégalement en route); mais à partir de fin juin, les pénalités seront tarifées aux prix de livraison (MPEF, §35).

### Encadré 1. Liens financiers dans le secteur de l'énergie

Au Burkina Faso, les tarifs d'électricité et les prix à la pompe des carburants sont fixés par l'État, avec des ajustements ponctuels lorsque les pertes deviennent trop élevées. Les tarifs d'électricité et les prix à la pompe des carburants n'ont pas changé depuis 2008 et 2012, respectivement. En raison de la structure de prix fixes et des coûts élevés d'exploitation, la SONABEL et la SONABHY enregistraient constamment des pertes d'exploitation, et comptaient sur les subventions de l'État, qui accorde trois principaux types de subventions : 1) les subventions à l'investissement, qui concernent la SONABEL, pour les projets d'infrastructure; 2) les subventions de marché, qui dépendent du volume des ventes de la SONABHY à la SONABEL et aux distributeurs de gaz butane, destinées à compenser la sous-facturation par rapport aux prix du marché; et 3) les subventions récurrentes, destinées à compenser les pertes d'exploitation des deux entités, qui sont versées ex post et de façon ponctuelle.

	SONABHY	Administration centrale	SONABEL
	(milliards de FCFA)		
Transferts nets aux entreprises d'État 2014	492	-24,122	23,630
<i>En pourcentage des dépenses publiques</i>	<i>0.03%</i>		<i>1.65%</i>
Subventions explicites	10,892	-34,522	23,630
Subventions récurrentes	0	0	0
Subventions de marché (pétrole et gaz)	10,892	-34,522	23,630
Investissement	s.o.		s.o.
Recettes publiques recouvrées	-10,400	10,400	
Impôt sur le revenu et autres	-4,500	4,500	s.o.
Dividendes	-5,900	5,900	s.o.

Sources : comptes financiers du gouvernement, documents des sociétés et procès-verbaux de réunions.

Ces dernières années, les transferts en faveur du secteur de l'énergie sont devenus une charge de plus en plus lourde. Comme cela a été noté lors de la première revue de l'accord FEC, les transferts nets ont atteint près de 10 % des dépenses publiques en 2013 (notamment pour combler les pertes des années précédentes). En 2014, l'État n'a pas versé de subventions récurrentes et a reporté le paiement de certaines subventions de marché. L'encours des obligations à l'égard des deux sociétés au titre des subventions atteignait ainsi environ 38 milliards de francs CFA fin 2014. Avec la détérioration de sa situation financière, la SONABEL a accumulé environ 42 milliards de francs CFA d'arriérés à l'égard de la SONABHY. En même temps, les découverts de la SONABHY auprès des banques commerciales atteignaient environ 93 milliards de francs CFA fin 2014, engendrant des frais élevés au titre des intérêts.

	SONABHY	Administration centrale	SONABEL
	(milliards de FCFA)		
Dettes internes au secteur énergétique, fin 2014	72,316	-41,871	-30,445
Factures de carburants et d'électricité	42,345	-3,900	-38,445
Subventions non versées	29,971	-37,971	8,000

Sources : comptes financiers du gouvernement, documents des sociétés et procès-verbaux de réunions.

## E. Stabilité du secteur financier

**26. D'après les indicateurs financiers, la situation des banques commerciales reste relativement solide** (tableau 6 du texte). Bien que le ratio fonds propres/actifs pondérés par les risques atteigne tout juste le minimum de 8 % requis par la réglementation de l'UEMOA et soit inférieur à la moyenne, il est tiré vers le bas par deux banques qui sont sous-capitalisées sans toutefois poser de risque social ou systémique. Les banques burkinabés ont la plus faible proportion de créances douteuses de l'UEMOA, mais elles ont aussi le deuxième taux de concentration le plus élevé, ce qui indique que le secteur est concentré autour d'un faible nombre de clients hautement solvables, dont beaucoup sont des entités entièrement ou partiellement détenues par l'État.

Tableau 6 du texte. Principaux indicateurs de stabilité financière						
	déc.-11	déc.-12	mars-13	déc.-13	mars-14	juin-14
<b>Burkina Faso</b>						
Fonds propres rég./actifs pondérés par les risques	10.4	9.3	10.1	7.3	8.1	8.0
Créances douteuses brutes/total des prêts	13.5	10.3	10.4	9.9	9.9	9.4
Cinq plus gros clients/capital	106.7	185.4	122.4	167.2	196.9	216.5
Actifs liquides/total des actifs	34.0	34.8	34.3	34.7	35.1	35.1
<b>UEMOA</b>						
Fonds propres rég./actifs pondérés par les risques	10.7	10.7	10.7	10.1	10.6	9.3
Créances douteuses brutes/total des prêts	15.9	16.0	17.0	15.4	16.4	15.7
Cinq plus gros clients/capital	105.1	106.9	99.5	97.8	109.6	130.1
Actifs liquides/total des actifs	33.6	32.5	31.9	32.2	30.2	31.2

## F. Autres thèmes de discussion

**27. Les autorités ont modifié le prix de référence et la formule de calcul des prix payés aux producteurs afin de donner au fonds de lissage de la filière coton une assise financière plus solide.** S'appuyant sur l'analyse effectuée dans le cadre d'un élément de conditionnalité du programme en 2014, l'association de la filière coton a modifié le prix de référence utilisé ainsi que la formule de calcul des prix payés aux producteurs afin de rendre le système moins procyclique (MPEF, §13). Cependant, le fonds de lissage sera d'ores et déjà déficitaire de 5 milliards de francs CFA cette année et il incombera aux sociétés d'égrenage d'apporter le financement nécessaire pour clôturer la campagne. Par la suite, les autorités étudieront les options à court terme sans conséquences budgétaires pour rembourser les sociétés d'égrenage. L'année prochaine, il conviendra de trouver une solution plus permanente pour recapitaliser le fonds de lissage.

**28. L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) relancera l'enquête sur le secteur informel nécessaire à l'actualisation de l'année de référence des comptes nationaux.** La définition d'une nouvelle année de référence ne devrait pas entraîner d'ajustements sensibles. L'INSD avait espéré réaliser une nouvelle enquête sur le secteur informel

à la fin de 2014, mais les événements politiques l'en ont empêché. L'Institut espère lancer cette enquête en 2015 et prévoit aussi de mettre au point la méthodologie d'une enquête spéciale sur les activités informelles d'extraction de l'or. Les autorités se sont engagées à publier, d'ici juin 2015, une nouvelle série de statistiques trimestrielles sur les comptes nationaux, en prix constants (MPEF, §36).

**29. Le projet de code minier soumis à l'Assemblée nationale en 2014 n'a jamais été adopté, mais a maintenant été présenté une nouvelle fois au Parlement de transition.** Les services du FMI ont été informés que les dispositions budgétaires d'origine ont été maintenues dans le projet, à l'exception d'une réduction de 10 points de pourcentage de l'impôt sur les sociétés, qui a été supprimée, ce qui rend le code moins généreux pour les compagnies minières. Avec ce changement, le projet de code actuel resterait généralement comparable à ceux des pays pairs de la sous-région et, après avoir été l'un des plus généreux pour les investisseurs, il se situerait à peu près dans la moyenne.

**30. L'examen annuel de la mise en œuvre de la SCADD est prévu pour la fin avril.** En raison du contexte sociopolitique difficile et des réductions de dépenses en 2014, environ 30 % seulement des mesures prévues ont été appliquées, contrairement aux années précédentes où le taux d'exécution avoisinait 60 %. Cependant, 23 des 50 indicateurs de résultat pour 2014 ont été observés. Parmi les domaines où des progrès ont été réalisés, on citera : l'amélioration de l'accès aux intrants, aux équipements et aux technologies agricoles, la mise en place de microfinancements pour les activités d'élevage et de production laitière, la création d'infrastructures pour l'hydroagriculture, l'augmentation de 90 MW de la production énergétique, la mise en œuvre d'un programme spécial de création d'emplois pour les femmes et les jeunes dans l'agriculture, les progrès dans le développement de l'assurance santé universelle et la distribution de déjeuners à l'école, ainsi que l'adoption de la loi anticorruption.

## RISQUES POUR LA VIABILITÉ DU PROGRAMME

**31. La sécurité et la stabilité politique dépendront de la capacité du gouvernement de transition à organiser les élections et le transfert de pouvoir dans des conditions pacifiques.** Le gouvernement de transition a été reconnu au niveau international et son projet d'organiser les élections en octobre jouit d'un large soutien. Cependant, la situation politique demeure la principale source de risques. Il y a eu des grèves à répétition, des revendications des syndicats qui réclament des hausses de salaires et une réduction des prix des carburants, ainsi que des dissensions au sein de l'armée et entre les partis politiques. La situation budgétaire tendue pose aussi des risques pour la transition. Cela dit, les parties prenantes ont toutes intérêt à soutenir le gouvernement de transition jusqu'aux élections et plusieurs problèmes sociopolitiques qui paraissaient graves à première vue ont été réglés rapidement et sans violence.

**32. Pour l'essentiel, le risque de chocs extérieurs reste inchangé, même si l'insécurité au niveau régional est de plus en plus préoccupante.** Le Burkina Faso est constamment exposé

aux risques pluviométriques et aux fluctuations des cours des produits de base, auxquels se sont ajoutés plus récemment les effets de l'épidémie d'Ébola au niveau régional. Sur le plan de la sécurité, les extrémistes intensifient leurs activités dans les pays voisins. Le Burkina Faso est considéré par beaucoup comme un facteur de modération dans la région, du fait notamment qu'il offre une niche de stabilité face à la menace terroriste, fait office de médiateur dans les conflits sécuritaires à l'extérieur du pays, fournit des ressources militaires et accueille les réfugiés. Les incertitudes politiques actuelles rendent le pays plus vulnérable.

## MODALITÉS DU PROGRAMME

**33. Les autorités ont sollicité une augmentation de 24,08 millions de DTS (40 % de la quote-part) des ressources mises à disposition au titre de l'accord FEC.** Cette augmentation servirait à couvrir les besoins de balance des paiements engendrés par l'évolution défavorable des cours des deux principaux produits d'exportation du pays (évolution atténuée en partie seulement par les effets positifs de la baisse des prix des produits pétroliers) ainsi que par les divers autres chocs déjà mentionnés. En l'absence de cette augmentation, une réduction supplémentaire des dépenses au-delà de ce qui est déjà programmé serait impérative. Le montant de l'augmentation demandée est modeste, en raison du faible montant de la quote-part du Burkina Faso et de l'encours des ressources déjà accordées. 60 % de ce montant (14,45 millions de DTS) seraient décaissés à l'achèvement des deuxième et troisième revues et le reste à l'achèvement de la quatrième revue. Avec cette augmentation étalée, l'achèvement des deuxième et troisième revues ouvrirait la voie au décaissement de 23,03 millions de DTS.

**34. Les autorités demandent aussi que le plafond de la dette extérieure non concessionnelle soit relevé de 50 milliards de francs CFA.** Cette augmentation porterait la limite à 200 milliards de francs CFA (soit 3 % du PIB). Bien que ce plafond ne soit pas indexé, les autorités ont déclaré que le financement serait utilisé pour le développement de l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement, les infrastructures d'éducation supérieure et un projet routier.

**35. Selon une nouvelle AVD du FMI et de la Banque mondiale, le risque de surendettement reste modéré (annexe 1).** Dans la nouvelle AVD, la détérioration des perspectives macroéconomiques est compensée par le resserrement budgétaire récent et l'appréciation du dollar américain; ces résultats sont donc à peu près les mêmes que ceux de l'AVD de 2014. L'inclusion de l'augmentation proposée et le relèvement du plafond de la dette non concessionnelle ne modifient pas ces résultats.

**36. Les autorités et les services du FMI ont convenu de proposer une modification du suivi de l'accumulation d'arriérés intérieurs dans le cadre du programme.** L'objectif indicatif d'un plafond continu égal à zéro sur l'accumulation d'arriérés intérieurs devrait être supprimé en faveur de deux repères structurels continus, exigeant un reporting trimestriel et des audits annuels des arriérés et instances de paiement. Les experts du Département des finances publiques estiment que le plafond de zéro arriéré de paiement n'est pas réaliste, de même qu'un

objectif continu, pour un suivi efficace. Les deux repères structurels proposés seront plus efficaces pour mettre en place un système permettant d'identifier et de réduire les arriérés de paiement (MPFP, §12).

**37. Un autre changement proposé concerne la portée du critère de réalisation relatif au financement intérieur net, suivant l'avis des experts du Département des finances publiques et du Département des statistiques.** Compte tenu des changements envisagés pour la couverture du compte unique du Trésor et étant donné que les comptes budgétaires ne couvrent actuellement que les dépenses et les recettes de l'administration centrale, les services du FMI et les autorités proposent, qu'à l'avenir, le critère de réalisation relatif au financement intérieur net soit limité au financement de l'administration centrale (mesuré par la position nette du Trésor vis-à-vis du système bancaire et des établissements non bancaires). Il est proposé de maintenir un objectif indicatif pour les «autres financements publics», dont le niveau est historiquement bas, mais qui a fortement augmenté en 2014 à la suite d'anomalies comptables, par exemple l'inclusion de plusieurs années d'intérêts accumulés à la Caisse nationale d'épargne au passif de l'État. Il est toutefois important de continuer à suivre les «autres financements publics», à la fois pour les besoins du programme et pour leur migration à terme vers les comptes budgétaires conformément au MSFP de 2001. Les changements proposés sont récapitulés dans le protocole d'accord technique.

## ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

**38. Les autorités de transition ont hérité d'une situation macroéconomique très difficile, à laquelle elles ont su faire face.** Pour remédier aux déséquilibres budgétaires et extérieurs prononcés résultant de la série de chocs subis par le pays, elles ont essentiellement procédé à des réductions de dépenses, en bénéficiant en outre d'une aide additionnelle des partenaires de développement. Les réductions de dépenses sont inévitablement procycliques et pèsent avant tout sur les dépenses d'investissement, mais il n'y a guère d'autres solutions de financement. Les autorités déploient des efforts soutenus pour réaliser des économies sur les dépenses courantes et rééquilibrer la composition des dépenses en faveur des dépenses sociales et des investissements prioritaires. En outre, elles s'efforcent d'utiliser de façon plus avisée les rares ressources disponibles pour les dépenses d'investissement en veillant à ce que les sommes dépensées contribuent autant que possible à la réalisation des objectifs économiques et sociaux.

**39. Il y a lieu de se féliciter tout particulièrement de la nouvelle détermination des autorités de transition à s'attaquer aux problèmes structurels existant de longue date.** Les grands engagements pris dans le cadre du programme sont les suivants : remédier aux problèmes de gestion des finances publiques, contenir la masse salariale, accroître les recettes au moyen de mesures stratégiques et administratives, et maîtriser les subventions accordées aux entreprises d'État. En ce qui concerne ce dernier point, les engagements du programme s'appuient sur les recommandations de l'audit et devraient largement contribuer à régulariser les relations financières et à réduire les coûts sous-jacents; le prochain gouvernement issu des

élections sera ainsi davantage à même d'assurer une meilleure récupération des coûts grâce à une plus grande souplesse des prix des carburants et à des tarifs d'électricité plus progressifs.

**40. Les autorités sont vivement encouragées à suivre de près les bénéfices mensuels de la SONABHY afin que les décisions sur la répartition des gains exceptionnels soient prises dans la transparence.** Les autorités se sont engagées à ne pas réduire davantage les prix à la pompe des carburants avant les élections. Les bénéfices modestes réalisés actuellement par la SONABHY offrent une certaine assurance contre le risque qu'une nouvelle appréciation du dollar américain et/ou une nouvelle hausse des cours internationaux du pétrole ne conduise de nouveau à une situation de déficit. Cependant, en fonction de l'évolution de la situation, ces bénéfices pourraient aussi être récupérés par le budget pour financer d'autres dépenses hautement prioritaires, telles que l'organisation des élections ou des programmes de création d'emplois.

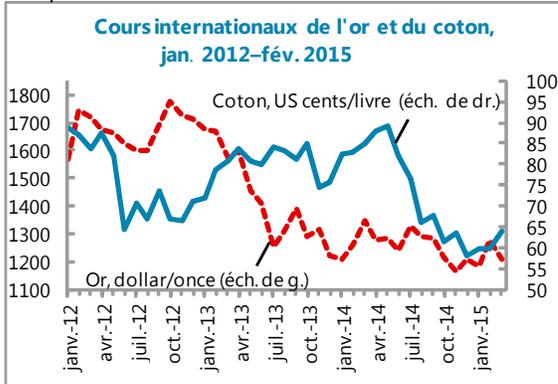
**41. Enfin, il y a lieu de saluer le souci immédiat des autorités d'assurer la transparence dans l'exécution du budget et d'améliorer la gestion de trésorerie.** Les efforts en cours pour réduire les instances de paiement, mieux identifier les arriérés et les régler, et améliorer les prévisions en matière de trésorerie contribueront à long terme à accroître l'efficacité des dépenses. Les services du FMI se félicitent des efforts déployés par les autorités pour finaliser un code minier qui concilie attractivité pour les investisseurs internationaux et nécessité d'assurer un partage adéquat des rentes afin que les ressources naturelles puissent contribuer au financement du développement et être investies dans l'avenir du pays. Les craintes actuelles des sociétés minières concernant leur sécurité physique et les prix des intrants sont légitimes, mais elles ne devraient pas influencer les discussions sur le régime fiscal.

**42. En somme, les autorités de transition ont accepté un programme de réformes robuste qui préserve la stabilité macroéconomique et placera le prochain gouvernement dans une bonne situation pour poursuivre le programme s'il en fait le choix.** Les personnalités désignées pour assurer la transition, s'appuyant sur leur vaste expérience technique, ont fait la preuve de leur capacité à mener les réformes et leur volonté de tenir compte des conseils du FMI. Les services du FMI encouragent les autorités de transition à continuer la tâche ardue de gérer la situation difficile à court terme, tout en engageant des réformes plus fondamentales pour améliorer la soutenabilité des finances publiques à moyen terme.

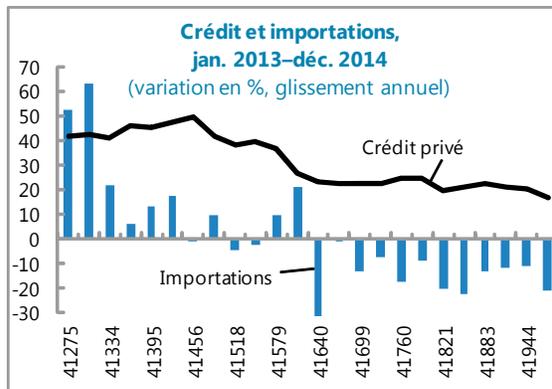
**1. Les services du FMI recommandent l'achèvement des deuxième et troisième revues et appuient la demande d'augmentation d'accès des autorités d'un montant de 24,08 millions de DTS au titre du programme.** La demande d'augmentation est justifiée pour éviter la nouvelle réduction des dépenses d'investissement/compression des importations qui serait nécessaire pour remédier aux déséquilibres budgétaire et extérieur, ce qui rendrait d'autant plus difficile la réalisation des objectifs de la SCADD et du programme soutenu par la FEC.

### Graphique 1. Burkina Faso : évolution récente de l'économie

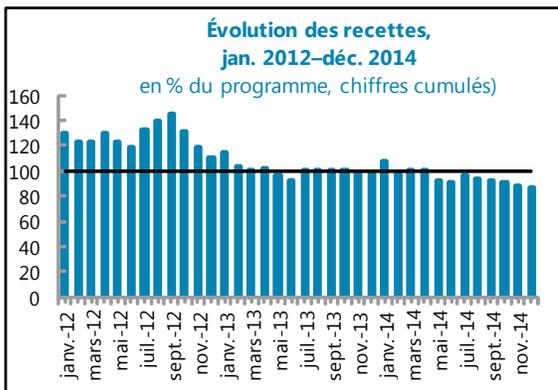
Les cours de l'or sont restés plus bas que les années précédentes et ceux du coton ont chuté en 2014.



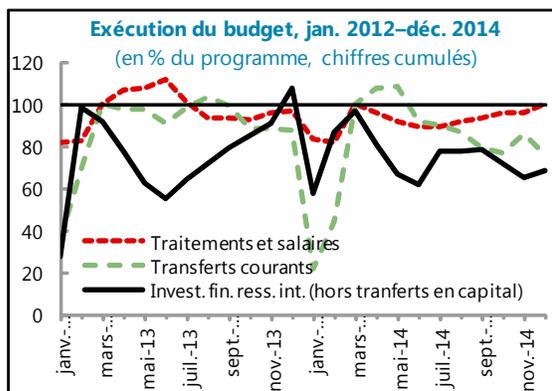
Le repli de l'activité économique s'est reflété dans une croissance plus lente du crédit privé et des importations



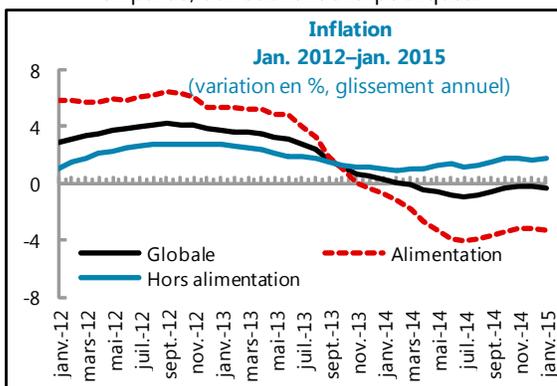
... et les recettes s'en sont nettement ressenties.



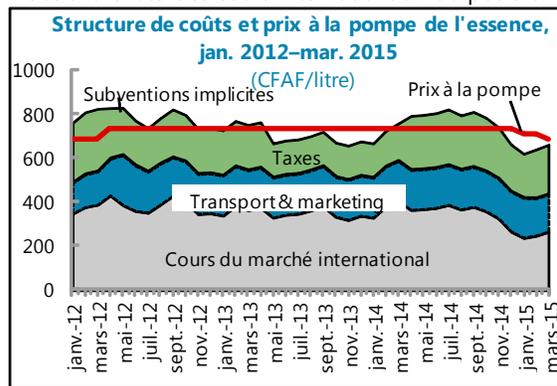
Les dépenses ont ainsi baissé, surtout les investissements financés sur ressources propres.



L'inflation a été négative pendant la majeure partie de 2014 grâce au bas niveau des prix alimentaires dû, en partie, aux subventions publiques.



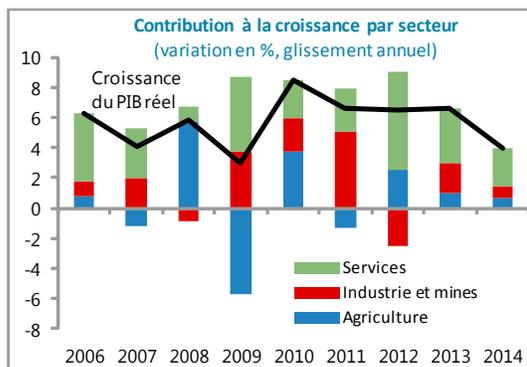
La dépréciation du FCFA et la réduction des prix à la pompe ont diminué l'impact des gains exceptionnels dus à la chute des cours internationaux du pétrole.



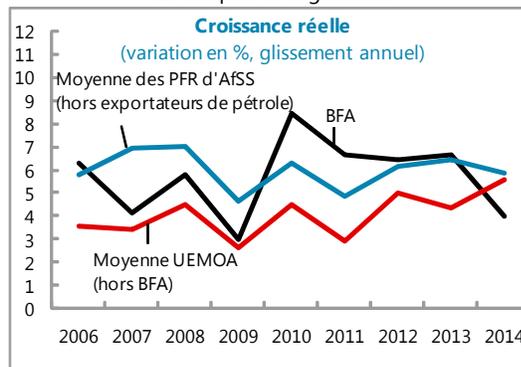
Sources : autorités burkinabés et calculs des services du FMI.

## Graphique 2. Burkina Faso : évolution des secteurs réel et extérieur, 2006–14

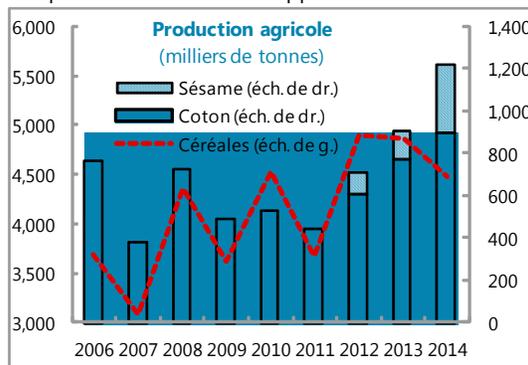
L'activité a ralenti dans tous les secteurs en 2014...



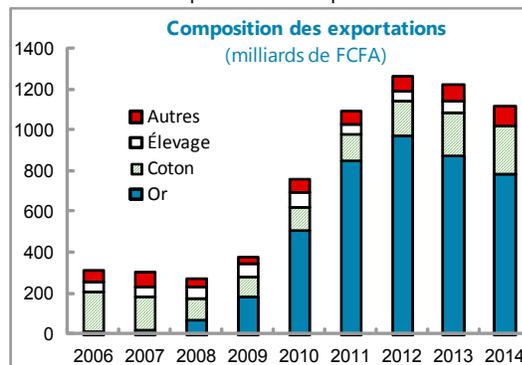
... d'où une croissance inférieure aux moyennes historiques et régionales.



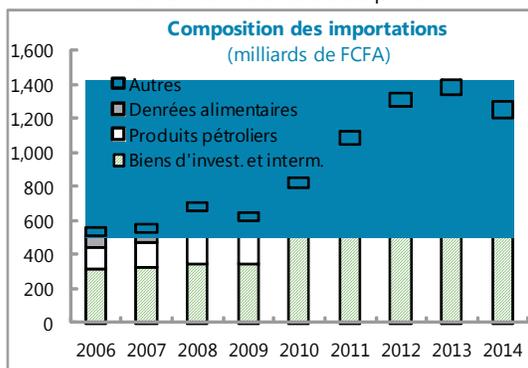
La production céréalière a baissé à cause de l'irrégularité des pluies. Les cultures de rapport sont restées robustes.



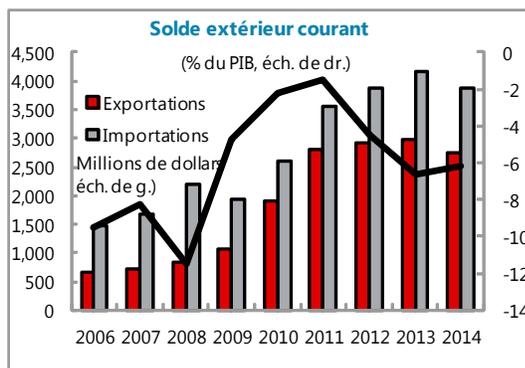
La baisse des cours internationaux de l'or et du coton a pesé sur les exportations.



Les importations ont diminué à cause de la baisse des investissements financés sur ressources propres et de la chute des cours du pétrole.



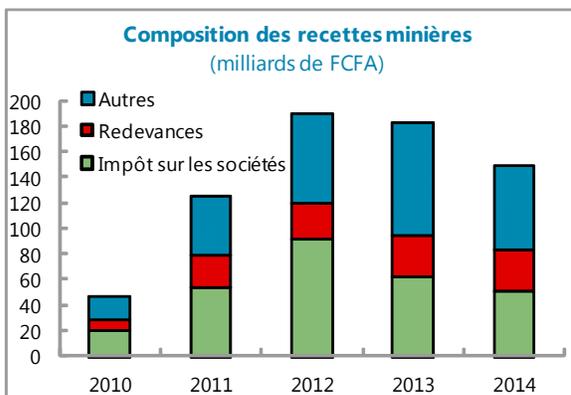
Par conséquent, le solde extérieur courant s'est amélioré en 2014.



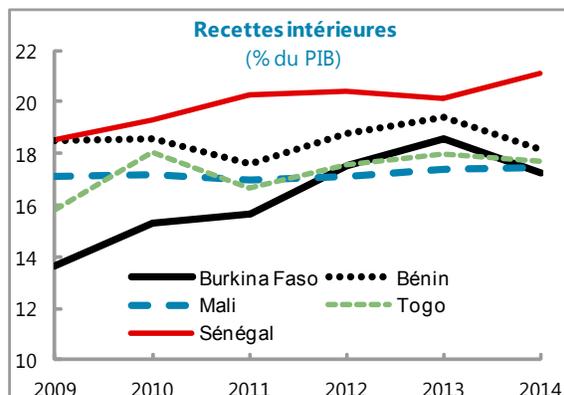
Sources : autorités burkinabés et calculs des services du FMI.

### Graphique 3. Burkina Faso : évolution de la situation budgétaire, 2009-14

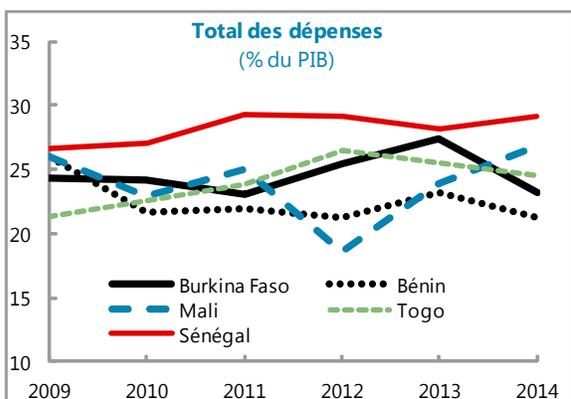
Les recettes ont chuté sous l'effet de chocs, comme le montre l'évolution des recettes minières, ...



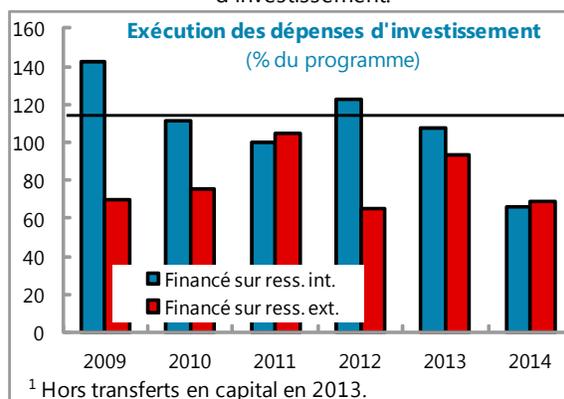
... ce qui a annulé les progrès accomplis par rapport aux pays pairs.



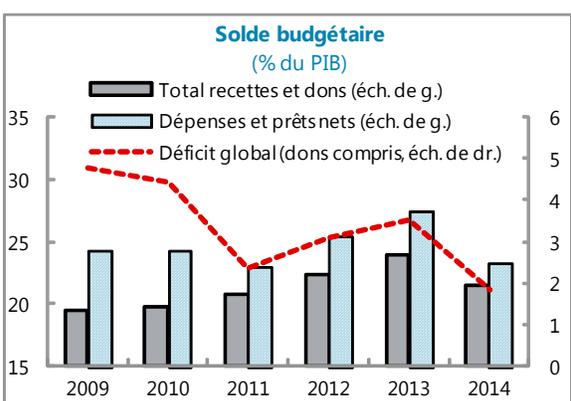
Cette baisse s'est répercutée sur les dépenses,...



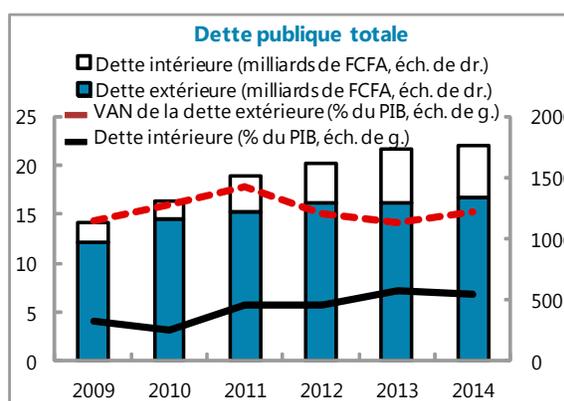
...dont la réduction a concerné surtout les dépenses d'investissement.



Le déficit budgétaire a été réduit de moitié.



Le niveau d'endettement est resté modéré, mais il est en hausse.



Sources : autorités burkinabés et calculs des services du FMI.

**Tableau 1. Burkina Faso : principaux indicateurs économiques et financiers, 2013–16**

	2013	2014		2015		2016
		1ère revue	Est.	1ère revue	Proj.	Proj.
	(variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)					
<b>PIB et prix</b>						
PIB à prix constants	6.6	6.7	4.0	6.8	5.0	6.0
Déflateur du PIB	-0.8	1.1	-1.6	1.9	1.3	1.9
Prix à la consommation (moyenne annuelle)	0.5	1.5	-0.3	2.0	0.7	1.8
Prix à la consommation (fin de période)	0.1	2.0	-0.1	2.0	1.6	1.8
<b>Monnaie et crédit</b>						
Avoirs intérieurs nets ( système bancaire) <sup>1</sup>	19.6	15.4	16.4	15.0	18.1	16.7
Crédit à l'État ( système bancaire) <sup>1</sup>	5.3	4.0	4.9	2.3	5.2	1.4
Crédit au secteur privé	26.3	15.1	16.5	16.4	15.1	16.8
Monnaie au sens large (M3 )	11.3	14.3	13.0	14.9	14.3	15.0
<b>Secteur extérieur</b>						
Exportations (f.à.b.; valeur en francs CFA)	-3.3	-0.9	-4.3	4.4	2.3	2.0
Importations (f.à.b.; valeur en francs CFA)	5.6	2.5	-9.2	3.4	10.9	5.0
Termes de l'échange	-13.7	-4.0	-4.6	1.2	-3.4	-3.3
Taux de change effectif réel	1.8	...	...	...	...	...
	(pourcentage du PIB, sauf indication contraire)					
<b>Finances de l'administration centrale</b>						
Recettes courantes	18.5	19.3	17.3	19.3	17.3	17.9
<i>dont</i> : recettes fiscales	16.5	17.3	15.2	17.2	15.7	16.1
Totale dépenses et prêts nets	27.4	27.8	23.2	27.7	24.8	25.6
<i>dont</i> : dépenses courantes	13.6	14.7	14.4	14.7	14.7	14.1
Solde budgétaire global, dons excl. (engagements)	-8.9	-8.4	-6.0	-8.4	-7.5	-7.7
Solde budgétaire global, dons incl. (engagements)	-3.5	-3.1	-1.8	-3.1	-2.5	-3.0
VAN de la dette extérieure	14.0	15.0	15.2	15.4	15.5	15.8
<i>Pour mémoire :</i>						
PIB nominal (milliards de FCFA)	6,026	6,413	6,171	6,983	6,561	7,085
FCFA/dollar (moyenne annuelle)	494	479	494	...	...	...
Euro/dollar (moyenne annuelle)	1.33	1.37	1.33	...	...	...
Cours de l'or (dollars/kg)	45,400	42,681	40,740	43,219	37,952	37,931
Cours du coton (dollars/tonne)	1,772	1,852	1,779	1,730	1,345	1,393
Cours au comptant du pétrole (dollars/tonne)	783	784	724	737	438	494

Sources : autorités burkinabés, et estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Pourcentage de la monnaie au sens large en début de période.

Tableau 2a. Burkina Faso : opérations consolidées de l'administration centrale, 2013–16

	2013	2014		2015	2015	2016
	Eff.	1 <sup>ère</sup> revue	Est.	1 <sup>ère</sup> revue	Proj.	Proj.
	(milliards de FCFA)					
<b>Total recettes et dons</b>	1441.7	1582.0	1321.1	1717.2	1462.8	1603.4
Total des recettes	1117.4	1238.3	1064.7	1347.1	1137.2	1270.4
Recettes fiscales <sup>1</sup>	992.6	1106.3	940.7	1203.1	1032.5	1142.4
<i>dont</i> : impôt sur les sociétés d'extraction d'or	49.4	70.2	50.0	75.1	51.1	53.0
Recettes non fiscales <sup>2</sup>	124.8	132.0	124.0	144.0	104.8	128.0
<i>Dont</i> : redevances sur l'or	33.6	41.4	32.0	44.4	31.7	32.9
Dons	324.4	343.7	256.4	370.1	325.6	333.0
Projet	205.2	216.8	157.5	244.4	181.6	198.4
Programme	119.1	126.9	98.9	125.7	143.9	134.6
<b>Dépenses et prêts nets<sup>3</sup></b>	1652.6	1779.7	1434.5	1934.7	1626.5	1812.9
Dépenses courantes	818.9	942.9	886.7	1023.9	965.7	1001.1
Traitements et salaires	355.5	441.4	437.3	469.2	456.7	488.8
Biens et services	118.6	118.4	102.4	139.7	110.1	116.2
Paiements d'intérêt	34.7	28.9	44.0	37.9	39.7	41.8
Intérieurs	21.9	16.9	29.3	17.8	24.0	24.7
Extérieurs	12.8	12.0	14.7	20.2	15.7	17.1
Transferts courants	310.1	354.2	303.0	377.1	359.2	354.2
Dépenses d'investissement	858.4	823.7	554.1	900.8	663.7	814.7
Financées sur ressources intérieures	592.7	509.5	338.4	558.6	424.4	510.1
Financées sur ressources extérieures	265.7	314.2	215.7	342.2	239.3	304.6
Prêts nets	-24.8	13.1	-6.2	10.0	-2.9	-2.9
<b>Solde global<sup>3</sup></b>	-210.8	-197.7	-113.4	-217.5	-163.7	-209.5
Ajustement base caisse	50.8	0.0	75.9	0.0	-60.0	0.0
<b>Solde global (base caisse)</b>	-160.0	-197.7	-37.5	-217.5	-223.7	-209.5
<b>Financement</b>	162.5	190.7	42.0	175.4	193.3	148.5
Financement extérieur	34.4	123.4	51.4	95.4	74.4	103.5
Tirages	60.5	150.7	82.2	139.7	117.2	141.7
Prêts projet	60.5	97.4	58.2	97.8	57.7	106.3
Prêts programmes	0.0	53.3	24.0	41.9	59.5	35.4
Amortissement (FMI non compris)	-26.0	-27.3	-30.8	-44.3	-42.7	-38.1
Financement intérieur	128.1	67.4	-9.4	80.0	118.9	45.0
Financement bancaire	92.4	77.9	-34.7	50.0	114.1	35.0
Banque centrale	75.8	55.3	-58.5	10.0	114.1	35.0
Banques commerciales	16.7	22.6	23.8	40.0	0.0	0.0
Financement non bancaire	35.7	-10.5	25.3	30.0	4.8	10.0
Erreurs et omissions	-2.5		-4.5			
<b>Déficit de financement</b>	0.0	7.0	0.0	42.1	30.3	61.0
<i>dont</i> : décaissements futurs du FMI	0.0	7.0	0.0	7.0	10.6	7.0
<i>dont</i> : augmentation potentielle FMI					19.7	
<i>Pour mémoire :</i>						
Recettes mines d'or	183.1	188.9	149.4	193.1	155.7	163.1
Solde global, hors recettes mines	-343.1	-386.7	-262.8	-410.5	-319.4	-372.6

<sup>1</sup> Les projections pour 2015 incluent les mesures suivantes : traçage satellitaire, scannage, factures normalisées, nouveaux seuils de règlement de la TVA par les sociétés.

<sup>2</sup> 2014 comprend plusieurs dépenses ponctuelles telles que des paiements élevés de dividendes et d'amendes.

<sup>3</sup> Base engagements.

Tableau 2b. Burkina Faso : Opérations consolidées de l'administration centrale, 2013–16

	2013		2014		2015		2016
	Eff.	1ère revue	Est.	1ère revue	Proj.	Proj.	
	(en pourcentage du PIB)						
<b>Total recettes et dons</b>	23.9	24.7	21.4	24.6	22.3	22.6	
Total des recettes	18.5	19.3	17.3	19.3	17.3	17.9	
Recettes fiscales	16.5	17.3	15.2	17.2	15.7	16.1	
<i>dont</i> : impôt sur les sociétés d'extraction d'or	0.8	1.1	0.8	1.1	0.8	0.7	
Recettes non fiscales <sup>1</sup>	2.1	2.1	2.0	2.1	1.6	1.8	
<i>dont</i> : redevances sur l'or	0.6	0.6	0.5	0.6	0.5	0.5	
Dons	5.4	5.4	4.2	5.3	5.0	4.7	
Projet	3.4	3.4	2.6	3.5	2.8	2.8	
Programme	2.0	2.0	1.6	1.8	2.2	1.9	
<b>Dépenses et prêts nets<sup>2</sup></b>	27.4	27.8	23.2	27.7	24.8	25.6	
Dépenses courantes	13.6	14.7	14.4	14.7	14.7	14.1	
Traitements et salaires	5.9	6.9	7.1	6.7	7.0	6.9	
Biens et services	2.0	1.8	1.7	2.0	1.7	1.6	
Paiements d'intérêt	0.6	0.5	0.7	0.5	0.6	0.6	
Intérieurs	0.4	0.3	0.5	0.3	0.4	0.3	
Extérieurs	0.2	0.2	0.2	0.3	0.2	0.2	
Transferts courants	5.1	5.5	4.9	5.4	5.5	5.0	
Dépenses d'investissement	14.2	12.8	9.0	12.9	10.1	11.5	
Financées sur ressources intérieures	9.8	7.9	5.5	8.0	6.5	7.2	
Financées sur ressources extérieures	4.4	4.9	3.5	4.9	3.6	4.3	
Prêts nets	-0.4	0.2	-0.1	0.1	0.0	0.0	
<b>Solde global<sup>2</sup></b>	-3.5	-3.1	-1.8	-3.1	-2.5	-3.0	
Ajustement base caisse	0.8		1.2	0.0	-0.9	0.0	
<b>Solde global, base caisse</b>	-2.7	-3.1	-0.6	-3.1	-3.4	-3.0	
<b>Financement</b>	2.7	3.0	0.7	2.5	2.9	2.1	
Financement extérieur	0.6	1.9	0.8	1.4	1.1	1.5	
Tirages	1.0	2.3	1.3	2.0	1.8	2.0	
Prêts projet	1.0	1.5	0.9	1.4	0.9	1.5	
Prêts programmes	0.0	0.8	0.4	0.6	0.9	0.5	
Amortissement (FMI non compris)	-0.4	-0.4	-0.5	-0.6	-0.7	-0.5	
Financement intérieur	2.1	1.1	-0.2	1.1	1.8	0.6	
Financement bancaire	1.5	1.2	-0.6	0.7	1.8	0.5	
Banque centrale	1.3	0.9	-0.9	0.1	1.7	0.5	
Banques commerciales	0.3	0.4	0.4	0.6	0.0	0.0	
Financement non bancaire	0.6	-0.2	0.4	0.4	0.1	0.1	
Erreurs et omissions	0.0	0.0	-0.1	0.0	0.0	0.0	
<b>Déficit de financement</b>	0.0	0.1	0.0	0.6	0.5	0.9	
<i>dont</i> : décaissements futurs du FMI	0.0	0.1	0.0	0.1	0.2	0.1	
<i>dont</i> : augmentation potentielle FMI					0.3		
<i>Pour mémoire :</i>							
Recettes mines d'or	3.0	2.9	2.4	2.8	2.4	2.3	
Solde global, hors recettes minières	-5.7	-6.0	-4.3	-5.9	-4.9	-5.3	
PIB nominal (milliards de FCFA)	6,026	6,413	6,171	6,983	6,561	7,085	

<sup>1</sup> 2014 comprend plusieurs dépenses ponctuelles telles que des paiements élevés de dividendes et d'amendes.

<sup>2</sup> Base engagements.

**Tableau 3. Burkina Faso : situation monétaire, 2013–16**

	2013	2014		2015		2016
		1ère revue	Est.	1ère revue	Proj.	Proj.
	(milliards de FCFA)					
<b>Actifs extérieurs nets</b>	534.9	512.7	468.4	509.7	386.0	344.2
BCEAO	45.2	22.9	-36.6	20.0	-118.9	-160.7
Avoirs	297.7	271.6	163.1	254.5	138.1	84.2
PASSIF	252.5	248.7	268.6	234.5	257.0	244.9
Banques commerciales	489.7	489.7	504.9	489.7	504.9	504.9
<b>Avoir intérieur nets</b>	1402.3	1701.4	1720.7	2033.8	2116.2	2533.2
Crédit intérieur net	1540.5	1839.6	1809.1	2171.9	2254.5	2626.6
Crédit net à l'État	44.2	122.0	139.0	172.0	253.1	288.1
Trésorerie	79.8	157.7	45.1	207.7	159.2	194.2
BCEAO	79.2	134.5	20.7	144.5	134.8	169.8
Banques commerciales	0.6	23.2	24.5	63.2	24.5	24.5
dont intérêts courus de la CNE <sup>1</sup>			35.9			
Autres, administration centrale	-35.7	-35.7	93.8	-35.7	93.8	93.8
Crédit à l'économie	1492.3	1717.6	1739.0	1999.9	2001.4	2338.5
Autres postes (net)	-138.1	-138.1	-88.4	-138.1	-138.4	-93.4
<b>Monnaie au sens large</b>	1937.2	2214.1	2189.1	2543.5	2502.2	2877.4
	(variation annuelle en %, sauf indication contraire)					
<i>Pour mémoire :</i>						
Avoirs extérieurs nets	-21.2	-4.2	-12.4	-0.6	-17.6	-10.8
Avoir intérieur nets <sup>2</sup>	19.6	15.4	16.4	15.0	18.1	16.7
Crédit net à l'État <sup>2</sup>	5.3	4.0	4.9	2.3	5.2	1.4
Crédit au secteur privé	26.3	15.1	16.5	16.4	15.1	16.8
Masse monétaire	11.3	14.3	13.0	14.9	14.3	15.0

Sources : autorités burkinabés; estimations et projections du FMI.

<sup>1</sup> Les intérêts courus pendant les années passées ont été comptabilisés en 2014 sur les comptes de la CNE.<sup>2</sup> Variation annuelle en pourcentage de la masse monétaire au sens large par rapport à douze mois plus tôt.

Tableau 4. Burkina Faso : Balance des paiements, 2013–16

	2013	2014		2015		2016
		1ère revue	Est.	1ère revue	Proj.	Proj.
	(milliards de FCFA)					
<b>Compte courant</b>	-398.4	-462.5	-378.9	-489.0	-500.6	-551.8
Balance commerciale	-197.8	-246.1	-119.8	-242.3	-234.8	-282.9
Exportations de biens	1234.5	1223.5	1180.8	1278.0	1207.7	1232.2
- dont : coton	217.0	236.4	237.1	236.7	227.2	225.3
or	872.7	827.9	782.6	864.8	821.7	820.4
Importations de biens	-1432.4	-1469.6	-1300.7	-1520.3	-1442.5	-1515.0
dont : pétrole	-450.7	-452.9	-433.2	-443.7	-354.1	-387.1
dont : denrées alimentaires	-129.7	-120.9	-114.0	-115.3	-144.5	-147.6
dont : investissement public	-610.3	-626.6	-436.0	-672.6	-524.9	-623.8
Services (net)	-401.7	-433.6	-436.8	-463.5	-502.0	-470.0
Revenu (net)	-33.9	-29.1	-30.8	-34.4	-40.0	-41.1
Transferts courants	235.1	246.3	208.6	251.3	276.2	242.1
dont : transferts officiels, net	157.7	167.3	129.6	170.7	178.6	162.0
<b>Compte de capital</b>	231.4	243.0	183.7	270.6	209.6	226.4
Dons projets	205.2	216.8	157.5	244.4	181.6	198.4
<b>Compte financier</b>	39.4	190.3	128.7	173.3	178.3	222.6
Investissements directs	78.3	84.4	80.2	81.9	109.5	130.1
Investissements de portefeuille	10.0	10.0	5.0	10.0	10.7	4.0
Autres Investissements	-48.9	95.9	43.4	81.4	58.0	88.5
Investissement à long terme	-53.9	90.9	38.4	76.4	53.0	83.5
Prêts projet	60.5	97.4	58.2	97.8	57.7	106.3
Prêts programmes	0.0	53.3	24.0	41.9	59.5	35.4
Amortissement des prêts publics (FMI non compris)	-27.5	-27.3	-30.8	-44.3	-42.7	-38.1
Autres, privés	-86.9	-32.5	-13.0	-18.9	-21.4	-20.0
Investissements à court terme	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
<b>Erreurs et omissions</b>	-16.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Balance globale</b>	-144.0	-29.2	-66.5	-45.1	-112.7	-102.8
<b>Financements</b>	144.0	22.2	66.5	2.9	82.3	41.8
Variation nette des avoirs extérieurs de la Banque centrale	188.7	22.2	81.7	2.9	82.3	41.8
dont : réserves officielles brutes	211.5	32.8	83.3	23.6	93.9	53.9
Financement net du FMI	1.0	-10.6	-1.6	-20.7	-11.6	-12.1
Décaissements	4.8	0.0	3.8	0.0	0.0	0.0
Remboursement (commission exclues)	-3.8	-10.6	-5.4	-20.7	-11.6	-12.1
Avoirs extérieurs nets des banques commerciales	-44.8	0.0	-15.2	0.0	0.0	0.0
<b>Déficit de financement</b>	0.0	7.0	0.0	42.1	30.3	61.0
dont : décaissements futurs du FMI	0.0	7.0	0.0	7.0	10.6	7.0
dont : augmentation potentielle FMI					19.7	
<b>Pour mémoire :</b>	(pourcentage du PIB)					
Déficit du compte courant	-6.6	-7.2	-6.1	-7.0	-7.6	-7.8
Réserves imputées (en pourcentage de la masse monétaire au sens large)	15.5	12.3	9.9	9.5	4.9	2.3
Réserves imputées (milliards de dollars)	0.6	1.6	0.4	0.2	0.2	0.1
PIB à prix courants (milliards de FCFA)	6,026	6,413	6,171	6,983	6,561	7,085

**Tableau 5. Burkina Faso : critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs,  
juin 2014–mars 2015**

(CFAF billion, cumulative from beginning of year; unless otherwise indicated)

(milliards de FCFA, cumulé depuis le début de l'année; sauf indication contraire)

	2014						2015				
	Juin		Sept. <sup>6</sup>			Déc.		Mars			
	Prog. ajust.	Eff.	Prog. ajust.	Eff.	Prog. ajust.	Eff.	Prog.	Est.			
<b>Critères de réalisation quantitatifs</b>											
Plafond <sup>1</sup> du financement intérieur net de l'État	84.4	65.2	Observé	66.3	68.7	Non observé	100.6	84.3	Observé	55.0	n.d.
Plafond du montant de nouvelle dette extérieure non concessionnelle contractée ou garantie par l'État 3, 4 <sup>2</sup>	150.0	83.2	Observé	150.0	83.2	Observé	150.0	121.2	Observé	150.0	n.d.
Accumulation d'arriérés extérieurs 3 <sup>3</sup>	0.0	0.0	Observé	0.0	0.0	Observé	0.0	0.0	Observé	0.0	n.d.
<b>Objectifs indicatifs</b>											
Plafond du déficit budgétaire global (dons compris)	148.0	66.8	Observé	157.3	103.2	Observé	155.5	113.4	Observé	79.4	n.d.
Recettes publiques : plancher	593.8	537.4	Non observé	884.3	820.8	Non observé	1238.3	1064.7	Non observé	276.8	n.d.
Plancher des dépenses sociales de lutte contre la pauvreté <sup>2</sup>	244.7	219.5	Non observé	367.1	371.2	Observé	489.5	445.3	Non observé	117.5	n.d.
Accumulation de nouveaux arriérés intérieurs	0.0	n.d.	n.d.	0.0	n.d.	n.d.	0.0	n.d.	n.d.	0.0	n.d.

Sources : autorités burkinabés; estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup>Comprend la rétrocession des décaissements prospectifs du FMI.

<sup>2</sup>Ne comprend pas les intérêts courus de l'année précédente sur le compte de la CNE en 2014 (conformément au MSFP 1986 et au PAT).

<sup>3</sup>À observer de manière continue.

<sup>4</sup>Le plafond n'est pas lié à des projets particuliers.

<sup>5</sup>90% du montant budgétisé.

<sup>6</sup>Objectif indicatif, sauf pour les critères de réalisation continus.

<b>Tableau 6. Burkina Faso : repères structurels pour les deuxième et troisième revues de l'accord FEC</b>		
<b>Mesures</b>	<b>Date</b>	<b>Situation</b>
Soumettre au Conseil des ministres un rapport contenant des recommandations pour améliorer la qualité des dépenses d'investissement	Sep. 14	Observé
Réaliser une étude visant à identifier les options pour renforcer et stabiliser les capacités financières d'intervention du fonds de lissage	Sep. 14	Observé
Faire adopter par le Conseil d'Administration un plan d'action pour la mise en œuvre de l'option choisie pour l'amélioration de la qualité des services financiers offerts par la SONAPOST (SONAPOST)	Déc. 14	Non observé
Mettre à jour le plan d'affaires de la SOFITEX, en prenant en compte toutes les nouvelles hypothèses et soumettre la mise à jour à l'approbation du Conseil d'administration	Déc. 14	Observé
Réaliser une étude sur la fiabilité des options de production et d'importation pour tenir compte des nouveaux développements dans le secteur de l'énergie au niveau national et sous régional	Déc. 14	Non observé
Mettre en œuvre un système de suivi satellitaire des marchandises en transit	Déc. 14	Mis en œuvre avec du retard
Démarrer le processus d'actualisation de l'année de base utilisée par l'INSD pour la production des comptes nationaux	Déc. 14	Observé
Réaliser un audit externe de la SONABHY et de la SONABEL, sous la supervision de l'autorité supérieure de contrôle d'état.	Nov. 14	Mis en œuvre avec du retard

**Tableau 7. Burkina Faso : calendrier des décaissements dans le cadre de l'accord FEC de 2014–16, avec l'augmentation proposée**

<b>Montant</b>	<b>Date de disponibilité</b>	<b>Conditions de décaissement<sup>1</sup></b>
2,55 millions de DTS	27 décembre 2013	Après approbation par le Conseil d'administration de l'accord FEC subséquent
2,55 millions de DTS	15 mai 2014	Respect des critères de réalisation pour fin décembre 2013 et achèvement de la première revue de l'accord
4,11 millions de DTS	1 décembre 2014	Respect des critères de réalisation pour fin juin 2014 et achèvement de la deuxième revue de l'accord
18,92 millions de DTS	15 mai 2015	Respect des critères de réalisation pour fin décembre 2014 et achèvement de la troisième revue de l'accord
14,10 millions de DTS	1 décembre 2015	Respect des critères de réalisation pour fin juin 2015 et achèvement de la quatrième revue de l'accord
4,47 millions de DTS	16 mai 2016	Respect des critères de réalisation pour fin décembre 2015 et achèvement de la cinquième revue de l'accord
4,47 millions de DTS	1 décembre 2016	Respect des critères de réalisation pour fin juin 2016 et achèvement de la sixième revue de l'accord

<sup>1</sup>Outre les conditions généralement applicables dans le cadre de la facilité élargie de crédit.

Tableau 8. Burkina Faso : indicateurs de la capacité de rembourser le FMI, 2013–2025

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
	Chiffres effectifs					Projections							
<b>Obligations envers le FMI sur la base des crédits existants et en prévision</b>													
(en millions de DTS)													
Principal	7.2	14.1	14.5	17.8	24.2	23.6	19.0	22.6	18.3	11.5	10.0	6.9	1.3
Commissions et intérêts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.2	0.2	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0
<b>Total obligations sur la base du crédit existant et prospectif</b>													
En millions de DTS	7.2	14.1	14.5	17.8	24.2	23.9	19.2	22.7	18.4	11.6	10.0	6.9	1.4
En milliards de FCFA	5.4	11.5	11.8	14.5	19.6	19.3	15.4	18.2	14.8	9.3	8.0	5.6	1.1
En pourcentage des recettes de l'État	0.5	1.0	0.9	1.0	1.3	1.1	0.8	0.9	0.7	0.4	0.3	0.2	0.0
En pourcentage des exportations de biens et de services	0.4	0.8	0.8	0.9	1.2	1.0	0.8	0.8	0.6	0.4	0.3	0.2	0.0
En pourcentage du service de la dette <sup>2</sup>	5.3	10.2	10.0	10.8	12.5	11.2	8.6	9.3	6.9	4.1	3.1	1.9	0.3
En pourcentage du PIB	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0
En pourcentage de la quote-part	11.9	23.4	24.0	29.6	40.1	39.7	32.0	37.8	30.5	19.3	16.6	11.5	2.2
<b>Encours des crédits du FMI</b>													
En millions de DTS	137.7	160.7	155.2	137.4	113.3	89.6	70.6	48.0	29.8	18.2	8.3	1.3	0.0
En milliards de FCFA	103.3	131.4	127.1	112.2	92.0	72.5	56.7	38.5	23.9	14.6	6.6	1.1	0.0
En pourcentage des recettes de l'État	9.7	11.6	10.0	7.9	5.9	4.2	3.0	1.9	1.1	0.6	0.3	0.0	0.0
En pourcentage des exportations de biens et de services	7.7	9.4	8.7	7.2	5.4	3.9	2.8	1.7	1.0	0.6	0.2	0.0	0.0
En pourcentage du service de la dette <sup>2</sup>	102.5	116.5	107.3	83.1	58.5	41.9	31.6	19.6	11.2	6.4	2.6	0.4	0.0
En pourcentage du PIB	1.7	2.0	1.8	1.5	1.1	0.8	0.6	0.4	0.2	0.1	0.0	0.0	0.0
En pourcentage de la quote-part	228.8	267.0	257.8	228.3	188.1	148.9	117.3	79.8	49.4	30.3	13.7	2.2	0.0
Utilisation nette des crédits du FMI (millions de DTS)													
Décaissements	5.1	37.1	8.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Remboursements et rachats	7.2	14.1	14.5	17.8	24.2	23.6	19.0	22.6	18.3	11.5	10.0	6.9	1.3
<i>Pour mémoire :</i>													
PIB nominal (milliards de FCFA)	6170.6	6561.1	7084.6	7699.4	8371.7	9102.6	9897.3	10758.0	11686.5	12685.1	13768.0	14932.9	16201.3
Exportations de biens et de services (milliards de FCFA)	1349.1	1391.7	1466.2	1560.6	1705.3	1872.4	2038.8	2227.5	2414.6	2484.9	2683.8	2865.4	3047.0
Recettes de l'État (milliards de FCFA)	1064.7	1137.2	1270.4	1425.0	1565.5	1720.4	1870.6	2033.3	2208.7	2359.4	2519.5	2665.5	2835.2
Service de la dette (milliards de FCFA) <sup>2,3</sup>	100.8	112.8	118.5	135.0	157.2	173.2	179.6	196.3	213.5	228.0	257.5	293.0	343.8
FCFA/DTS (moyenne sur la période)	750.0	817.9	819.0	816.3	812.2	808.6	802.5	802.5	802.5	802.5	802.5	802.5	802.5
Sources : estimations et projections des services du FMI.													
<sup>1</sup> Comprend l'augmentation proposée de l'accès.													
<sup>2</sup> Le total du service de la dette comprend les rachats et les remboursements au FMI.													
<sup>3</sup> Inclut la dette des entreprises publiques.													

## Appendice I. Lettre d'Intention

**MINISTRE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES**

-----

**SECRETARIAT GENERAL**

-----

**DIRECTION GENERALE  
DE LA COOPERATION**

N°2015\_\_\_\_\_/MEF/SG/DGCOOP/DSPF

**Le Ministre de l'Economie  
et des Finances**

**A**

**Madame Christine Lagarde,  
Directrice Générale du  
Fonds Monétaire International  
700 19th Street NW  
Washington, DC 20431 (USA)**

**OBJET :** Lettre d'intention de politiques  
économiques et financières

**Madame la Directrice Générale,**

Le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre des mesures prévues dans le programme économique triennal 2013-2016 appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) du Fonds Monétaire International (FMI). Aussi, le Gouvernement de Transition mis en place suite au soulèvement populaire des 30 et 31 octobre 2014 réaffirme sa ferme détermination à poursuivre la mise en œuvre des politiques économiques et financières saines et à organiser en octobre 2015, des élections libres et transparente.

Le Gouvernement de Transition maintiendra les efforts de consolidation des finances publiques et de renforcement de la politique sociale. Il poursuivra la mise en œuvre des réformes nécessaires à l'accélération du rythme de croissance et à la réduction de la pauvreté dans un contexte d'austérité budgétaire. Il est conscient que la mise en œuvre du programme en 2015 se déroulera dans un contexte particulier et difficile toujours marqué par les effets négatifs des chocs exogènes liés à la baisse des cours des principaux produits d'exportation (or et coton) et de la crise sociopolitique de fin 2014. En vue d'atténuer ces effets sur les couches vulnérables de la population le Gouvernement a, en dépit du contexte d'austérité budgétaire, adopté un programme socioéconomique d'urgence d'un coût global de vingt-cinq (25) milliards de francs CFA (0,4% du PIB) dont le financement sera assuré par une réduction des dépenses courantes et

une rationalisation modeste de la masse salariale. Ce programme met l'accent sur le soutien aux initiatives des jeunes et des femmes et le renforcement des infrastructures éducatives et sanitaires. Par ailleurs, il entend poursuivre des mesures à moyen terme en vue d'accroître la mobilisation des recettes budgétaires et de rationaliser les dépenses courantes. De même, il poursuivra les réformes relatives à l'amélioration du climat des affaires afin de rassurer davantage les investisseurs privés et d'accroître les flux financiers extérieurs susceptibles de consolider les bases de la croissance durable. En outre, il va poursuivre le processus d'apaisement du climat sociopolitique et maintenir les actions de veille sanitaire en particulier pour faire face à la maladie à virus Ebola et pour éradiquer la grippe aviaire.

Le mémorandum de politiques économiques et financières (MPEF) joint en annexe décrit la situation économique et financière qui a prévalu en 2014. Il présente également les politiques économiques et financières que le Gouvernement de transition du Burkina Faso compte mettre en œuvre en 2015 et établit les repères et les réformes pour le programme en 2015-16. Il vise en outre à expliquer les besoins de la balance des paiements du pays et les efforts de réforme pour préserver la stabilité macroéconomique et renforcer les bases d'une croissance durable et inclusive en ligne avec les objectifs de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD).

La performance sous le programme appuyé par la FEC montre un résultat satisfaisant. En effet, les critères de performance constitués du plafond du financement intérieur net, du plafond de nouveaux prêts non concessionnels contractés ou garantis par l'Etat et d'accumulation d'arriéré extérieur ont tous été observés à fin décembre 2014. Au niveau des repères indicatifs, excepté le déficit global base engagement, les deux autres cibles relatives au recouvrement des recettes et au niveau d'exécution des dépenses sociales de réduction de la pauvreté n'ont pas été atteintes.

Concernant les repères structurels, six (6) des huit (8) repères de l'année 2014 ont été réalisés. Les deux repères à réaliser par la SONAPOST et la SONABEL ont été reformulés et reprogrammés pour être atteints en début 2016.

Compte tenu de notre engagement à préserver la stabilité macroéconomique et sur la foi des politiques énoncées dans le MPEF ci-joint, nous demandons au FMI la conclusion des deuxième et troisième revues de l'accord au titre de la FEC. A cet effet, nous sollicitons le décaissement d'un montant de 4,11 millions de DTS et de 4,47 millions de DTS respectivement au titre des deuxième et troisième revues du programme. Afin de faciliter l'ajustement aux chocs exogènes susmentionnés et répondre aux besoins de financement supplémentaires considérables sans compromettre les objectifs de la stratégie nationale de développement, nous sollicitons d'une part une augmentation de l'accès au titre du programme appuyé par la FEC d'un montant équivalent à 24,08 millions de DTS, et d'autre part un décaissement immédiat de l'intégralité de cette augmentation pour permettre au Gouvernement de faire face aux besoins urgents. Par ailleurs, nous sollicitons pour le présent programme, une augmentation de la limite sur le critère de performance continu relatif à l'endettement non concessionnel de 150 milliards de FCFA à 200 milliards de FCFA et une modification de la définition du critère de performance concernant le financement intérieur net.

Le Gouvernement estime que les mesures énoncées dans le MPEF permettront d'atteindre les objectifs économiques et sociaux de son programme. Néanmoins, il reste déterminé à prendre toutes mesures supplémentaires qui s'imposeraient à cet effet, y compris pour rassurer que le programme soit entièrement financé. Le Gouvernement consultera le FMI sur l'adoption de ces

mesures, et avant toute révision des politiques énoncées dans le MPEF, conformément aux politiques du FMI en la matière. Il communiquera par ailleurs au FMI toutes informations relatives à la mise en œuvre des mesures convenues et à l'exécution du programme, comme prévu dans le Protocole d'accord technique révisé ci-joint, ou à la demande du FMI.

Le Gouvernement autorise le FMI à publier comme par le passé la présente lettre et les pièces qui y sont jointes, ainsi que le rapport établi par les services du FMI, une fois que le Conseil d'administration les aura approuvés.

Veuillez agréer, **Madame la Directrice Générale**, l'assurance de ma considération distinguée.

**Pièces jointes :**

- Mémoire de politiques économique et financière
- Protocole d'accord technique

/s/

Jean Gustave SANON

# Memorandum de Politiques Économique Et Financière 2015-2016

## INTRODUCTION

1. Le programme économique et financier 2014-2016 du Burkina Faso, soutenu par le Fonds Monétaire International (FMI) au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC), vise à préserver la stabilité macroéconomique et à consolider les bases d'une croissance soutenue et inclusive en conformité avec les objectifs de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD). Le présent mémorandum de politiques économique et financière (MPEF) présente les développements de l'activité économique à fin juin et fin décembre 2014. Par ailleurs, il fait le point sur les critères quantitatifs et les repères structurels aux mêmes dates et définit les principales orientations pour l'année 2015 et 2016.

## I. EVOLUTION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE EN 2014

2. La situation économique et financière du Burkina Faso en 2014 a été caractérisée par plusieurs chocs exogènes. Au rang de ces chocs figurent entre autres la pluviométrie peu satisfaisante, la baisse des cours du coton et de l'or (principaux produits d'exportation), l'impact de la crise Ebola dans la région, et l'appréciation du dollar vis-à-vis du FCFA. A cela s'ajoutent la crise sociopolitique à l'interne et l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 qui ont engendré un renouvellement profond de l'équipe dirigeante du pays. Toutefois, les effets négatifs de ces chocs sur l'activité économique ont été quelque peu atténués par la baisse des cours du pétrole.
3. Cette situation a eu pour conséquence de provoquer un attentisme au niveau des investisseurs et le report de plusieurs manifestations internationales conduisant à un important manque à gagner pour le secteur des services et par conséquent un ralentissement du rythme de la croissance. Le taux de croissance du PIB qui était projetée à 6,7% à fin-juin et révisée à 5,0% en octobre se situerait à 4,0% en décembre 2014 contre une estimation de 6,6% en 2013. La décélération de 2,6 points de croissance du PIB serait imputable au fléchissement de l'ensemble des secteurs et plus particulièrement du secteur tertiaire (hôtellerie et tourisme avec -1,4 points de pourcentage). Le secteur primaire n'a progressé que de 2,7% en lien avec la baisse de la production céréalière de 8,2% et des autres cultures vivrières (-22%) contrebalancée par la bonne tenue de l'agriculture de rente (+22%). Le secteur secondaire a enregistré une baisse de -4,5 points de pourcentage lié essentiellement au ralentissement de l'activité dans les branches « Bâtiments et travaux publics » et « industries manufacturières » affectée par les effets de la situation sociopolitique.
4. En ce qui concerne les prix à la consommation, le taux d'inflation en moyenne annuelle est ressorti à -0,3% à fin décembre 2014 contre 0,5% à fin décembre 2013. La baisse des cours mondiaux de produits alimentaires, la relative suffisance des stocks paysans, et les mesures Gouvernementales de lutte contre la vie chère (vente des céréales à prix social dans les zones déficitaires, contrôle des prix des produits de grande consommation, installation de boutiques témoins) ont contribué à contenir l'inflation.

5. Les importations seraient estimées en baisse de 9,1% sur un an, due principalement au recul des importations des biens d'équipement (-21,1%) et intermédiaires (-9,3%). Cette compression des importations reflète en réalité la forte compression des dépenses publiques ainsi que l'arrêt des nouveaux investissements dans le secteur minier. Quant aux exportations, elles s'inscriraient en baisse de 4,8% en 2014 par rapport à 2013 en raison de la chute des cours du coton et de l'or alors que la production d'or est restée inchangée. Cependant, les exportations de services connaîtraient un recul prononcé en raison de l'impact de la crise Ebola sur les services de tourisme et d'hôtellerie. En pourcentage du PIB nominal, le solde de la balance commerciale se situerait à -1,9% en 2014 (contre -3,3% en 2013), et le solde du compte courant passerait de -6,6% du PIB en 2013 à -6,1% en 2014.
6. L'évolution des agrégats monétaires en 2014 a été marquée par une contraction de 12,4% des avoirs extérieurs nets par rapport à l'année précédente sous l'effet de l'accentuation des paiements à l'extérieur, notamment des services et des revenus du capital en lien avec la forte participation des investisseurs étrangers dans les grandes entreprises nationales. Au cours de la même période, il a été enregistré un accroissement du crédit intérieur de 17,4% principalement sous l'effet du crédit au secteur privé qui s'est accru de 16,5%.
7. Sur le plan des finances publiques, l'occurrence simultanée de l'ensemble des chocs évoqués précédemment a fortement pesé sur l'activité et engendré, par conséquent, un impact très négatif sur le niveau de recouvrement des recettes liées aux importations de marchandises, au tourisme et au volume des marchés publics, entre autres. A fin décembre 2014, le recouvrement des recettes s'est effectué à hauteur de 86,0% des prévisions révisées, soit 17,3% du PIB, contre 18,5% à fin décembre 2013. En ce qui concerne les dons, à fin décembre 2014, ils ont été mobilisés à hauteur de 74,6% des prévisions. Comparés à l'année 2013, les dons enregistrent une baisse de 21,0%.
8. A fin décembre 2014, l'exécution de dépenses totales et prêts nets s'est situé à hauteur de 80,6% des prévisions. Les dépenses courantes en 2014 ont été exécutées à hauteur de 94,0% par rapport aux prévisions. Le principal élément de sous-exécution des dépenses concerne celles en capital financées sur ressources propres, qui ont été exécutées à hauteur de 66,4% des prévisions, soit 5,5% du PIB, contre 9,8% à fin décembre 2013. Une telle compression s'explique principalement par la nécessité d'équilibrer le solde budgétaire. Les dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures ont été exécutées à hauteur de 68,7% des prévisions.
9. Le déficit budgétaire global, base engagement, est ressorti à 1,8% du PIB à fin décembre 2014, contre une prévision de 3,1%. Quant au solde global base caisse, il est ressorti déficitaire de 0,6% du PIB. Ce déficit a été financé essentiellement par des apports extérieurs nets de 0,8% du PIB et intérieur net de -0,2%.

## II. PERFORMANCE SOUS LE PROGRAMME

10. Les critères de performance constitués du plafond du financement intérieur net, du plafond de nouveaux prêts non concessionnels contractés ou garantis par l'Etat et d'accumulation d'arriérés extérieurs ont tous été observés à fin juin 2014 et fin décembre 2014. Ainsi, le financement intérieur net est ressorti à 65,2 milliards de FCFA à fin juin et 84,3 milliards de FCFA à fin décembre 2014, pour des plafonds révisés respectifs de 84,4 milliards et 100,6 milliards de FCFA. Quant aux nouveaux emprunts non concessionnels, ils se sont chiffrés à 83,2 milliards de FCFA à fin juin et fin décembre 2014. Toutefois à fin février 2015 il était à

121,2 milliards de FCFA pour un plafond de 150,0 milliards de FCFA. Du reste, le Gouvernement n'a pas accumulé d'arriérés de paiement extérieur.

- 11.** En ce qui concerne les repères indicatifs, excepté le déficit global base engagement qui est ressorti à 66,8 milliards de FCFA pour un plafond à fin juin révisé de 148 milliards et à 113,4 milliards de FCFA pour un objectif révisé de 155,5 milliards, les deux autres cibles relatives au recouvrement des recettes et au niveau d'exécution des dépenses sociales de réduction de la pauvreté, n'ont pas été atteintes. Le recouvrement des recettes s'est chiffré à 537 milliards de FCFA pour un objectif révisé de 594 milliards à fin juin 2014 et à 1065 milliards de FCFA à fin-décembre pour un objectif de 1238 milliards de FCFA. Les dépenses sociales de réduction de la pauvreté ont été réalisées à hauteur de 3,6% du PIB pour un objectif à fin juin 2014 révisé de 3,9% et à hauteur de 7,2% du PIB pour un objectif à fin décembre 2014 de 7,9%.
- 12.** Des arriérés de paiement pour un montant équivalent à 0,9% du PIB ont été accumulés à fin décembre 2014, ce qui constitue une brèche du plafond zéro établi. Pour ce qui est du repère indicatif sur l'accumulation d'arriérés de paiement, une redéfinition du critère est proposée pour améliorer le suivi. Aussi, il a été convenu (i) la production suivant une fréquence trimestrielle d'un rapport de suivi des instances de paiements et (ii) la réalisation annuellement d'un audit desdits rapports trimestriels par l'ASCE.
- 13.** Concernant les mesures structurelles, les deux mesures structurelles dont l'échéance était fixée à fin septembre 2014 ont été réalisées. L'étude visant à identifier les options pour renforcer et stabiliser les capacités financières d'intervention du fonds de lissage a conclu à une nécessité de révision des paramètres de fonctionnement du fonds ainsi que sa recapitalisation en vue de renforcer ses capacités d'intervention. Quant au rapport sur l'amélioration de la qualité des dépenses d'investissement, il a été adopté par le Conseil des Ministres en sa séance du 1<sup>er</sup> octobre 2014 avec un plan d'actions pour sa mise en œuvre.
- 14.** La mesure attendue à fin novembre 2014 et relative à la réalisation d'un audit externe de la Société Nationale Burkinabè des Hydrocarbures (SONABHY) et de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) sous la supervision de l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat (ASCE) a été réalisée et le rapport déposé en décembre 2014 avec des nombreuses recommandations pour réduire les charges des deux sociétés.
- 15.** Sur les cinq mesures qui devaient être réalisées à fin décembre 2014, trois ont été réalisées dont deux à l'échéance. Il s'agit notamment de l'adoption d'un nouveau plan d'affaires par la Société des fibres et Textiles (SOFITEX) et l'initiation des travaux relatifs à l'actualisation de l'année de base dans les comptes nationaux. Pour le système de suivi satellitaire des marchandises en transit, il a été réalisé avec un retard et le lancement officiel a été effectué le 16 février 2015. Deux mesures ne sont pas réalisées. S'agissant de la mesure relative à l'adoption par le Conseil d'Administration de la SONAPOST d'un plan d'action pour l'amélioration de la qualité des services financiers offerts par l'entreprise, la non-réalisation de cette mesure est expliquée par les difficultés rencontrées dans la mobilisation des prestataires. Il est proposé de la remplacer avec une mesure plus efficace visant à l'amélioration de l'accès aux services bancaires. Concernant l'étude de la SONABEL sur la fiabilité des options de production et d'importation, il a été proposé de repousser l'échéance de cette mesure à mars 2016. L'étude devra prendre en compte le nouveau contrat-plan avec le Gouvernement.

### III- MISE EN ŒUVRE ET PERSPECTIVES DE LA STRATEGIE DE CROISSANCE ACCELEREE ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (SCADD)

16. Le Gouvernement a poursuivi au cours de l'année 2014 le processus de promotion des pôles de croissance. La mise en œuvre du projet pilote «Pôle de croissance de Bagré» s'est poursuivie avec l'approche partenariat public-privé. Par ailleurs, des assises nationales sur le « Pôle de croissance du Sahel » ont été réalisées en vue de permettre une meilleure préparation du projet.
17. Conformément aux dispositifs de suivi-évaluation de la SCADD, le Gouvernement burkinabè a procédé au cours de l'année 2014 à un bilan sur sa mise en œuvre à fin 2013, afin de mesurer les performances, dégager les contraintes et procéder à des ajustements éventuels pour les années ultérieures. Du rapport issu de cette évaluation, il ressort un niveau de réalisation des mesures de la matrice de performance à 66,7% et un taux d'atteinte des cibles à 58,7%.
18. Aux termes de cette évaluation, il ressort que des avancées importantes ont été enregistrées dans la réalisation de certains Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) tels que la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans, le taux de mortalité infantile, la proportion d'enfants d'un an vaccinés contre la rougeole et la disparité entre fille et garçon au cycle primaire. D'autres cibles telles que l'amélioration de la santé maternelle et l'accès à l'eau potable en milieu urbain pourraient être atteintes en 2015. Cependant, le Burkina Faso ne pourra pas réaliser en 2015 l'ensemble des OMD au regard de la lenteur des avancées obtenues au niveau des objectifs d'éducation primaire pour tous et d'environnement durable. L'évaluation a aussi identifié les facteurs qui menacent la durabilité des résultats enregistrés à savoir les crises sociales et politiques, les changements institutionnels fréquents liés à la formation des départements ministériels et la forte dépendance financière de plusieurs structures de mise en œuvre de la SCADD à l'égard des financements extérieurs.

### IV- POLITIQUE ECONOMIQUE POUR LA PERIODE 2015-2016

#### A. Cadre macroéconomique

19. L'activité économique enregistrerait une légère accélération de son rythme de croissance en 2015 avec une croissance du PIB réel qui se situerait à 5% soutenu par une légère amélioration dans tous les secteurs d'activités. La performance attendue en 2015 se fonde sur une hypothèse de transition politique apaisée, couplée d'une baisse en intensité de la crise Ebola dans la région. Sur le moyen terme, il est attendu une relance progressive de l'activité économique à partir de 2016 avec un taux d'environ 6,0%. Sous l'hypothèse d'une bonne pluviosité, de la poursuite des mesures gouvernementales de lutte contre la vie chère et d'une orientation favorable du prix du baril de pétrole, l'inflation devrait se situer en moyenne annuelle à 0,7% en 2015 et 1,8% en 2016.
20. Les transactions avec le reste du monde se traduiraient en 2015 par une détérioration du compte courant qui passerait à -7,6% du PIB en 2015. Cette évolution s'expliquerait principalement par un renchérissement des importations du fait de l'appréciation du dollar et une augmentation timide des exportations. Les exportations de coton devraient baisser de 4,2%, suite à une chute des cours internationaux, compensée partiellement par l'appréciation du dollar. La production d'or devrait connaître un recul de 4,0%, en raison de l'arrêt prochain de la production dans certaines mines. Les exportations en valeur d'or

devraient néanmoins augmenter de 5% en raison de l'appréciation du dollar. Pour l'année 2016, le compte courant devrait s'établir à -7,8% du PIB. Quant à la masse monétaire elle s'accroîtrait de 14,3%, à fin décembre 2015 par rapport à fin décembre 2014 malgré une diminution projetée de 17,6% des des avoirs extérieurs nets.

## Politique budgétaire

21. Le budget 2015 a été élaboré dans un contexte marqué par l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 qui a abouti à l'élaboration d'une charte de transition et à la mise en place d'un Gouvernement de transition. Au regard des chocs externes subit par le Burkina Faso et de leur impact sur les recettes de l'Etat, un budget d'austérité a dû être élaboré. Ainsi, les priorités qui avaient été définies dans le cadre de la préparation du budget 2015 avant l'insurrection populaire ont été revues pour tenir compte de la nouvelle mission assignée au Gouvernement de transition d'une part et du nouveau contexte socio-politique et économique difficile d'autre part. Aussi, le Gouvernement de transition, tout en poursuivant les actions de réduction de la pauvreté par l'accélération de la croissance et la création de richesse pour un développement inclusif, mettra d'avantage l'accent sur :
- **l'amélioration de la justice** à travers la mise en œuvre d'actions fortes visant à rétablir la confiance de la population à l'appareil judiciaire tel que les états généraux de la justice ;
  - **l'affirmation de la gouvernance** à travers la construction et la normalisation de nouvelles juridictions, de tribunaux et établissements pénitentiaires, l'humanisation des établissements pénitentiaires, le renforcement de l'appui aux structures de contrôle, la diffusion et la sensibilisation autour de la loi portant prévention et répression de la corruption au Burkina Faso. Aussi un accent particulier sera mis sur l'organisation des élections présidentielles et législatives pour laquelle un montant de 25 milliards de FCFA (0,4% du PIB) a été inscrit dans la loi de finances initiale 2015. Le coût total des élections est estimé à 54 milliards de FCFA (0,8% du PIB), dégageant un besoin de financement de 29 milliards de FCFA pour lequel des requêtes ont été adressées aux partenaires techniques et financiers. Le Gouvernement effectuera des réaménagements dans le budget 2015 pour assurer la couverture totale du budget des élections lorsqu'il aura une situation claire des contributions des partenaires ;
  - **la consolidation des acquis sociaux** à travers la poursuite du programme HIMO (haute-intensité de main d'œuvre), l'accroissement de la capacité de l'offre éducative, la mise en œuvre du plan de riposte aux épidémies dont la maladie à virus Ebola et
  - **le renforcement de la sécurité intérieure et de la défense nationale**
22. Dans la loi de finances gestion 2015, les ressources propres s'établissent à 17,3% du PIB et les dons programmes à 1,9% du PIB. Quant aux charges, elles se situent à 24,8% du PIB. Le déficit budgétaire global (base engagement) ressortirait à 2,5% du PIB. Ce déficit sera couvert aussi bien par des financements extérieurs (appuis budgétaires) qu'internes (emprunts obligataires et efforts d'accroissement des recettes propres). Plusieurs réformes et mesures d'accompagnement ont été identifiées dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat gestion 2015 et concernent aussi bien les recettes que la programmation et l'exécution les dépenses d'investissement.
23. D'importantes mesures ont été mise en place récemment et ont permis d'améliorer l'efficacité du recouvrement des recettes. Entre outre, l'interconnexion de la base de

## BURKINA FASO

données de la DGI et de la DGD (GERIF) a permis l'identification de plus de 250 cas de fraude. Les nouvelles mesures s'appuieront sur ces progrès et porteront entre autres sur: (i) la mise en place d'un dispositif performant de gestion et de suivi rigoureux des exonérations pour améliorer le recouvrement des recettes fiscales ; (ii) le renforcement du dispositif de contrôle des opérations dans le secteur minier par l'élaboration d'un protocole type d'installation de postes de douane sur les sites miniers ; (iii) le renforcement du dispositif de collecte de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) avec l'opérationnalisation de la facture normalisée ; (iv) le recensement exhaustif des moyennes entreprises pour assurer un meilleur suivi et un control efficace de la nouvelle stratification des entreprises en vue d'accroître le nombre de contribuables ; (v) le lancement du Système de Liaison Virtuelle pour les opérations d'Importation et d'Exportation (SYLVIE) pour assurer la transparence, la fiabilité et la célérité dans la production et la délivrance des documents nécessaires pour les opérations de dédouanement ; (vi) l'utilisation du Système satellitaire de suivi des véhicules en transit en vue d'un meilleur suivi des marchandises en transit sous douane ce qui permettra de redéployer au moins 120 agents qui effectuaient l'escorte physique antérieurement; (vii) la mise en service des scanners dans les bureaux de douane pour lutter plus efficacement contre les chargements frauduleux et les cachettes aménagées ; (viii) la création d'une direction des enquêtes et de renseignement en vue d'augmenter les contrôles de 10%.

24. En matière de programmation des dépenses d'investissement, il s'agira d'une part, dans la perspective d'une stabilisation du processus de programmation des dépenses d'investissement et d'une amélioration de la qualité des dépenses, d'élaborer un guide/manuel des procédures de programmation afin de formaliser le processus et d'optimiser le mode opératoire d'arbitrage des dépenses d'investissement, et d'autre part, de réintroduire les séances d'audition des ministères et institutions afin de disposer d'un programme d'investissement public plus réaliste.
25. D'importants progrès ont été faits dans le domaine de la gestion du circuit des dépenses publiques, notamment au niveau de délai de vérification qui a été ramené à 17 jours en décembre 2014 contre 35 jours en 2013 dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des procédures et des responsabilités des intervenants de la chaîne de la dépense publique. Il a été retenu de poursuivre ces réformes. Il s'agira entre autres : (i) de mettre en œuvre le plan d'action sur la dématérialisation des documents du circuit de la dépense publique ; (ii) de renforcer les activités du comité de suivi des dépenses des projets et programmes de développement pour une meilleure exécution des dépenses d'investissement ; (iii) de mettre en place un comité sectoriel de suivi de l'exécution de la dépense publique pour une revue mensuelle de l'exécution budgétaire ; (iv) d'alléger le contrôle à priori en privilégiant les factures jusqu'à un certain seuil ; (v) de responsabiliser davantage les coordonnateurs de projets et programmes pour l'exécution des fonds débloqués à travers une délégation de signature.

### Politique de la dette

26. Le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre de la politique d'endettement adoptée en 2008 et l'actualisation de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme. Dans cette perspective, la stratégie actuelle qui privilégie le recours aux ressources hautement concessionnelles pour le financement des besoins de son économie sera maintenue. En outre, les financements extérieurs libellés en Euro seront privilégiés au regard du risque de change peu élevé qu'ils présentent. Aussi, par sa participation au marché financier régional, le Gouvernement entend diversifier ses sources de financement, réduire sa dépendance vis-à-vis des financements extérieurs tout en contribuant au développement du marché financier.

- 27.** Le besoin de financement en 2015 a été estimé à 2,9% du PIB. Ce montant devrait respecter la répartition suivante: 1,1% du PIB pour le financement extérieur net ; et 1,8% du PIB pour le financement intérieur net, incluant l'utilisation des montants regroupés dans le compte unique du Trésor. Cette situation fait ressortir un gap de financement de 0,5% du PIB. L'approbation de la deuxième et troisième revues du programme FEC engendrerait des décaissements de 8.58 millions de DTS et celle de la quatrième revue ultérieurement en 2015, 4,47 millions de DTS. Pour combler le gap de financement restant, le Gouvernement demande une augmentation d'accès du programme FEC d'un montant de 24,08 millions de DTS. Pour 2016, un écart de financement est estimé à 54 milliards de FCFA (0,9 pour cent du PIB). Le gouvernement cherchera de nouveaux financements extérieurs concessionnels pour combler cet écart, et est prêt à ajuster ses politiques conformément aux besoins pour assurer que son budget 2016 soit entièrement financé.
- 28.** Aussi, pour le présent programme, le Gouvernement propose d'augmenter le plafond des financements non-concessionnels de 150,00 milliards de FCFA à 200 milliards pour le financement de projets dans le domaine des infrastructures routières, hydro agricoles et marchandes qui ont été déjà identifiés à cet effet. Il s'agit du Projet d'approvisionnement en eau potable de la ville de Ouagadougou à partir du barrage de Ziga, du projet cité Universitaire de Bobo, du Projet de bitumage de la route Guiba-Garango et du Projet d'Assainissement des Quartiers Périphériques de Ouagadougou.

## **V- AUTRES REFORMES STRUCTURELLES POUR 2015 ET 2016**

### **Reformes en matière de finances publiques**

- 29. La réforme de la gestion salariale et administrative du personnel de l'Etat** à travers, entre autres : (i) la redynamisation du système de redéploiement du personnel des zones de forte concentration de travailleurs vers les zones déficitaires à l'effet de réduire sensiblement les besoins en effectifs additionnels ; (ii) la mise en œuvre courant 2015 d'une opération billettage pour l'ensemble des agents publics de l'Etat aux fins de contrôle des effectifs et de l'assainissement des éléments de rémunération pour renforcer l'opération biométrique de 2012 qui a permis d'identifier 1 235 agents en situation irrégulière dont les salaires ont été arrêtés à compter de janvier 2014 ; (iii) l'adoption d'un texte pour rendre obligatoire la mention de l'identité et du matricule dans les actes de nomination pour permettre la mise à jour automatique de la situation salariale des responsables entrant et sortant.
- 30.** La réforme de la gestion de la dette publique qui sera orientée autour des quatre axes suivants: (i) émission de la dette intérieure, prévision des flux de trésorerie et gestion de soldes de trésor ; (ii) arrangements institutionnels, y compris la coordination de passation de marchés de la dette externe et l'audit externe et interne ; (iii) stratégie de gestion de la dette et de gestion de risques, y compris l'émission de garanties ; et (iv) gestion du risque opérationnel. Une étude est en cours dont les conclusions feront l'objet d'un plan d'actions.

### **Reformes dans le secteur minier**

- 31.** Suite au retrait du projet de code minier, des échanges sur les points de désaccord se sont poursuivis entre le Gouvernement et les différents acteurs du secteur minier. Ces échanges ont abouti à un projet de code consensuel adopté en Conseil des Ministres et qui intègre la plupart des préoccupations des Partenaires Techniques et Financiers. Ce projet a été adopté

par le Gouvernement le 18 février 2015 et transmis au Conseil National de la Transition (CNT) le 23 février 2015.

- 32.** En vue de créer un environnement propice pour mieux encadrer l'exercice de l'activité minière artisanale et de générer plus de recettes pour le pays, il est prévu un certain nombre de mesures. Il s'agit notamment de : (i) rendre opérationnel l'Agence Nationale d'Encadrement de l'Exploitation Minière Artisanale et Semi-mécanisée; (ii) réviser l'arrêté interministériel du 3 février 2009, portant conditions d'agrément et cahier de charges pour l'achat, la vente et l'exportation de l'or au Burkina Faso surtout en ce qui concerne les taxes et redevances ; (iii) relire la loi portant répression de la fraude en matière de commercialisation d'or afin de rendre plus opérationnelle la Brigade Nationale Anti-fraude de l'Or ; (iv) créer l'Office Nationale de Sécurisation des Sites Miniers ; (v) renforcer les capacités opérationnelles de la Direction des Exploitations Minières Artisanales et semi-mécanisées pour lui permettre de mieux suivre l'activité d'exploitation artisanale ; et (v) développer une méthodologie et un plan d'action pour une étude approfondie sur le secteur de l'orpaillage, afin de permettre une meilleure appréciation de l'importance de ce secteur pour l'économie Burkinabé..

### **Reformes dans le secteur de l'Energie**

- 33.** Le secteur de l'énergie au Burkina continue de connaître des difficultés. L'approvisionnement insuffisant d'électricité est une des contraintes majeures pour la croissance, et la situation financière de la société nationale des hydrocarbures (SONABHY) et de la société nationale de l'électricité (SONABEL) reste tendue après des années de moins-values. La performance financière de la SONABHY s'est améliorée à la fin de l'année 2014 grâce à la baisse des cours des produits pétroliers sur le marché international, occasionnant des plus-values. Cette tendance a été maintenue jusqu'en février 2015, confortant ainsi la situation financière et la trésorerie de la SONABHY. Toutefois, la dépréciation du franc CFA et les baisses du prix à la pompe opérées en janvier et février 2015 par le Gouvernement suite à la pression des syndicats ont amoindri les plus-values. Dans ce contexte, le Gouvernement s'est engagé à ne plus baisser le prix du carburant à la pompe avant les élections en Octobre.
- 34.** En vue de l'atteinte des objectifs de renforcement des infrastructures du service public de l'électricité et d'amélioration de la qualité du service à la clientèle, un contrat plan entre l'Etat et la SONABEL sera élaboré sur la période 2015-2019 pour fixer les modalités de coopération et d'accompagnement des efforts de de la SONABEL par l'Etat. Ceci devrait permettre à la SONABEL entre autre d'optimiser ses charges de consommation de combustibles et d'améliorer son équilibre financier par la maîtrise des charges, de régulariser ses relations financières avec l'Etat, d'améliorer ses performances techniques de distribution et de gestion de la clientèle, d'améliorer la continuité et la qualité de la fourniture. Au niveau des investissements, la SONABEL a tablé sur la diversification des sources de production, en poursuivant la réalisation de nouvelles centrales thermiques et solaires et des interconnexions avec les pays voisins. Sur la période 2015-2016, les principaux investissements concerneront: (i) l'augmentation de la capacité de production thermique ; (ii) la réalisation des interconnexions dont celle avec le Ghana, qui devrait être mise en place en 2017; (iii) le développement des énergies renouvelables; (iv) le développement de la production indépendante d'électricité et (v) l'amélioration de l'accès à l'électricité. Aussi, dans le cadre de l'amélioration de sa situation financière et sur la base des recommandations de l'audit des charges, la SONABEL a élaboré un programme d'optimisation de ses charges sur la période 2015-2017. Une étude sur la grille tarifaire est envisagée en vue de prendre en compte certains paramètres dégagés dans les conclusions de l'audit.

35. En vue de réduire les charges de la SONABHY et d'assainir sa situation financière, le Gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre les recommandations fortes issues de l'audit des charges réalisé en 2014. Aussi, un contrat plan sera élaboré pour définir les conditions de coopération entre la SONABHY et l'Etat dans le cadre de son plan d'investissement pour augmenter ses capacités de stockage et d'embouteillage du gaz butane afin de palier aux pénuries. Ainsi, d'importantes mesures seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions de l'audit des charges réalisé en décembre 2014. Il s'agit notamment de l'assainissement du secteur des transports. Afin de décourager la fraude au niveau des transporteurs il est envisagé de prendre un texte pour pénaliser les coulages transport des hydrocarbures. A cet effet, il est prévu de facturer les transporteurs au prix du marché tout coulage transport.

#### **Reformes pour améliorer le suivi macroéconomique.**

36. Plusieurs reformes sont envisagées pour améliorer le suivi macroéconomique afin de mieux analyser les tendances structurelles, c'est-à-dire les secteurs les plus efficaces pour promouvoir la croissance et la création des emplois. Pour cet objectif, l'Institut National de Statistiques et de la Démographie envisage de publier, dès juin 2015, les comptes trimestriels optique production à prix constant. En outre, les travaux de mise à jour de l'année de base des comptes nationaux devraient se poursuivre avec la réalisation de l'enquête nationale sur le secteur informel et des autres études spécifiques.

## **VI- MODALITES DU PROGRAMME**

37. Le Gouvernement a l'intention de prendre toutes les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs et les critères, tels que présentés dans les tableaux 1 et 2 du présent mémorandum. Le programme sera examiné conformément au protocole d'accord technique, qui définit les critères de performance quantitatifs et les exigences en matière de communication des données aux services du FMI. Les quatrième, cinquième et sixième revues du programme devrait avoir lieu le 1<sup>er</sup> décembre, 2015 ou après, le 16 mai, 2016 et le 1 décembre, 2016 respectivement.

<b>Table 1. Burkina Faso: Quantitative Performance Criteria and Indicative Targets for ECF Arrangement, June 2015-June 2016</b>					
(CFAF billions, cumulative from beginning of year; unless otherwise indicated)					
	2015			2016	
	Jun.	Sept. <sup>6</sup>	Dec.	Mar. <sup>6</sup>	Jun.
	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
<b>Quantitative Performance Criteria</b>					
Ceiling on net domestic financing of central government <sup>1</sup>	97.3	150.7	149.2	56.3	96.0
Ceiling on the amount of new nonconcessional external debt contracted or guaranteed by government <sup>2,3</sup>	200	200	200	200	200
Accumulation of external arrears <sup>2</sup>	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Indicative targets</b>					
Ceiling on domestic financing outside central government <sup>4</sup>	14	22	29	15	22
Ceiling on the overall fiscal deficit including grants	110.7	179.5	163.7	82.4	164.8
Floor on Government revenue	556	800	1137	268	585
Floor on Poverty-reducing social expenditures <sup>5</sup>	218	327	436	118	237
Sources: Burkinabè authorities; and IMF staff estimates and projections.					
<sup>1</sup> Defined in the TMU, and including on-lending of prospective IMF disbursements.					
<sup>2</sup> To be observed continuously.					
<sup>3</sup> The limit is not tied to specific projects.					
<sup>4</sup> Defined in the TMU.					
<sup>5</sup> 90 percent of budget amount.					
<sup>6</sup> Indicative Target, except for continuous performance criteria.					

Tableau 2. Repères structurelles de fin juin 2015 à fin mars 2016

Mesure	Raison	Date de fin d'exécution
Signer un contrat plan entre l'État et la SONABEL afin de renforcer l'efficacité de cette dernière et de lui fournir une base de développement à moyen terme stable. <b>(SONABEL)</b>	Améliorer le contrôle des passifs conditionnels de l'Etat et assurer la viabilité des entreprises publiques	Juin 2015
Achever un recensement exhaustif des moyennes entreprises qui assure le suivi correct et le contrôle efficace de la nouvelle stratification des entreprises. <b>(DGI)</b>	Optimiser le recouvrement des recettes à travers l'augmentation de l'assiette des recettes	Juin 2015
Prendre un texte instituant la facturation des coulages transport au prix de livraison plutôt qu'au prix d'importation en pénalisant les pertes supérieures aux normes spécifiées lors du transport des produits pétroliers des ports vers la SONABHY. <b>(SONABHY)</b>	Réduire les charges des entreprises publiques à travers la réduction de la fraude.	Juin 2015
Publier un rapport trimestriel sur les instances de paiement afin d'éviter l'accumulation d'arriérés. <b>(DGTCP, DGB, DGD)</b>	Améliorer la gestion de la trésorerie et l'exécution budgétaire	Chaque trimestre à partir de Juin 2015
Adopter un plan d'action pour mettre en œuvre les recommandations du rapport d'audit. <b>(SONABHY)</b>	Améliorer l'efficacité des entreprises publiques	Août 2015
Adopter un texte pour rendre obligatoire la mention de l'identité et du matricule dans les actes de nomination pour permettre la mise à jour automatique de la situation salariale des responsables entrant et sortant. <b>(DGB)</b>	Garantir la soutenabilité de la masse salariale	Août 2015
Installer et exploiter des scanners en vue d'améliorer et d'assurer une célérité des contrôles douaniers. <b>(DGD)</b>	Améliorer le recouvrement de recettes	Sept 2015
Réaliser une opération ad hoc de paiement des salaires par caisse pour l'ensemble des agents publics de l'Etat aux fins de contrôler les effectifs et d'assainir les éléments de rémunération. <b>(DGB)</b>	Garantir la soutenabilité de la masse salariale	Sept 2015
Signer un contrat plan entre l'État et la SONABHY afin de renforcer l'efficacité de cette dernière et de lui fournir une base de développement à moyen terme stable. <b>(SONABHY)</b>	Améliorer le contrôle des passifs conditionnels de l'Etat et assurer la viabilité des entreprises publiques	Sept 2015
Mettre en opération le Système de liaison virtuelle pour les opérations d'importation et d'exportation (SYLVIE) en vue d'assurer une transparence, fiabilité et célérité dans la production et la délivrance des documents nécessaires pour les opérations de	Améliorer l'efficacité du système douanier et lutter contre la fraude	Déc 2015

dédouanement. <b>(DGD)</b>		
Appliquer le texte obligeant l'utilisation de la facture normalisée par les grandes entreprises à fin Juillet 2015 et les moyennes entreprises à fin Janvier 2015, pour assurer une meilleure traçabilité des opérations réalisées par les contribuables en matière de TVA <b>(DGI)</b>	Améliorer le recouvrement des recettes	Jan 2016
Finaliser une étude sur la viabilité des options de production et d'importation, afin de prendre en compte les évolutions du secteur de l'énergie aux niveaux national et sous-régional <b>(SONABEL)</b>	Assurer la fiabilité et l'efficacité de l'approvisionnement en électricité	Mars 2016
Réalisation d'un audit annuel sur les instances de paiement et les arriérés. <b>(ASCE)</b>	Améliorer la gestion de trésorerie et l'exécution budgétaire	Mars 2016
Créer une Direction des enquêtes et de renseignement. <b>(DGI)</b>	Améliorer le recouvrement des recettes par le contrôle fiscal à travers un accroissement du nombre de contrôles fiscaux	Mars 2016
Faire adopter par le Conseil d'Administration, les recommandations d'une étude de faisabilité sur la provision des services financiers décentralisés. <b>(SONAPOST)</b>	Améliorer l'accessibilité aux services financiers décentralisés	Jan 2016

## Attachement II. Protocole d'accord technique

Ce protocole d'accord technique (PAT) définit les critères de réalisation quantitatifs, les objectifs indicatifs et les repères structurels qui seront utilisés pour évaluer la performance dans le cadre du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) de 2015 à 2016. Le PAT établit le cadre et les délais de communication des données qui permettront aux services du FMI d'évaluer l'application du programme.

### CONDITIONALITÉ

1. Les critères de réalisation quantitatifs et les objectifs indicatifs pour la période entre fin-mai 2015, et fin-juin 2016 sont établis dans le tableau 1 du MPEF. Les repères structurels définis dans le programme sont détaillés dans le tableau 2 du MPEF.

### DÉFINITIONS

2. **Gouvernement.** Sauf indication contraire, on entend par «gouvernement» l'administration centrale du Burkina Faso; cela n'inclut pas les administrations locales, la banque centrale ou tout autre entité publique ou appartenant à l'État dont le statut juridique est autonome et qui n'est pas inclus dans le tableau des opérations financières de l'État (TOFE).

3. **Définition de la dette.** Aux fins des critères de réalisation pertinents, la définition de la dette est spécifiée au point 9 de la décision du Conseil d'administration du FMI no 6230-(79/140), ultérieurement amendée notamment par la décision du Conseil d'administration no 14416-(09/91), telle que publiée sur le site internet du FMI.

4. **Garanties de la dette.** Aux fins des critères de réalisation pertinents, on entend par garanties de la dette par l'État une obligation juridique explicite d'assurer le service d'une dette en cas de non-paiement de l'emprunteur (moyennant un paiement en espèces ou en nature).

5. **Concessionnalité de la dette.** Aux fins des critères de réalisation pertinents, une dette est considérée concessionnelle si elle comporte un élément de dons d'au moins 35 %.<sup>1</sup> La valeur actuelle (VA) de la dette au moment où elle est contractée et calculée en escomptant les futurs paiements de l'emprunteur au titre du service de la dette sur cette dette.<sup>2</sup> Le taux d'escompte utilisé est 5,0%.

6. **Dette extérieure.** Aux fins des critères de réalisation pertinents, on entend par dette extérieure une dette contractée ou dont le service est assuré dans une monnaie autre que le franc CFA. Cette définition s'applique également à la dette entre les pays de l'UEMOA. Les critères de réalisation pertinents s'appliquent à la dette extérieure de l'État, des entreprises publiques qui reçoivent des transferts de l'État et des autres entités publiques dont le gouvernement détient plus

<sup>1</sup> Cette page du site Web du FMI offre un outil pour calculer l'élément dons dans un large éventail de montages financiers: <http://www.imf.org/external/np/pdr/conc/calculator>

<sup>2</sup> Le calcul de la concessionnalité tient compte de tous les aspects du contrat de prêt, y compris l'échéance, le différé de remboursement, l'échéancier, les commissions d'engagement et les frais de gestion.

de 50 % du capital ou à toute autre dette privée pour laquelle l'État aurait offert une garantie qui constituerait un passif conditionnel.

## **Critères de réalisation quantitatifs**

**7.** Les critères de réalisation quantitatifs révisés proposés pour 2015 sont les suivants: (i) un plafond sur le financement intérieur net du Trésor tel que défini ci-dessous dans le paragraphe 10 et (ii) un plafond sur l'engagement ou la garantie de dette extérieure non concessionnelle par le gouvernement, tels que définis dans les paragraphes 4 à 7 et (iii) un plafond sur la non-accumulation d'arriérés de paiement au titre du service de la dette.

### **A. Financement intérieur net du Trésor**

**8.** Aux fins des critères de réalisation pertinents, on entend par financement intérieur net la somme (i) du crédit bancaire net au Trésor, comprenant le crédit bancaire net au Trésor public comme défini ci-après, et les autres créances et dettes du Trésor à l'égard des institutions bancaires nationales (les créances liées aux décaissements du FMI sont incluses) ; (ii) du stock non remboursé des bons et obligations du Trésor détenu en dehors des banques commerciales nationales ; (iii) des recettes de privatisation et autres créances et dettes du Trésor à l'égard des institutions non bancaires nationales. Le crédit bancaire net au Trésor public est défini comme le solde des créances et des dettes du Trésor public à l'égard des institutions bancaires nationales. Les créances du Trésor public incluent les encaisses du trésor burkinabè, les dépôts à la banque centrale, les dépôts dans les banques commerciales, les obligations cautionnées et les dépôts du Trésor aux Comptes chèques postaux (CCP). La dette du Trésor public à l'égard du système bancaire inclut le financement de la banque centrale (y compris les avances statutaires, les avances consolidées, le financement du FMI, et le refinancement des obligations cautionnées), les titres du Trésor détenus par la Banque centrale, les concours des banques commerciales (y compris les titres du Trésor détenus par les banques commerciales). Le crédit bancaire net au Trésor est calculé sur la base des données fournies par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dont les chiffres font foi dans le cadre du programme. Tous ces éléments sont calculés sur la base du rapport d'exécution du budget du Trésor, qui est présenté chaque mois dans le tableau des opérations financières du Trésor préparé par le Ministère de l'économie et des finances.

### **9. Ajustement**

**10.** Le plafond cumulatif du financement intérieur net sera ajusté à la hausse par un montant équivalent à la différence entre le soutien extérieur au gouvernement central au programme projeté et réalisé, dons projets et prêts-projets exclus, si l'assistance extérieure au programme est inférieure au montant programmé, à concurrence d'un maximum de 65 milliards de francs CFA. Cette différence sera calculée par rapport aux projections du Tableau 1 ci-après. Le plafond ne sera pas ajusté à la baisse au cas où l'assistance extérieure au programme serait plus élevée que le montant programmé.

<b>Tableau 1: Projections d'assistance extérieure au programme (cumulée, milliards de FCFA)</b>			
	Fin juin 2015	Fin septembre 2015	Fin décembre 2015
Dons et prêts	88,8	167,4	203,4

**11.** Le Ministère de l'économie et des finances transmettra les données sur le financement intérieur net au FMI dans les six semaines suivant la fin de chaque trimestre.

## **12. B. Dette extérieure non concessionnelle contractée ou garantie par l'État**

### **Critère de réalisation**

**13.** L'État s'engage à ne pas contracter et à ne pas garantir toute dette extérieure non concessionnelle au-delà du plafond indiqué au Tableau 1 du MPEF. Ce critère de réalisation s'applique à la dette extérieure telle que définie au paragraphe 7 du présent protocole. Il utilise le concept de concessionnalité tel que défini au paragraphe 6 du présent protocole. Ce critère de réalisation s'applique également à toute dette privée garantie par l'État qui constitue une dette publique conditionnelle telle que définie dans les paragraphes 4 à 7 du présent protocole. En outre, ce critère s'applique aux entreprises publiques qui reçoivent des transferts de l'État, aux municipalités et autres entités du secteur public (y compris les organismes d'administration publique, professionnels, scientifiques et techniques) sauf s'ils sont exclus du Tableau 1 du MPEF. Pour autant, ce critère de réalisation ne s'appliquera pas aux bons et aux obligations du Trésor émis en francs CFA sur le marché régional de l'UEMOA, aux crédits normaux à court terme des fournisseurs ni aux prêts du FMI. Cet engagement constitue un critère de réalisation à respecter de manière continue. Il est mesuré sur une base cumulée suite à l'approbation par le Conseil d'administration du FMI de la FEC et aucun facteur d'ajustement ne s'appliquera.

### **Dates butoirs pour la communication des informations**

**14.** Les détails sur tout prêt (conditions et créanciers) contracté par l'État doivent être communiqués dans les quatre semaines suivant la fin du mois. La même obligation s'applique aux garanties octroyées par l'État.

## **C. Non-accumulation d'arriérés de paiements extérieurs nouveaux**

### **Critère de réalisation**

**15.** On entend par arriérés extérieurs nouveaux les paiements extérieurs exigibles mais impayés. Dans le cadre du programme, l'État accepte de ne pas accumuler d'arriérés de paiements extérieurs sur sa dette, à l'exception d'arriérés découlant d'obligations en cours de renégociation avec les créanciers extérieurs, y compris les créanciers bilatéraux qui ne font pas partie du Club de Paris. La

non-accumulation d'arriérés extérieurs nouveaux du gouvernement est un critère de réalisation à respecter de manière continue.

### **Dates butoirs pour la communication des informations**

**16.** Les données relatives aux soldes en cours, à l'accumulation et au remboursement des arriérés extérieurs seront communiquées dans les six semaines suivant la fin de chaque mois.

### **Autres objectifs indicatifs quantitatifs**

**17.** Le programme inclut également des objectifs indicatifs portant sur le plafond sur le financement net intérieur au delà du Trésor, le déficit global (base engagement, dons inclus) tels que définis dans le paragraphe 19 ci-après, sur le total des recettes de l'État et, les dépenses sociales de réduction de la pauvreté.

### **A. Financement intérieur net au delà du Trésor**

**18.** En ce qui concerne l'objectif indicatif, on entend par financement intérieur net au delà du Trésor la somme (i) du crédit bancaire net aux organismes publics, comprenant le crédit bancaire net à ces organismes comme défini ci-après, et les autres créances et dettes à l'égard des institutions bancaires nationales (les créances liées aux décaissements du FMI sont incluses) ; (ii) du stock non remboursé des bons et obligations de ces organismes détenu en dehors des banques commerciales nationales ; (iii) des recettes de privatisation et autres créances et dettes de ces organismes à l'égard des institutions non bancaires nationales. Le crédit bancaire net aux organismes publics au delà du Trésor public est défini comme le solde des créances et des dettes de ces organismes à l'égard des institutions bancaires nationales. Ceci inclut (i) les dépôts des organismes publics au delà du Trésor à la banque centrale, (ii) les dépôts des organismes publics au delà du Trésor dans les banques commerciales, (iii) les créances des organismes publics au delà du Trésor vis-à-vis les banques commerciales, (iv) les créances de la CCP vis-à-vis les banques commerciales, (v) les autres créances net sur le Trésor, (vi) les autres créances net sur l'État, (vii) les autres créances net sur l'État (les obligations cautionnées). La dette des organismes publics au delà du Trésor à l'égard du système bancaire inclut le financement de la banque centrale (y compris les avances statutaires, les avances consolidées, le financement du FMI, et le refinancement des obligations cautionnées), les titres des organismes publics au delà du Trésor détenus par la Banque centrale, les concours des banques commerciales (y compris les titres des organismes publics au delà du Trésor détenus par les banques commerciales). Le crédit bancaire net au delà du Trésor est calculé sur la base des données fournies par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dont les chiffres font foi dans le cadre du programme.

## A. Déficit budgétaire global, dons inclus

### Définition

**19.** Aux fins du programme, le déficit budgétaire global dons inclus est valorisé sur une base engagements. Il est défini comme la somme du financement extérieur et intérieur net de l'État, mesuré du côté du financement, plus un ajustement sur une base caisse. Le financement extérieur net est la somme des nouveaux emprunts extérieurs moins amortissement. Le financement intérieur net est défini aux paragraphes 10-11 ci-dessus. L'ajustement sur une base caisse est la somme de : (i) toutes les variations des dépenses engagées non mandatées et (ii) la variation des instances de paiement et (iii) la variation des dépôts du trésor.

### Ajustement

**20.** Le plafond sur le déficit budgétaire global, dons inclus, sera ajusté à la hausse par un montant équivalent à la différence entre le soutien extérieur en dons programme projeté et réalisé, dans les cas où les réalisations sont inférieures aux projections, à concurrence d'un ajustement maximal de 65 milliards de francs CFA. Cette différence sera calculée par rapport aux projections du Tableau 2 ci-dessous. Le plafond ne sera pas ajusté à la baisse au cas où l'assistance extérieure au programme réalisée serait plus élevée que le montant projeté.

**21.** Le plafond sur le déficit budgétaire global, dons inclus, sera ajusté à la baisse par un montant équivalent à la différence entre les prêts-projets projetés et réalisés dans les cas où les réalisations sont inférieures aux projections. Le déficit budgétaire global, dons inclus, sera ajusté à la hausse par un montant équivalent à la différence entre les prêts-projets projetés et réalisés dans les cas où les réalisations sont supérieures aux projections. Cette différence sur le montant sera calculée par rapport aux projections du Tableau 2 ci-après.

<b>Tableau 2: Projections d'assistance extérieur en dons programmes et prêts projets (cumulative, milliards de CFAF)</b>			
	Fin-juin 2015	Fin-septembre 2015	Fin-décembre 2015
Dons	43,9	122,4	143,9
Prêts	32,4	55,2	57,7

## B. Total des recettes de l'État

### Définition

**22.** Le total des recettes de l'État est valorisé sur une base caisse. Elles incluent toutes les recettes fiscales et non fiscales recouvrées par la Direction générale des impôts, la Direction générale des douanes, le Trésor burkinabè et les cellules de recouvrement des recettes par les ministères et institutions. Elles incluent aussi les recettes des chèques trésor.

### C. Définition des dépenses sociales de réduction de la pauvreté

**23.** Les dépenses sociales de réduction de la pauvreté sont définies comme les dépenses des secteurs portant sur des programmes prioritaires identifiés dans la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) pour accélérer la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté. Ces dépenses couvrent tous les titres budgétaires pour les ministères suivants : Promotion de la Femme et du Genre; Santé ; Action Sociale et Solidarité Nationale ; Éducation Nationale et Alphabétisation ; Agriculture et Sécurité Alimentaire ; Ressources Animales ; Environnement et Développement Durable ; Jeunesse, Formation Professionnelle et Emploi y compris les volets travail et sécurité sociale du ministère de la Fonction Publique du travail et de la Sécurité Sociale; Eau, Aménagement Hydraulique et Assainissement. Elles intègrent également certaines dépenses d'investissement (titre 5) des ministères cités (volet pistes rurales) pour le ministère des Infrastructures du Désenclavement et du Transport; (l'électrification rurale pour le ministère de l'énergie) et les dépenses uniquement pour la Communication; Justice et Droits Humains; Économie et Finances et du ministère des mines, des carrières et l'énergie. A cela s'ajoutent la dotation de la section 98 « Transferts aux collectivités » des ministères de la Santé, de l'agriculture et de la Sécurité alimentaire ainsi que de l'Éducation Nationale et l'Alphabétisation. Ces dépenses sont suivies directement dans le cadre du budget, et le seuil indicatif pour le programme sera 90% du montant encadré par l'autorité budgétaire.

#### Non-accumulation d'arriérés de paiements intérieurs

**24.** L'État n'accumulera pas d'arriérés de paiements intérieurs sur les obligations de l'État pendant la durée du programme. Ceci constitue un repère structurel. Au sens du programme, les arriérés de paiement intérieurs naissent lorsque la date de paiement intervient plus de 90 jours après le fait générateur d'une dette incontestée envers un tiers, sauf délai plus long stipulé dans les termes et conditions de la transaction. Pour le service de la dette, les arriérés naissent 30 jours après la date échue. Sont considérés comme des arriérés selon cette définition :

- Des échéances de dette non honorées 30 jours après l'échéance inscrite dans la convention entre parties (créancier débiteur).
- Des salaires ou des pensions impayés 90 jours après leur échéance.
- Des paiements intervenus en contrepartie d'un service fait s'ils arrivent plus de 90 jours après la liquidation des pièces transmises par les fournisseurs.

### Informations complémentaires pour le suivi du programme

**25.** Afin de permettre aux services du FMI d'évaluer la performance dans le cadre du programme, le gouvernement s'engage à leur communiquer les données suivantes, sous forme de document papier et / ou fichier électronique MS Excel, avec les fréquences et dans les délais spécifiés ci-dessous.

**Tableau 4. Résumé des Exigences sur le Reportage des Données**

<b>Information</b>	<b>Institution Responsable</b>	<b>Fréquence des Données</b>	<b>Décalage Du Reportage</b>
<b><i>Finances Publiques</i></b>			
Le Tableau des opérations financières de l'État (TOFE) et les tableaux annexes traditionnels; (si les données sur l'exécution des investissements financés sur dons et prêts extérieurs ne sont pas disponibles dans les temps requis, une estimation d'exécution linéaire par rapport aux prévisions annuelles sera utilisée)	MEF	Mensuelle	6 semaines
Le financement intérieur du budget (crédit bancaire net à l'État et stock des bons et obligations du Trésor non remboursés)	MEF/BCEAO	Mensuelle	6 semaines
Des données sur la mise en œuvre du Programme d'investissement public, comprenant le détail des sources de financement	MEF	Trimestrielle	6 semaines
Le stock de la dette extérieure, le service de la dette extérieure, la dette extérieure contractée et le remboursement de la dette extérieure	MEF	Trimestrielle	6 semaines
Les dépenses sociales de réduction de la pauvreté sous forme de tableau	MEF	Mensuelle	6 semaines
Les prix, la consommation, et la taxation des produits pétroliers, incluant : (i) la structure des prix en vigueur du mois concerné; (ii) le calcul détaillé de la structure des prix, partant du prix f.à.b.- et finissant au prix de détail; (iii) les volumes achetés et distribués à la consommation par le distributeur de pétrole (SONABHY); avec distinction entre vente au détail et à l'industrie; et (iv) une ventilation des recettes fiscales sur les produits pétroliers — droits de douane, taxes sur les produits pétroliers (TPP) et taxe sur la valeur ajoutée (TVA) — et les subventions impayées	MEF	Mensuelle	4 semaines
État mensuel des comptes auprès du Trésor, ventilé par grande catégories (services administratifs, entreprises publiques, entreprises d'administration publique, organismes internationaux, déposants privés et autres)	MEF	Mensuelle	6 semaines
<b><i>Secteur Monétaire</i></b>			
Le bilan consolidé des institutions monétaires	BCEAO	Mensuelle	6 semaines

<b>Information</b>	<b>Institution Responsable</b>	<b>Fréquence des Données</b>	<b>Décalage Du Reportage</b>
Les données provisoires sur la situation monétaire	BCEAO	Mensuelle	6 semaines
Les données finales sur la situation monétaire	BCEAO	Mensuelle	10 semaines
Les taux d'intérêt créditeur et débiteur	BCEAO	Mensuelle	6 semaines
Les indicateurs usuels de supervision bancaire pour les institutions financières bancaires et non bancaires	BCEAO	Mensuelle	6 semaines
<b><u>Balance des Paiements</u></b>			
Les données annuelles préliminaires de la balance des paiements	BCEAO	Annuelle	9 mois
Les statistiques du commerce extérieur	MEF/BCEAO	Mensuelle	3 mois
Toute révision des données de la balance des paiements (y compris les services, les transferts privés, les transferts officiels, les transactions en capital)	BCEAO	Dès révisions	2 semaines
<b><u>Secteur Réel</u></b>			
Les comptes nationaux provisoires et toute révision des comptes nationaux	MEF	Annuelle	2 semaines
Les indices des prix à la consommation désagrégés	MEF	Mensuelle	2 semaines
<b><u>Réformes structurelles et autres données</u></b>			
Toute étude ou rapport officiel consacré à l'économie du Burkina Faso, à compter de sa publication ou de son entrée en vigueur.	MEF		2 semaines
Toute décision, arrêté, loi, décret, ordonnance ou circulaire ayant des implications économiques ou financières, à compter de sa publication ou de son entrée en vigueur.	MEF		2 semaines



## BURKINA FASO

14 mai 2015

### SECONDE ET TROISIÈME REVUES DE L'ACCORD AU TITRE DE LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT ET DEMANDE D'UNE AUGMENTATION DE L'ACCÈS ET MODIFICATION DES CRITÈRES DE RÉALISATION — ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE

Approuvé par  
**Abebe Aemro Selassie et  
Peter Allum (FMI) et  
John Panzer (IDA)**

Préparée conjointement par les services du Fonds monétaire international (FMI) et de l'Association internationale de développement (IDA)

*Sur la base de cette évaluation actualisée, le Burkina Faso continue de faire face à un risque modéré de surendettement. Dans le scénario de référence, l'ensemble des ratios d'endettement considérés devraient rester, d'après les projections, nettement inférieurs aux seuils indicatifs pendant la période de projection. Dans le scénario du stress test standardisé le plus extrême, le ratio de la dette aux exportations dépasse le seuil de surendettement aux environs de 2025, ce qui justifie l'évaluation de «risque modéré», en dépit d'une détérioration globale des conditions macroéconomiques et d'un dollar plus fort par rapport au franc CFA, ce dernier ayant un impact mitigé sur les indicateurs de l'AVD. Les demandes d'augmentation de l'accès de l'accord au titre de la FEC et de relèvement du plafond du programme sur les emprunts non concessionnels, si elles sont approuvées, ne modifieraient pas l'évaluation, pas plus que des hypothèses différentes du taux de change par rapport au dollar.*

## CONTEXTE ET HYPOTHÈSES SOUS-JACENTES

### A. Profil et évolution de la dette publique du Burkina Faso

1. En dépit d'une légère augmentation en termes nominaux, le stock de la dette publique du Burkina Faso est resté globalement constant en pourcentage du PIB (à environ 29 %), sur la base des données préliminaires à fin 2014<sup>1</sup>. Sous

l'effet de la politique de resserrement budgétaire du gouvernement, l'accumulation de la dette s'est nettement ralentie en 2014 (Graphique 1), et le stock nominal de la dette n'a progressé que de 2 % (au lieu des 4 % projetés dans l'AVD précédente et de 7% en 2013). L'augmentation nominale était exclusivement causée par la dette extérieure qui a augmenté de 4 %, contrairement à la dette intérieure qui s'est contractée de 4 % en raison du resserrement des conditions de liquidité sur le marché régional.



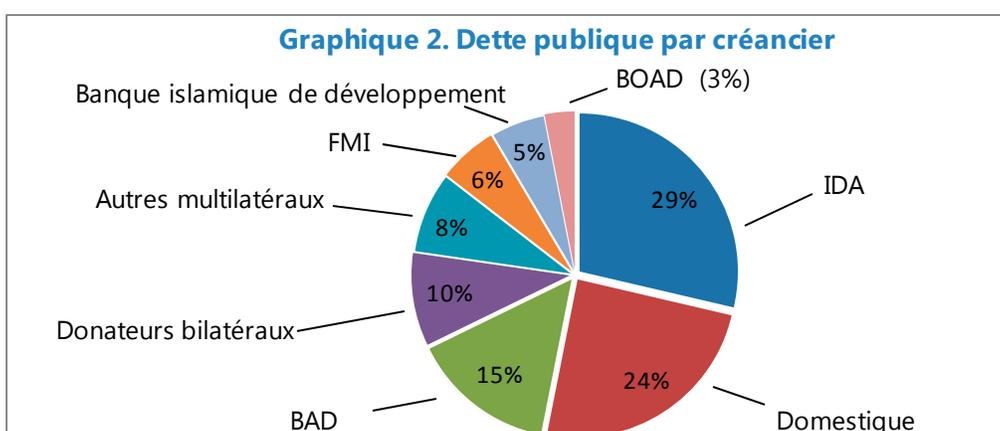
**Tableau 1. Dette publique, 2007-2014**

	2007	2011	2012	2013	2014 Prél.
<i>(milliards de dollars)</i>					
Dette publique	1.7	3.2	3.2	3.5	3.6
Extérieure	1.5	2.6	2.5	2.6	2.7
Intérieure	0.3	0.6	0.6	0.9	0.8
<i>(milliards de FCFA)</i>					
Dette publique	832	1508	1616	1729	1760
Extérieure	710	1216	1290	1291	1341
Intérieure	122	292	326	438	419
<i>(pourcentage du PIB)</i>					
Dette publique	25.6	29.7	28.3	28.7	28.5
Extérieure	21.9	24.0	22.6	21.4	21.7
Intérieure	3.8	5.7	5.7	7.3	6.8
<i>(pourcentage du total de la dette)</i>					
Extérieure	85	81	80	75	76
Intérieure	15	19	20	25	24

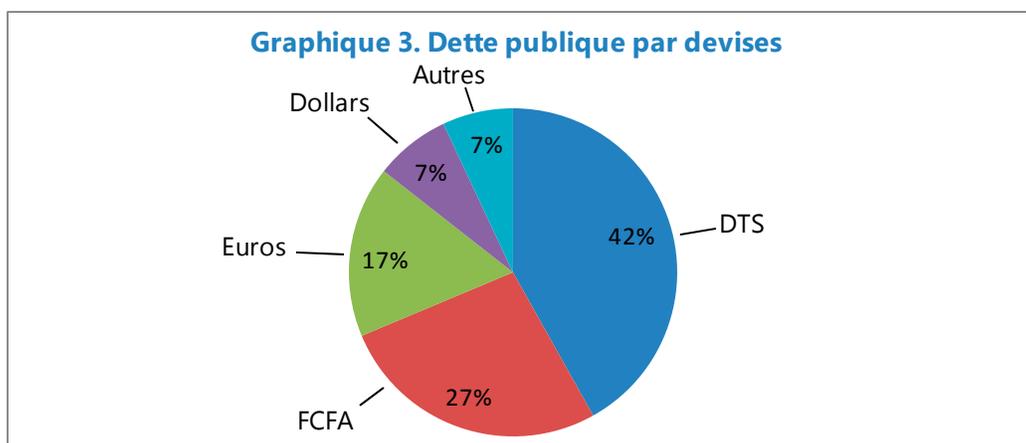
<sup>1</sup> Les statistiques de la dette publique du Burkina Faso couvrent la dette extérieure émise par les administrations publiques (y compris les entreprises publiques) de même que la dette intérieure contractée par l'administration centrale. La notion de dette extérieure est définie selon la monnaie de dénomination de la dette, à l'exception des passifs à l'égard de la BOAD qui sont considérés comme une dette extérieure, malgré qu'ils soient libellés en francs CFA. La performance du Burkina Faso en matière de gestion économique est considérée comme «bonne», selon l'Indice EPIN, avec un score de 3,8, stable au cours des cinq derniers classements disponibles (2009-2013).

**2. La dette intérieure reste assez faible à 7 % du PIB, mais représente une part progressivement croissante de la dette globale** (Tableau 1). Le Burkina Faso a fait d'importants progrès dans l'accès au marché de la dette interne pour assurer ses besoins de financement. Depuis 2007, la part des emprunts intérieurs dans le total du stock de la dette a grimpé à environ 25 %. Ce progrès est le résultat d'efforts constants pour développer le marché des obligations d'État à la fois au niveau national et au niveau de l'UEMOA, conformément à la stratégie à moyen terme de la dette du pays.

**3. L'essentiel de cette dette est concessionnelle et est détenue par des institutions multilatérales, avec l'IDA et la BAD représentant la part du lion.** L'IDA et la BAD constituent les prêteurs les plus importants avec 29 et 15 % du stock de la dette, respectivement, tandis que les autres institutions multilatérales (le FMI mis à part) et les donateurs bilatéraux constituent respectivement 8 et 10%. Le FMI détient 6 % du stock total de la dette publique du Burkina Faso et 8% de sa dette extérieure.



**4. La récente appréciation du dollar réduit légèrement la valeur en dollars de la dette extérieure du Burkina Faso.** Environ un quart de la dette extérieure est lié directement ou indirectement au dollar, y compris par le biais de son influence sur les dettes en DTS (Graphique 3). Pour la dette restante qui n'est pas libellée en dollar, la valeur nominale exprimée en dollars baisse avec l'appréciation de celui-ci, réduisant légèrement la valeur globale de la dette extérieure en dollars.



## B. Hypothèses sous-jacentes

**5. Les projections macroéconomiques sont globalement moins favorables par rapport à l'AVD de 2014, comme le montre le Tableau 2.** Les projections du prix de l'or ont chuté d'environ 200 dollars l'once à long terme, tandis que les projections des prix du coton ont baissé de 26 % au cours de la même période, ce qui a causé une baisse des exportations moyennes. La production d'or est projetée en baisse à partir de 2022, ce qui aura un impact sur les exportations et les recettes budgétaires liées à l'exploitation minière. Outre l'impact régional d'Ebola à court terme sur les services et celui d'une valeur du dollar plus élevée à moyen terme (ce qui aggrave le déficit commercial), cette évolution se traduit par une hausse du déficit du compte courant sur la période de projection. À court terme, les déficits budgétaires et l'accumulation de la dette sont moins importants qu'anticipé lors du dernier AVD, en raison de l'ajustement des dépenses déjà observé. Ils sont légèrement plus élevés à moyen terme en raison du repli des recettes budgétaires, mais ces dernières se rétablissent à plus long terme et l'on suppose un certain ajustement des dépenses.

		2014	2015	2016	2017	2018	2033	2034	2035
Or (dollar/once)	AVD actuelle (WEO)	1266	1180	1172	1187	1206	1284	1284	1284
	AVD 2014	1327	1343	1370	1398	1438	1487	1487	1487
Prix du coton (cts/livre)	AVD actuelle (WEO)	83	63	65	65	59	44	44	44
	AVD 2014	85	79	78	72	68	58	58	58
Croissance PIB réel (gliss. an.)	AVD actuelle	4.0	5.0	6.0	6.5	6.6	6.0	6.0	6.0
	AVD 2014	6.7	6.8	7.0	6.8	6.7	6.0	6.0	6.0
Compte courant (% du PIB)	AVD actuelle	-6.1	-7.6	-7.8	-7.9	-8.0	-8.3	-8.3	-8.3
	AVD 2014	-7.2	-7.0	-7.0	-7.0	-7.1	-7.3	-7.3	-7.3
Solde budgétaire global (% du PIB)	AVD actuelle	-1.8	-2.5	-3.0	-3.7	-4.1	-6.1	-6.1	-6.1
	AVD 2014	-3.1	-3.1	-3.0	-3.6	-3.8	-5.9	-5.9	-5.9

**6. Le scénario de référence intègre des perspectives de croissance à moyen terme moins soutenues par rapport à l'AVD de 2014,** reflétant les réductions des dépenses d'investissement en 2014-16 en raison des effets combinés des chocs. À long terme, on suppose que la croissance retrouve les mêmes tendances que dans l'AVD de 2014 (qui était déjà conservatrice par rapport aux récentes moyennes historiques qui sont supérieures à 6,5 %).

**7. Par rapport à l'AVD de 2014, on suppose que le financement non concessionnel augmentera dans les années futures.** Les autorités sont encore fermement résolues à privilégier les financements concessionnels dans la mesure du possible, mais il est clair qu'il sera de plus en plus difficile de trouver ce type de financement. Pour ce qui est des limites du programme sur les emprunts non concessionnels, environ 80 % de la limite du programme (150 milliards de FCFA, soit environ 70 millions de dollars ou 2,2 % du PIB) a été utilisé, principalement pour financer une centrale solaire à Zagtoui et une route nationale qui relie trois villes dans le nord-ouest du pays, Didyr, Toma et Tougan. Sur la base de projets similaires en

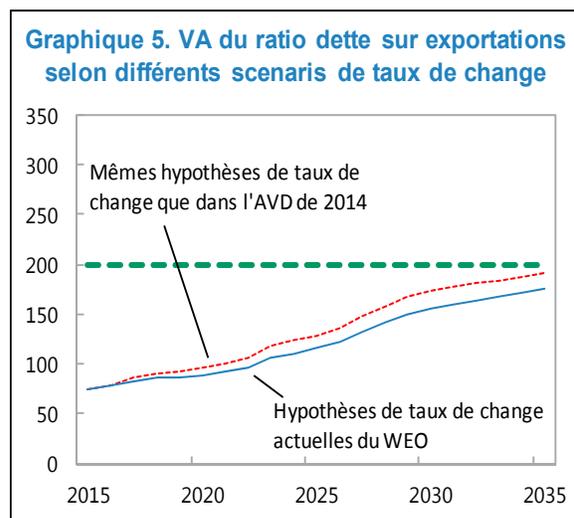
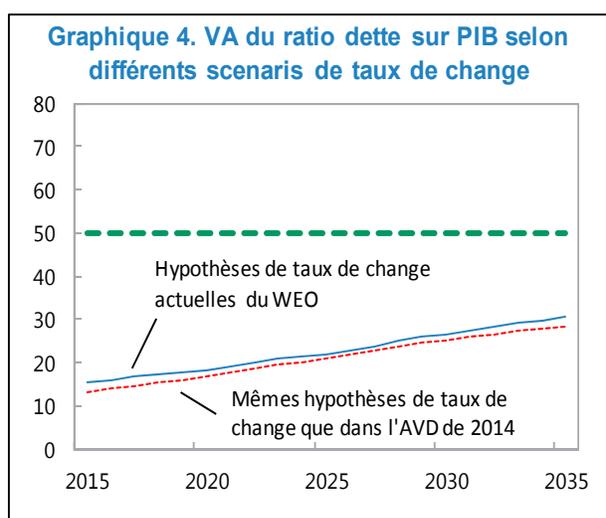
cours de planification, les autorités demandent un relèvement du plafond du programme à 200 milliards de FCFA (soit environ 90 millions de dollars, ou 3 % du PIB).

## RÉSULTATS DE L'AVD

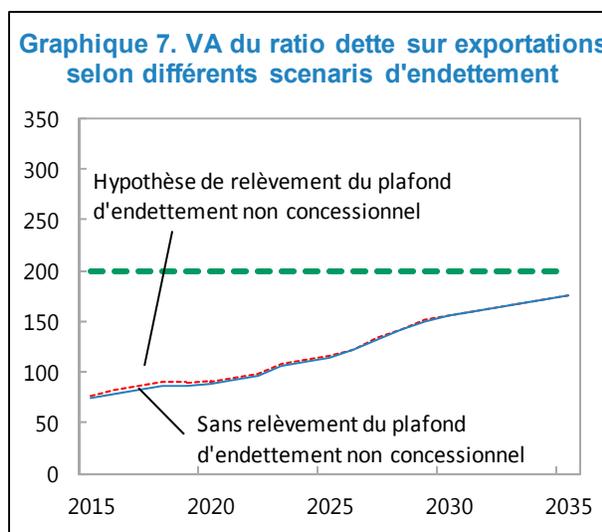
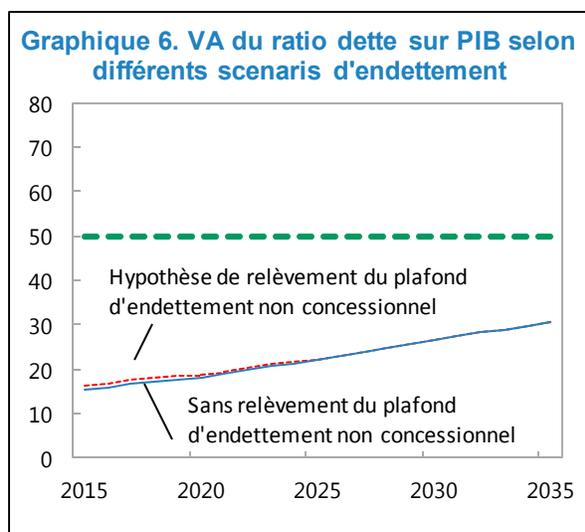
### A. Dette extérieure

**8. L'analyse de base reste inchangée par rapport à l'AVD de 2014, et les indicateurs suggèrent un risque de surendettement modéré.** Comme dans l'AVD de 2014, le ratio de la dette aux exportations devrait, d'après les projections, dépasser le seuil de risque dans le scénario du stress test standardisé le plus extrême, qui correspond à une baisse d'un écart type de la croissance des exportations par rapport aux niveaux historiques. Tous les autres ratios d'endettement restent confortablement inférieurs aux seuils correspondants.

**9. L'appréciation du dollar et les changements de perspectives macroéconomiques ont eu un impact mitigé sur la viabilité de la dette.** Comme on l'a vu plus haut, la valeur en dollars de la dette extérieure se voit quelque peu réduite sous l'effet de la récente appréciation projetée du dollar. Cela réduit les ratios de la dette extérieure et du service de la dette par rapport aux exportations, car la valeur en dollars de ces dernières est moins affectée par l'appréciation du dollar (Graphique 5). Par contre, les indicateurs de la dette extérieure et du service de la dette se détériorent légèrement par rapport au PIB et aux recettes, car la valeur en dollars de ces derniers agrégats baisse de manière plus que proportionnelle comparée à celle de la dette extérieure, suite à l'appréciation du dollar (Graphique 4). En termes de perspectives macroéconomiques, un niveau initial de dette extérieure nominale plus faible qu'anticipé en 2014 et des déficits moins élevés à court terme (en raison de la compression des dépenses) ont contribué à une amélioration globale des indicateurs d'endettement, malgré des perspectives de croissance et d'exportations moins favorables et un recours plus important aux emprunts non concessionnels (voir plus loin). Globalement, l'AVD indique un risque modéré inchangé de surendettement s'agissant de la dette extérieure.



**10. Les demandes des autorités d'augmentation du niveau d'accès de l'accord au titre de la FEC et de relèvement du plafond du programme sur les emprunts extérieurs non concessionnels n'ont pas d'impact sur ces conclusions.** Pour s'assurer que les propositions d'augmentation de l'accès (de 19,7 milliards de FCFA) et de relèvement du plafond des emprunts non concessionnels à 200 milliards de FCFA (au lieu de 150 milliards actuellement) ne mettent pas en danger la viabilité de la dette du pays, les services ont construit un scénario alternatif qui tient compte de ces changements. Ces résultats sont très similaires au scénario de référence, comme indiqué dans les graphiques 4 et 5 ci-dessous, pour le cas des ratios dette sur PIB et exportations sur PIB.



## B. Dette publique globale

**11. La dette publique globale du Burkina Faso devrait rester largement inférieure aux seuils indicatifs.** Dans le scénario de référence, l'encours global de la dette publique par rapport au PIB devrait, d'après les projections, augmenter régulièrement à 53% d'ici à 2035, un niveau largement inférieur au seuil de risque de 74%, aussi bien dans les scénarios de référence que dans les stress tests. Ce profil intègre un recours croissant au marché intérieur de la dette, avec une augmentation anticipée des emprunts intérieurs nets passant de 1% en moyenne au cours de ces dernières années à 2,6% en 2035.

## C. Gestion de la dette

**12. L'assistance technique en cours devrait contribuer à renforcer les capacités de gestion de la dette.** Bien que les scores EPIN et DPFR du Burkina Faso fassent apparaître une capacité globalement adéquate pour un pays à faible revenu, l'évaluation DEMPA la plus récente montre que les capacités de gestion de la dette devront être renforcées dans l'avenir. En particulier, compte tenu de la transition progressive anticipée des financements hautement concessionnels vers des emprunts davantage basés sur le marché, les autorités ont demandé une assistance technique de la Banque mondiale et du FMI pour renforcer les capacités. Un Plan de réforme en cours de discussion est destiné à moderniser la structure de la DGTCP à travers la consolidation des fonctions de gestion de la dette qui sont réparties entre plusieurs

unités, l'amélioration de la qualité de la stratégie de gestion de la dette en la reliant plus étroitement au programme macroéconomique et l'utilisation plus efficace du marché régional de la dette à travers la revue du programme d'émission et l'amélioration de la gestion des soldes de trésorerie de l'État. Les réformes n'ont pas encore été lancées car ces recommandations sont encore à l'étude dans le cadre de l'assistance technique en cours.

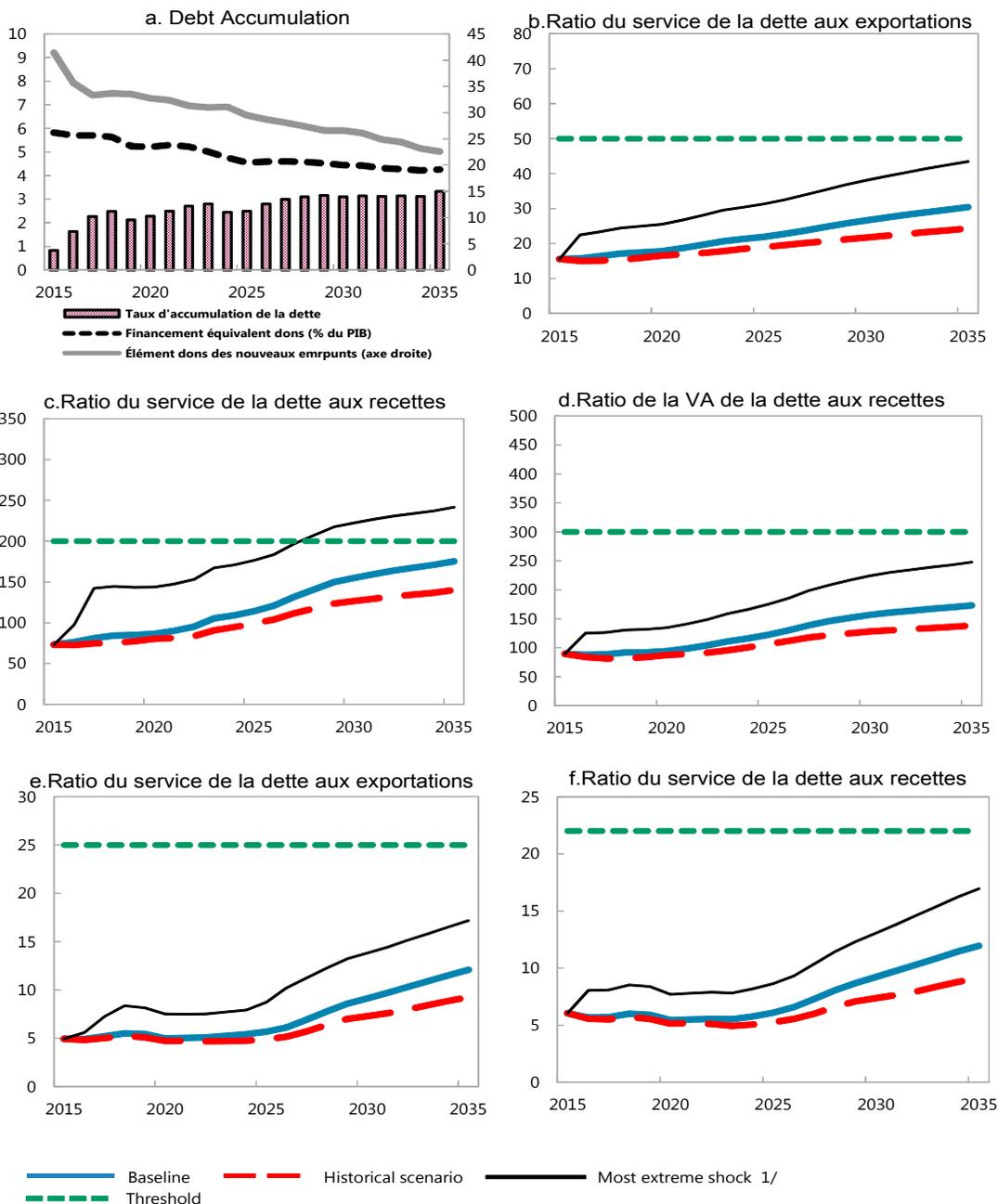
## CONCLUSION

**13. Les résultats de l'AVD indiquent que le risque de surendettement extérieur reste «modéré» pour le Burkina Faso.** L'ensemble des ratios considérés restent inférieurs aux seuils indicatifs dans le scénario de référence. L'analyse du stress test identifie des risques uniquement dans le cas du ratio de la dette aux exportations, qui dépasse le seuil de 200 % dans un scénario de ralentissement significatif des exportations. Les demandes d'augmentation de l'accès dans le cadre de l'accord au titre de la FEC et de relèvement du plafond sur les emprunts non concessionnels n'ont pas d'impact sur cette évaluation.

## AVIS DES AUTORITÉS

Les conclusions de l'AVD ont été partagées avec les autorités qui sont globalement d'accord avec l'analyse et le maintien d'un risque «modéré» de surendettement. Elles ont souligné que la capacité de gestion de la dette du Burkina Faso était globalement adéquate pour un pays à faible revenu qui emprunte principalement à des conditions hautement concessionnelles, mais ont rappelé la nécessité de renforcer les capacités en prévision du passage progressif du pays à des sources de financement de marché.

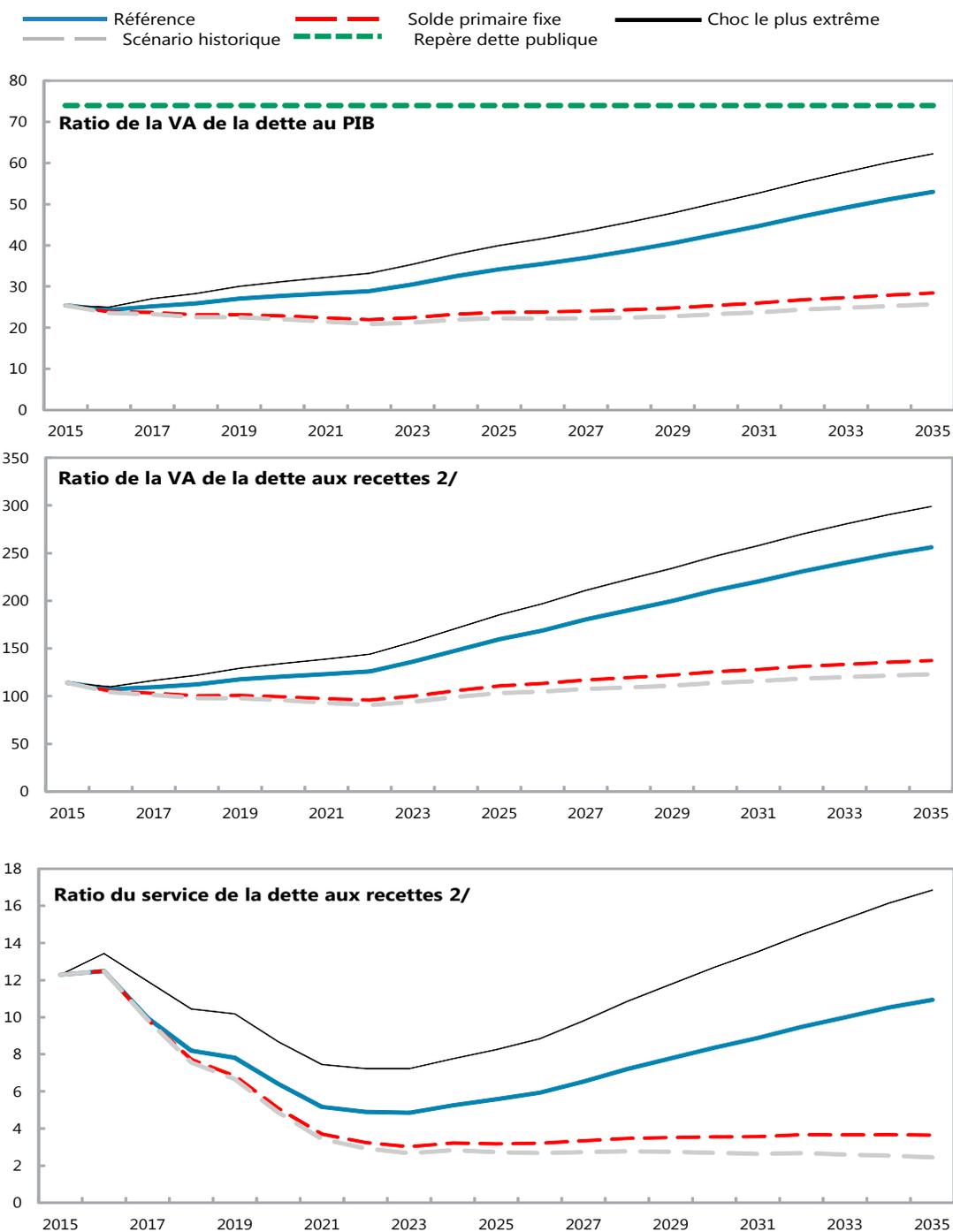
**Graphique 8. Burkina Faso: Indicateurs d'endettement extérieur contracté ou garanti par l'État selon divers scénarios, 2015–2035 1/**



Sources: Autorités du pays et estimations et projections des services du FMI.

1/ The most extreme stress test is the test that yields the highest ratio on or before 2025. In figure b, it corresponds to a One-time depreciation shock; in c, to a Exports shock; in d, to a One-time depreciation shock; in e, to a Exports shock and in figure f, to a One-time depreciation shock

**Graphique 9. Burkina Faso: Indicateurs d'endettement public selon divers scénarios, 2015–2035 1/**



Sources: Autorités du pays et estimations et projections des services du FMI.

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui donne le ratio le plus élevé en 2025 ou avant.

2/ Les recettes incluent les dons.

**Tableau 3. Burkina Faso: Cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2014–2035 1/**  
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Réel	Historical Average <sup>6/</sup>	Écart type <sup>6/</sup>	Projections										
	2014			2015	2016	2017	2018	2019	2020	2015-2020 Moyenne	2021	2025	2030	2035
<b>Dette extérieure (nominale) 1/</b>	<b>21.7</b>			<b>23.6</b>	<b>23.8</b>	<b>24.5</b>	<b>25.5</b>	<b>25.8</b>	<b>26.1</b>		<b>27.1</b>	<b>30.7</b>	<b>35.8</b>	<b>39.8</b>
<i>Dont : publique et garantie par l'État (PGE)</i>	21.7			23.6	23.8	24.5	25.5	25.8	26.1		27.1	30.7	35.8	39.8
Variation de la dette extérieure	0.3			1.9	0.2	0.7	1.0	0.3	0.3		1.0	0.6	1.0	0.7
Flux identifiés nets créateurs de dette	4.3			5.1	4.7	4.6	4.7	3.7	3.7		4.4	3.8	4.2	3.9
<b>Déficit du compte courant hors intérêts</b>	<b>5.9</b>	<b>6.4</b>	<b>3.6</b>	<b>7.6</b>	<b>7.5</b>	<b>7.6</b>	<b>7.7</b>	<b>6.7</b>	<b>6.7</b>		<b>7.5</b>	<b>6.9</b>	<b>7.4</b>	<b>7.3</b>
Déficit de la balance des biens et services	9.0			11.2	10.6	10.8	10.8	9.7	9.8		10.5	9.7	9.9	9.5
Exportations	21.9			21.2	20.7	20.3	20.4	20.6	20.6		20.7	19.2	17.2	17.3
Importations	30.9			32.4	31.3	31.1	31.2	30.3	30.4		31.3	28.9	27.1	26.8
Transferts courants nets (néгатif = entrées)	-3.4	-4.8	0.9	-3.9	-3.4	-3.4	-3.3	-3.2	-3.1		-3.1	-2.7	-2.4	-1.8
<i>Dont : officiels</i>	-2.1			-2.7	-2.3	-2.3	-2.2	-2.1	-2.1		-2.1	-1.7	-1.4	-1.0
Autres flux du compte courant (néгатif = entrées nettes)	0.3			0.3	0.3	0.2	0.2	0.1	0.1		0.1	0.0	-0.1	-0.3
<b>IDE nets (néгатif = entrées)</b>	<b>-1.3</b>	<b>-1.4</b>	<b>1.4</b>	<b>-1.7</b>	<b>-1.8</b>	<b>-1.9</b>	<b>-1.9</b>	<b>-1.9</b>	<b>-1.9</b>		<b>-1.9</b>	<b>-2.0</b>	<b>-2.1</b>	<b>-2.2</b>
<b>Dynamique endogène de la dette 2/</b>	<b>-0.3</b>			<b>-0.9</b>	<b>-1.0</b>	<b>-1.1</b>	<b>-1.1</b>	<b>-1.1</b>	<b>-1.1</b>		<b>-1.1</b>	<b>-1.1</b>	<b>-1.2</b>	<b>-1.2</b>
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.2			0.3	0.3	0.3	0.4	0.4	0.4		0.5	0.6	0.8	1.0
Contribution de la croissance du PIB réel	-0.8			-1.2	-1.3	-1.4	-1.5	-1.5	-1.5		-1.6	-1.8	-2.0	-2.2
Contribution des variations de prix et du taux de change	0.3			...	...	...	...	...	...		...	...	...	...
<b>Résiduel (3-4) 3/ avec variations des dons projets</b>	<b>-1.5</b>			<b>-0.4</b>	<b>-1.7</b>	<b>-1.2</b>	<b>-1.1</b>	<b>-0.9</b>	<b>-0.9</b>		<b>-0.9</b>	<b>-0.9</b>	<b>-0.9</b>	<b>-0.9</b>
<i>Dont : financement exceptionnel</i>	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0
VA de la dette extérieure 4/	14.3			15.5	15.8	16.4	17.2	17.5	17.8		18.7	21.9	26.6	30.4
En pourcentage des exportations	65.2			73.3	76.3	81.1	84.3	85.0	86.5		90.2	114.1	155.0	175.2
<b>VA de la dette extérieure PGE</b>	<b>14.3</b>			<b>15.5</b>	<b>15.8</b>	<b>16.4</b>	<b>17.2</b>	<b>17.5</b>	<b>17.8</b>		<b>18.7</b>	<b>21.9</b>	<b>26.6</b>	<b>30.4</b>
En pourcentage des exportations	65.2			73.3	76.3	81.1	84.3	85.0	86.5		90.2	114.1	155.0	175.2
En pourcentage des recettes de l'État	82.6			89.7	88.1	88.8	91.8	92.5	94.3		98.8	122.7	156.8	173.2
Ratio du service de la dette aux exportations (en %)	3.7			4.9	4.9	5.2	5.5	5.4	5.0		5.0	5.7	9.1	12.1
Ratio du service de la dette PGE aux exportations (en %)	3.7			4.9	4.9	5.2	5.5	5.4	5.0		5.0	5.7	9.1	12.1
Ratio du service de la dette PGE aux recettes (en %)	4.7			6.1	5.7	5.7	6.0	5.9	5.4		5.5	6.1	9.2	11.9
Besoin total brut en financement (milliards de dollars)	0.7			0.8	0.8	0.9	1.0	1.0	1.0		1.3	1.6	2.8	4.3
Déficit compte courant hors intérêts qui stabilise le ratio de la dette	5.6			5.8	7.3	6.9	6.7	6.4	6.4		6.4	6.4	6.5	6.6
<b>Principales hypothèses macroéconomiques</b>														
Croissance du PIB réel (en %)	4.0	6.0	1.9	5.0	6.0	6.5	6.6	6.6	6.6	6.2	6.6	6.3	6.2	6.0
Déflateur du PIB en termes de dollars (variation en %)	-1.5	3.9	6.9	-13.7	2.0	3.0	3.2	3.3	3.8	0.3	2.0	2.0	2.0	2.3
Taux d'intérêt effectif (%) 5/	1.0	1.0	0.2	1.2	1.3	1.5	1.7	1.8	1.9	1.6	2.0	2.3	2.6	2.8
Croissance des exportations de B&S (en dollars, en %)	-7.8	19.8	27.2	-12.1	5.5	7.5	10.6	11.1	10.8	5.6	9.3	6.8	8.3	8.4
Croissance des importations de B&S (en dollars, en %)	-7.6	13.1	16.4	-4.9	4.4	8.8	10.4	7.0	10.9	6.1	11.8	7.4	7.5	8.4
Élément dons des nouveaux emprunts du secteur public (en%)	...	...	...	41.4	35.7	33.3	33.7	33.6	32.7	35.1	32.3	29.5	26.6	22.6
Recettes de l'État (dons exclus, en pourcentage du PIB)	17.3			17.3	17.9	18.5	18.7	18.9	18.9		18.9	17.9	17.0	17.6
Flux d'aide (en milliards de dollars) 7/	0.6			0.7	0.6	0.7	0.7	0.7	0.8		0.9	1.1	1.4	2.1
<i>Dont : dons</i>	0.5			0.6	0.6	0.6	0.6	0.7	0.7		0.8	1.0	1.3	1.9
<i>Dont : prêts concessionnels</i>	0.1			0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1		0.1	0.1	0.1	0.2
Financement équivalent dons (en % du PIB) 8/	...			5.8	5.7	5.7	5.6	5.2	5.2		5.3	4.6	4.4	4.3
Financement équivalent dons (en % du fin. extérieur) 8/	...			82.7	75.9	70.4	68.2	69.9	69.5		67.9	65.5	57.9	52.9
<i>Pour mémoire :</i>														
PIB nominal (milliards de dollars)	12.5			11.3	12.2	13.4	14.8	16.3	18.0		19.6	27.2	40.6	60.3
Croissance du PIB nominal en dollars	2.5			-9.4	8.1	9.8	10.0	10.1	10.7	6.5	8.7	8.5	8.3	8.5
VA de la dette extérieure PGE (en milliards de dollars)	1.7			1.8	1.9	2.2	2.6	2.9	3.2		3.7	6.0	10.9	18.5
(PVT-PVT-1)/PIBT-1 (en %)				0.8	1.6	2.3	2.5	2.1	2.3	1.9	2.5	2.5	3.1	3.3
Envois de fonds bruts des travailleurs (milliards de dollars)	0.2			0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2		0.2	0.3	0.4	0.5
VA de la dette extérieure PGE (en % du PIB + envois de fonds)	14.0			15.3	15.6	16.2	17.0	17.3	17.6		18.5	21.7	26.3	30.1
VA dette extérieure PGE (en % des exportations + envois de fonds)	61.1			68.7	71.7	76.2	79.3	80.1	81.7		85.2	107.9	146.4	166.7
Service dette extérieure PGE (en % exportations+envois de fonds)	3.5			4.6	4.6	4.9	5.2	5.1	4.7		4.7	5.4	8.6	11.5

Sources : Autorités du pays et estimations et projections des services

du FMI.

1/ Inclut à la fois la dette du secteur public et du secteur privé.

2/ Calculé comme  $[r-g-p(1+g)]/(1+p+gp)$  fois le ratio d'endettement de la

3/ Inclut le financement exceptionnel (c'est-à-dire les variations des arriérés et de l'allègement de la dette),

4/ Suppose que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa

5/ Paiements d'intérêts de l'année en cours divisés par l'encours de la

6/ Les moyennes historiques et écarts types sont généralement calculés

7/ À savoir les dons, les prêts concessionnels et l'allègement de la dette.

8/ Le financement équivalent dons inclut les dons fournis directement à l'État et par le biais de nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA de la nouvelle dette)

la période précédente, avec  $r$  = taux d'intérêt nominal ;  $g$  = taux de croissance du PIB réel et  $p$  = taux de croissance du déf  
valeur faciale  
dette de la période précédente  
sur les 10 années précédentes, sous réserve de la disponibilité des données.

Tableau 4. Burkina Faso: Cadre de viabilité de la dette publique, scénario de référence, 2012–2035 1/

(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Réal			Estimation			Projections			Moyenne			
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2025	2030	2035	
<b>Dette du secteur public 1/</b>	28.3	28.7	28.5	33.5	32.3	33.3	34.2	35.4	36.0		42.9	51.9	62.4
<i>Dont : libellée en devises</i>	22.6	21.4	21.7	23.6	23.8	24.5	25.5	25.8	26.1		30.7	35.8	39.8
Variations de la dette du secteur public	-1.5	0.3	-0.2	4.9	-1.2	1.0	0.9	1.2	0.6		1.6	2.2	1.8
Flux identifiés créateurs de dette	-0.2	1.0	3.5	2.6	0.3	0.9	1.2	0.9	0.7		1.4	1.8	1.4
Déficit primaire	2.6	3.0	1.2	1.8	2.4	3.2	3.6	3.5	3.5	3.0	3.9	4.6	4.9
Recettes et dons	22.4	23.9	21.4	22.3	22.6	23.0	23.0	23.0	23.0		21.4	20.2	20.7
<i>Dont : dons</i>	4.9	5.4	4.2	5.0	4.7	4.5	4.3	4.1	4.1		3.6	3.3	3.2
Dépenses primaires (hors intérêts)	25.0	26.9	22.6	24.0	25.0	26.2	26.6	26.5	26.5		25.3	24.9	25.6
Dynamique automatique de la dette	-2.7	-2.0	2.3	0.9	-2.0	-2.3	-2.4	-2.5	-2.7		-2.5	-2.9	-3.6
Contribution du différentiel de taux d'intérêt/de croissance	-2.8	-1.0	-0.1	-1.0	-1.9	-2.0	-2.2	-2.2	-2.3		-2.5	-2.9	-3.6
<i>Dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen</i>	-1.0	0.7	1.0	0.4	0.0	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1		0.0	0.0	-0.1
<i>Dont : contribution de la croissance du PIB réel</i>	-1.8	-1.8	-1.1	-1.4	-1.9	-2.0	-2.1	-2.1	-2.2		-2.5	-2.9	-3.4
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	0.1	-0.9	2.4	1.9	-0.2	-0.2	-0.3	-0.3	-0.4		...	...	...
Autres flux créateurs de dette identifiés	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0
Recettes de privatisation (négatif)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0
Comptabilisation des passifs implicites ou conditionnels	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0
Allègement de la dette (PPTe et autres)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0
Autres (précisez, par ex., recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0
Résiduel, y compris variations des actifs	-1.3	-0.7	-3.7	2.3	-1.5	0.1	-0.3	0.3	-0.1		0.2	0.4	0.4
<b>Autres indicateurs de viabilité</b>													
<b>VA de la dette du secteur public</b>	...	...	21.0	25.4	24.3	25.2	25.9	27.1	27.8		34.1	42.6	53.0
<i>Dont : libellée en devises</i>	...	...	14.3	15.5	15.8	16.4	17.2	17.5	17.8		21.9	26.6	30.4
<i>Dont : extérieure</i>	...	...	14.3	15.5	15.8	16.4	17.2	17.5	17.8		21.9	26.6	30.4
VA passifs conditionnels (non inclus dans secteur public)	...	...	...	...	...	...	...	...	...		...	...	...
Besoins bruts en financement 2/	4.0	4.8	3.6	4.5	5.2	5.5	5.5	5.3	4.9		5.1	6.3	7.2
Ratio VA dette du secteur public aux recettes et aux dons (en %)	...	...	98.3	113.9	107.4	109.6	112.5	117.7	120.7		159.5	210.9	256.1
Ratio VA de la dette du secteur public aux recettes (en %)	...	...	122.0	146.6	135.6	136.2	138.4	143.2	146.8		191.3	251.6	302.0
<i>Dont : extérieure 3/</i>	...	...	82.6	89.7	88.1	88.8	91.8	92.5	94.3		122.7	156.8	173.2
Ratio service de la dette aux recettes et aux dons (en %) 4/	6.6	7.5	11.1	12.3	12.5	10.0	8.2	7.8	6.4		5.6	8.4	10.9
Ratio du service de la dette aux recettes (en %) 4/	8.5	9.6	13.7	15.8	15.8	12.4	10.1	9.5	7.8		6.7	10.0	12.9
Déficit primaire qui stabilise le ratio de la dette au PIB	4.0	2.7	1.4	-3.2	3.5	2.2	2.7	2.3	2.8		2.3	2.5	3.1
<b>Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires</b>													
Croissance du PIB réel (en %)	6.5	6.6	4.0	5.0	6.0	6.5	6.6	6.6	6.6	6.2	6.3	6.2	6.0
Taux d'intérêt nominal moyen sur dette en devises (en %)	1.2	1.0	1.0	1.2	1.3	1.5	1.7	1.8	1.9	1.6	2.3	2.6	2.8
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en %)	-0.8	6.0	7.3	6.0	1.3	0.6	-0.3	-0.4	-1.0	1.0	-1.0	-1.1	-1.4
Dépréciation taux de change réel (en %, + indique dépréciation)	0.5	-4.3	11.2	9.0	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en %)	5.8	-0.8	-1.6	1.3	1.9	2.0	2.0	2.0	2.0	1.9	2.0	2.0	2.3
Croissance dépenses prim. réelles (déflatée par déflateur du PIB, en %)	17.5	15.1	-12.6	11.5	10.2	11.6	8.3	6.1	6.6	9.0	4.1	6.4	6.3
Élément don des nouveaux emprunts extérieurs (en %)	...	...	...	41.4	35.7	33.3	33.7	33.6	32.7	35.1	29.5	26.6	22.6

Source : Autorités du pays et estimations et projections des services du FMI.

1/ Indique la couverture du secteur public, par exemple, les administrations publiques ou le secteur public non financier. De même si l'on utilise la dette nette ou brute.

2/ On entend par besoin de financement brut le déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de la dette à court terme à la fin de la dernière période.

3/ Recettes, dons exclus.

4/ On entend par service de la dette, la somme des intérêts et l'amortissement de la dette à moyen et long terme.

5/ Les moyennes historique et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, sous réserve de la disponibilité des données.

**Tableau 5. Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette contractée ou garantie par l'État, 2015–2035 1/**  
(en pourcentage)

	Projections								
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2025	2030	2035
<b>Ratio VA de la dette/PIB</b>									
<b>Scénario de référence</b>	16	16	16	17	17	18	<b>22</b>	27	30
<b>A. Scénarios de rechange</b>									
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	16	15	15	15	16	17	<b>19</b>	22	24
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2	16	17	18	20	21	22	<b>30</b>	38	45
<b>B. Tests paramétrés</b>									
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	16	16	17	18	18	19	<b>23</b>	28	32
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 3/	16	18	22	22	22	22	<b>26</b>	29	32
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	16	17	18	19	20	20	<b>25</b>	30	34
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 4/	16	17	18	19	19	20	<b>23</b>	28	31
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	16	16	18	19	19	20	<b>24</b>	29	33
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	16	22	23	24	25	25	<b>31</b>	38	43
<b>Ratio VA de la dette/exportations</b>									
<b>Scénario de référence</b>	73	76	81	84	85	87	<b>114</b>	155	175
<b>A. Scénarios de rechange</b>									
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	73	73	75	75	77	80	<b>99</b>	127	140
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2	73	80	89	97	101	106	<b>154</b>	221	261
<b>B. Tests paramétrés</b>									
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	73	77	81	85	86	87	<b>115</b>	156	177
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 3/	73	97	142	145	144	144	<b>176</b>	222	242
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	73	77	81	85	86	87	<b>115</b>	156	177
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 4/	73	81	90	93	94	95	<b>121</b>	161	179
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	73	76	84	87	88	90	<b>117</b>	158	178
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	73	77	81	85	86	87	<b>115</b>	156	177
<b>Ratio VA de la dette/recettes</b>									
<b>Scénario de référence</b>	90	88	89	92	92	94	<b>123</b>	157	173
<b>A. Scénarios de rechange</b>									
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	90	84	82	82	84	88	<b>106</b>	128	139
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2	90	92	98	106	110	116	<b>165</b>	224	258
<b>B. Tests paramétrés</b>									
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	90	90	93	96	97	99	<b>129</b>	165	182
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 3/	90	99	118	119	118	119	<b>144</b>	171	181
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	90	93	100	103	104	106	<b>138</b>	177	195
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 4/	90	94	99	102	102	103	<b>131</b>	162	177
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	90	91	98	101	102	103	<b>134</b>	170	187
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	90	125	126	131	132	135	<b>175</b>	224	248

**Tableau 5. Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette contractée ou garantie par l'État, 2015–2035 1/**  
(en pourcentage)

<b>Ratio service de la dette/exportations</b>									
<b>Scénario de référence</b>	5	5	5	6	5	5	<b>6</b>	9	12
<b>A. Scénarios de rechange</b>									
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	5	5	5	5	5	5	<b>5</b>	7	9
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2	5	5	5	6	6	6	<b>8</b>	13	18
<b>B. Tests paramétrés</b>									
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	5	5	5	6	5	5	<b>6</b>	9	12
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 3/	5	6	7	8	8	7	<b>9</b>	14	17
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	5	5	5	6	5	5	<b>6</b>	9	12
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 4/	5	5	5	6	6	5	<b>6</b>	10	12
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	5	5	5	6	6	5	<b>6</b>	9	12
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	5	5	5	6	5	5	<b>6</b>	9	12
<b>Ratio service de la dette/recettes</b>									
<b>Scénario de référence</b>	6	6	6	6	6	5	<b>6</b>	9	12
<b>A. Scénarios de rechange</b>									
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	6	6	6	6	6	5	<b>5</b>	7	9
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2	6	6	6	6	7	6	<b>9</b>	14	17
<b>B. Tests paramétrés</b>									
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	6	6	6	6	6	6	<b>6</b>	10	12
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 3/	6	6	6	7	7	6	<b>7</b>	11	13
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	6	6	6	7	7	6	<b>7</b>	10	13
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 4/	6	6	6	6	6	6	<b>7</b>	10	12
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	6	6	6	6	6	6	<b>7</b>	10	13
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	6	8	8	9	8	8	<b>9</b>	13	17
<i>Pour mémoire :</i>									
Élément don supposé du financement résiduel (c-à-d en sus du scénario de référence) 6/	27	27	27	27	27	27	<b>27</b>	27	27

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

- 1/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement  
2/ On suppose que le taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts est de 2 points de pourcentage supérieur à celui retenu dans le scénario de référence, et que le différé d'amortissement et les éch  
3/Par hypothèse, la valeur des exportations reste en permanence au niveau plus faible, mais le solde extérieur courant, en pourcentage du PIB, retourne à son niveau de référence après le choc (ce qui laisse implicitement supposer un ajustement compensatoire du niveau des importations).  
4/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.  
5/ Par dépréciation, on entend une baisse en pourcentage du taux dollar/monnaie nationale qui ne dépasse jamais 100%.  
6/ S'applique à tous les tests de résistance sauf A2 (conditions moins favorables), où les conditions de tous les nouveaux financements sont celles qui sont précisées à la note 2.

**Tableau 6. Burkina Faso: Cadre de viabilité de la dette publique, scénario de référence, 2012–2035 1/**

(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Projections							
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2025	2035
<b>Ratio de la VA de la dette au PIB</b>								
<b>Référence</b>	25	24	25	26	27	28	34	53
<b>A. Différents scénarios</b>								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leurs moyennes historiques	25	24	23	23	23	22	22	26
A2. Solde primaire inchangé depuis 2015	25	24	24	23	23	23	24	28
A3. Croissance du PIB inférieure de manière permanente	25	24	26	26	28	29	38	66
<b>Tests paramétrés</b>								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart type en 2016-17	25	25	27	28	30	31	40	62
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart type en 2016-17	25	29	33	33	34	34	39	56
B3. Combinaison de B1-B2 à l'aide de chocs d'un demi écart type	25	26	29	29	31	32	39	59
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30% en 2016	25	30	30	30	31	31	35	54
B5. Augmentation de 10% du PIB dans d'autres flux créateurs de dette en 2016	25	32	32	32	33	34	39	56
<b>Ratio de la VA de la dette aux recettes 2/</b>								
<b>Référence</b>	114	107	110	113	118	121	160	256
<b>A. Différents scénarios</b>								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leurs moyennes historiques	114	104	101	98	98	96	103	123
A2. Solde primaire inchangé depuis 2015	114	105	103	100	101	99	111	137
A3. Croissance du PIB inférieure de manière permanente	114	108	111	115	121	126	177	313
<b>Tests paramétrés</b>								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart type en 2016-17	114	110	117	122	129	135	185	299
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart type en 2016-17	114	126	143	144	147	148	183	270
B3. Combinaison de B1-B2 à l'aide de chocs d'un demi écart type	114	116	123	127	133	137	181	284
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30% en 2016	114	134	132	131	133	133	166	259
B5. Augmentation de 10% du PIB dans d'autres flux créateurs de dette en 2016	114	140	141	141	145	146	182	269
<b>Ratio du service de la dette aux recettes 2/</b>								
<b>Référence</b>	12	12	10	8	8	6	6	11
<b>A. Différents scénarios</b>								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leurs moyennes historiques	12	12	10	8	7	5	3	2
A2. Solde primaire inchangé depuis 2015	12	12	10	8	7	5	3	4
A3. Croissance du PIB inférieure de manière permanente	12	13	10	8	8	7	6	14
<b>Tests paramétrés</b>								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart type en 2016-17	12	13	10	9	9	7	7	14
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart type en 2016-17	12	12	11	12	11	8	6	12
B3. Combinaison de B1-B2 à l'aide de chocs d'un demi écart type	12	13	10	10	9	7	6	13
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30% en 2016	12	13	12	10	10	9	8	17
B5. Augmentation de 10% du PIB dans d'autres flux créateurs de dette en 2016	12	12	11	13	9	8	6	12

Sources: Autorités du pays et estimations et projections des services du FMI.

1/ Suppose que la croissance du PIB réel est à la référence moins un écart type divisé par la racine carrée de la longueur de la période de projection.

2/ Les recettes incluent les dons.



Communiqué de presse n° 15/261  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
Le 5 juin 2015

Fonds monétaire international  
Washington, DC 20431 (USA)

## **Le Conseil d'administration du FMI achève les deuxième et troisième revues de l'accord en faveur du Burkina Faso**

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé aujourd'hui les deuxième et troisième revues des résultats économiques obtenus par le Burkina Faso dans le cadre d'un programme triennal soutenu par un accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) du FMI. L'achèvement des deuxième et troisième revues ouvre la voie au décaissement immédiat de 23,03 millions de DTS (environ 32,36 millions de dollars), ce qui porte le total des décaissements au titre de cet accord à 28,13 millions de DTS (environ 39,52 millions de dollars).

Dans sa décision d'achever les deux revues, le Conseil d'administration a aussi approuvé la demande d'augmentation des ressources mises à disposition au titre de l'accord ainsi que la demande de modification de critères de réalisation formulées par les autorités. L'accord FEC d'une durée de 36 mois et d'un montant total de 27,09 millions de DTS (environ 41,9 millions de dollars, soit 45 % de la quote-part du Burkina Faso) a été approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2013 (voir le [communiqué de presse 13/542](#)).

À l'issue des délibérations du Conseil d'administration, M. Mitsuhiro Furusawa, Directeur général adjoint et Président par intérim du Conseil d'administration, a fait la déclaration suivante :

« L'économie du Burkina Faso a été confrontée à de graves difficultés au cours de l'année écoulée en raison de la détérioration des termes de l'échange, des répercussions de la crise Ébola dans la région et de troubles politiques internes. À la veille des élections nationales qui se dérouleront en octobre, un gouvernement de transition a cherché à préserver la stabilité macroéconomique et a engagé des réformes qui s'attaquent à des problèmes structurels de longue date. À l'appui de ces efforts, les autorités ont l'intention de continuer d'appliquer l'accord FEC existant avec le FMI.

« La faiblesse des recettes et les retards dans le décaissement de l'aide budgétaire ont forcé une compression procyclique des dépenses, surtout de l'investissement public. L'inflation est devenue négative en raison du ralentissement de la croissance et de la baisse des prix de l'alimentation. Bien que la diminution de l'investissement ait réduit quelque peu le déficit

des transactions extérieures courantes, le déséquilibre extérieur reste élevé et les réserves de change imputées ont baissé nettement.

« En dépit de ces conditions très difficiles, les résultats du programme sont restés satisfaisants : la plupart des objectifs quantitatifs ont été atteints et la majorité des réformes structurelles ont été opérées. Globalement, les autorités ont démontré qu'elles étaient fermement déterminées à appliquer le programme économique appuyé par le FMI. Elles prennent des mesures pour accroître les recettes et contenir les salaires publics de manière à limiter l'impact d'un ajustement budgétaire nécessaire sur l'investissement. Les réformes à long terme qui sont en cours ont pour objectif de réduire les coûts dans les entreprises publiques et de s'attaquer aux goulets d'étranglement dans le secteur de l'énergie qui freinent une croissance solidaire et durable. »

**Déclaration de M. Yambaye, Administrateur pour le Burkina Faso  
et de M. Tall, Conseiller de l'Administrateur  
27 mai 2015**

Nous tenons tout d'abord à faire part de la reconnaissance des autorités du Burkina Faso pour la qualité du dialogue avec les services du FMI et pour l'assistance technique et financière apportée par l'institution au cours de ces dernières années. Les autorités apprécient particulièrement le débat constructif entretenu avec les services et la direction du FMI à l'occasion de leurs missions à Ouagadougou et à Washington, dans le cadre de la deuxième et de la troisième revue du programme appuyé par la FEC. Elles partagent globalement l'évaluation faite par les services du FMI des défis à relever par le pays et des politiques à mettre en place.

A la suite de la démission du président Compaoré, un nouveau gouvernement de transition, dirigé par le Président Michel Kafando, a été mis en place avec pour mandat d'organiser des élections dans l'année. Les autorités sont résolues à atteindre cet objectif et tiennent à remercier la communauté internationale de son soutien indéfectible au Burkina Faso pour renforcer les institutions démocratiques et promouvoir des politiques de croissance favorables aux pauvres.

La situation économique et financière du Burkina Faso a été frappée par un certain nombre d'événements et de chocs depuis 2014 : baisse des cours mondiaux des principaux produits d'exportation du pays (coton et or), déficit pluviométrique entraînant une chute de la production agricole, répercussions de la crise du virus Ebola dans la région, appréciation du dollar par rapport au Franc CFA, et crises socio-politiques. Bien que les émeutes du mois d'octobre aient été de courte durée, l'incertitude politique et les tensions socio-politiques qui les ont précédées, ont poussé les acteurs économiques à l'attentisme, ce qui s'est traduit par un repli considérable des nouvelles dépenses d'investissement.

Face à ces chocs, les autorités ont énergiquement mis en œuvre le programme appuyé par la FEC, afin d'affermir la stabilité macro-économique et de progresser dans la lutte contre la pauvreté, conformément à leur stratégie de développement à moyen terme, la SCADD. Malgré le changement soudain de gouvernement, les nouvelles autorités disposent des capacités techniques et de la volonté politique pour mettre en œuvre des réformes économiques et financières difficiles mais nécessaires.

Les autorités se sont en particulier adaptées aux chocs en prenant d'importantes mesures de rééquilibrage budgétaire, expliquées en détails ci-après. En conséquence, les résultats enregistrés au titre du programme appuyé par la FEC sont restés sur les rails. Tous les critères de réalisation à fin juin et fin décembre 2014 ont été respectés, ainsi que tous les repères structurels et objectifs indicatifs, à l'exception d'un petit nombre. Les objectifs relatifs au recouvrement des recettes et aux dépenses de lutte contre la pauvreté n'ont pas été atteints, car ils ont subi l'impact de la série de chocs mentionnés plus haut.

Les autorités sollicitent l'achèvement de la deuxième et de la troisième revue du programme appuyé par la FEC et une augmentation du niveau d'accès, pour faciliter l'adaptation à ces chocs exogènes, remédier en partie aux graves besoins de financement de la balance des paiements, et consolider la stabilité macro-économique, sans pour autant mettre en péril les objectifs de développement de la SCADD.

## I. Évolution économique récente

Après un taux de croissance de 6,6 % en 2013, le PIB réel s'est ralenti à 4 %. Les importations ont régressé du fait de la baisse des investissements en biens d'équipement importés et des interruptions d'activités dans le secteur minier. Le déficit des transactions courantes s'est établi à 6,1 % du PIB en 2014 et devrait considérablement s'aggraver, entraînant une nette diminution des réserves internationales.

Cette série de chocs a eu de graves répercussions sur la *politique budgétaire*. Les recettes recouvrées ont été inférieures de 14 % aux prévisions en 2014, en raison du repli de l'activité économique et des importations. L'attentisme des acteurs économiques et des partenaires de développement a tiré la demande globale davantage vers le bas. Les dons, en particulier, ont chuté de 21 %.

Confrontées à cette réduction massive de recettes et disposant de peu d'options de financement, les autorités ont été contraintes de contracter *les dépenses* pour pouvoir maintenir la stabilité macro-économique et sauvegarder une certaine marge de manœuvre budgétaire pour les dépenses prioritaires. Les dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures ont donc été réduites, et tout a été fait pour réaffecter les dépenses vers des projets prêts à démarrer et contribuant au maximum à atteindre les objectifs de la stratégie nationale de développement. Afin d'améliorer encore l'efficacité des dépenses publiques, le Conseil des Ministres a adopté un rapport ainsi qu'un plan d'action destiné à accroître la qualité des dépenses d'investissement.

Les *réformes structurelles* ont également progressé. Selon un examen périodique de la stratégie accélérée de développement établie par les autorités elles-mêmes, la SCADD, environ 30 % des mesures prévues avaient été mises en œuvre en 2014, soit un net recul par rapport au taux de 66,7 % enregistré pour 2013, qui s'explique par les coupes sombres dans les dépenses et par la difficulté de la conjoncture socio-politique. Les indicateurs de performance respectés en 2014 concernent des domaines prioritaires, tels que les améliorations du climat des affaires et les investissements en infrastructures. Les autorités ont également axé leurs efforts sur la concrétisation du partenariat public-privé pour le projet de pôle de croissance de Bagré, et ont entamé des consultations avec les parties prenantes pour un deuxième projet de pôle de croissance dans le Sahel.

Les autorités ont poursuivi leurs efforts d'amélioration de la solidité financière des entreprises d'État. À la suite de la réalisation d'un audit externe de deux grandes entreprises publiques, la société nationale d'hydrocarbures (SONABHY) et la société nationale

d'électricité (SONABEL), des recommandations ont été faites pour améliorer leur rapport coût efficacité.

Dans le secteur minier, les nouvelles autorités préparent la version finale du nouveau code minier, après de vastes consultations avec les parties prenantes, et avec l'appui de l'assistance technique du FMI et de la Banque mondiale. Elles ont réitéré leur engagement à honorer les contrats et les licences d'exploitation minière signés par le précédent gouvernement.

Toutefois, la difficulté du contexte social et la baisse des cours mondiaux des produits de base ont nui aux activités des grands secteurs du coton et de l'exploitation minière. Les tensions entre un petit nombre de sociétés minières et les collectivités locales se sont traduites par des manifestations et des pillages. Les autorités ont réagi en déployant des services de sécurité pour protéger les sites d'exploitation minière concernés. Elles ont également entrepris de respecter les engagements pris envers les collectivités locales afin d'apaiser les tensions sociales.

## **II. Politiques pour 2015 et au-delà**

L'activité économique devrait régresser en 2015, avant de revenir progressivement à la normale et d'atteindre un taux de croissance de 6 % en 2016, à mesure que se rétablira la confiance des acteurs économiques, en particulier après une transition politique qui devrait être réussie et après que se soient dissipées les craintes d'Ébola dans la région.

La priorité absolue du gouvernement de transition est de restaurer la gouvernance démocratique dans les plus brefs délais. Les préparatifs des élections sont bien avancés puisque les élections présidentielles et législatives sont prévues pour octobre 2015, et les élections municipales pour janvier 2016. Les autorités sont résolues à assurer le déroulement de ces élections en toute équité et font tout ce qui est en leur pouvoir pour assurer la pleine transparence du processus politique et électoral.

Dans le domaine économique, elles s'engagent à poursuivre la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement, en veillant à respecter les objectifs de consolidation de la stabilité macro-économique à court terme.

### *Politique budgétaire*

Après la succession de chocs exogènes sur les recettes, les autorités ont dû amender le budget 2015 et adopter des mesures d'austérité pour répondre aux besoins prioritaires de dépenses, tout en sauvegardant la viabilité budgétaire. Les autorités se sont également engagées à renforcer la transparence budgétaire et la gestion des finances publiques. Les *dépenses* ont été réaffectées pour tenir compte du nouveau mandat du gouvernement, avec des provisions faites pour l'organisation des élections à venir et pour l'amélioration du système judiciaire. Le gouvernement va également veiller à protéger les ménages les plus vulnérables et à préserver les progrès sociaux durement acquis en réponse à ces chocs. Les autorités vont en particulier

poursuivre des programmes à forte intensité de main-d'œuvre et mettre en application leur stratégie de prévention du virus Ebola.

Tout en améliorant le ciblage des dépenses sur les secteurs prioritaires, les autorités sont résolues à limiter les dépenses non essentielles. Dans cet esprit, elles ont lancé un certain nombre de mesures visant à réduire les frais généraux du secteur public et à maîtriser la masse salariale. À cet égard, elles prévoient notamment de démarrer d'ici fin mai 2015, les opérations de paiements en liquide de tous les salariés de la fonction publique, de façon à éliminer des registres les travailleurs fantômes.

Les autorités vont également s'efforcer d'améliorer l'efficacité des dépenses, notamment en accroissant le taux d'exécution des dépenses d'investissement, ainsi que leur qualité. Outre la nouvelle recommandation actuellement en préparation, les autorités vont intensifier les mesures en cours pour améliorer la gestion de la chaîne des dépenses de l'État, avec notamment des projets d'informatisation des chaînes de la dépense publique et des mesures de suivi de l'exécution des dépenses de l'État.

Du côté des *recettes*, les autorités entendent intensifier les réformes destinées à améliorer le recouvrement, en articulant les mesures autour de deux axes : i) élargissement de l'assiette de l'impôt, en rationalisant les exonérations et en menant des enquêtes pour détecter les entreprises indûment répertoriées dans une tranche préférentielle d'imposition; ii) amélioration de l'efficacité de l'administration fiscale et douanière, notamment en modernisant les équipements tels que scanners et dispositifs de suivi satellitaire, et en lançant la plate-forme SYLVIE.

#### *Politique d'endettement*

Les autorités restent déterminées à mettre en œuvre des politiques prudentes d'endettement et à continuer à améliorer leurs capacités de gestion de la dette. Elles entendent continuer à rechercher des financements hautement concessionnels et à ne recourir à des prêts non concessionnels que dans les limites convenues avec les services du FMI, pour des projets prioritaires à forte incidence sur la croissance, pour lesquels aucune autre option de financement concessionnel n'est disponible. Ce recours restreint aux ressources non concessionnelles ainsi qu'aux marchés régionaux contribuera à diversifier les sources de financement et à promouvoir le développement du secteur financier. En matière de capacités de gestion de la dette, les autorités mettront tout en œuvre pour renforcer le suivi des engagements de dépenses intérieures avec l'assistance technique du FMI.

#### *Réformes structurelles*

Les autorités entendent intensifier la mise en œuvre des réformes structurelles pour promouvoir une trajectoire de croissance qui soit bénéfique à toute la population et résiliente aux chocs. Elles vont approfondir les mesures prévues dans le cadre de la SCADD, notamment la promotion du pôle de croissance du Sahel et les investissements essentiels en infrastructures.

L'élimination des obstacles à la croissance sera aussi une priorité pour les autorités. Elles vont en particulier tout faire pour remédier aux difficultés du secteur de l'énergie. En effet, les coupures de courant constituent un obstacle fondamental à la conduite des affaires dans la région, sans parler des tensions sociales néfastes qu'elles entraînent. Les autorités prévoient d'améliorer et de diversifier l'approvisionnement en électricité, notamment en investissant dans des centrales géothermiques et en créant de nouvelles interconnexions avec les réseaux des pays voisins.

Les autorités vont également tirer parti des enseignements des récents audits pour réformer les entreprises publiques, dans le but d'en améliorer l'efficacité et la situation financière. Parmi les réformes prévues pour ces entreprises, les autorités préparent actuellement des contrats de performance pour SONABEL (société nationale d'électricité) et SONABHY (société nationale d'hydrocarbures), qui définiront le cadre de coopération entre l'État et ces entreprises. D'autres mesures sont également prévues pour réduire les fuites lors des transports de carburants et pour améliorer le stockage et la mise en bouteille du gaz butane.

Du côté du secteur minier, les autorités poursuivront leurs efforts de modernisation du cadre réglementaire, avec l'adoption d'un nouveau code minier, conforme aux normes internationales. Elles chercheront également à exploiter au maximum le potentiel de croissance de ce secteur, notamment en utilisant au mieux les recettes qui en sont issues.

### **III. Conclusion**

Le gouvernement de transition, arrivé au pouvoir à la suite des émeutes d'octobre 2014, a été en mesure, en peu de temps, d'apaiser les tensions socio-politiques et de restaurer la stabilité. Il s'est trouvé confronté à une situation économique particulièrement complexe, marquée par une succession de chocs. Dans ce contexte, les autorités ont énergiquement mis en œuvre le programme appuyé par la FEC, tout en relevant les autres défis sociaux et politiques.

Avec l'assistance extérieure, dont elles sont reconnaissantes, les autorités ont été en mesure non seulement de prévenir une détérioration de la situation économique et sociale, mais aussi de mettre en œuvre les mesures qui contribuent actuellement à atteindre les objectifs du programme. Les autorités que nous représentons sont convaincues que la feuille de route mise en place aidera le Burkina Faso à atteindre ses objectifs à moyen terme d'une croissance plus forte et solidaire. Forts de ce bilan positif, et en vue d'accompagner les autorités dans leurs efforts pour s'adapter tout en continuant à avancer dans la mise en œuvre de leur programme de développement, nous invitons les administrateurs à apporter leur appui aux demandes des autorités.